

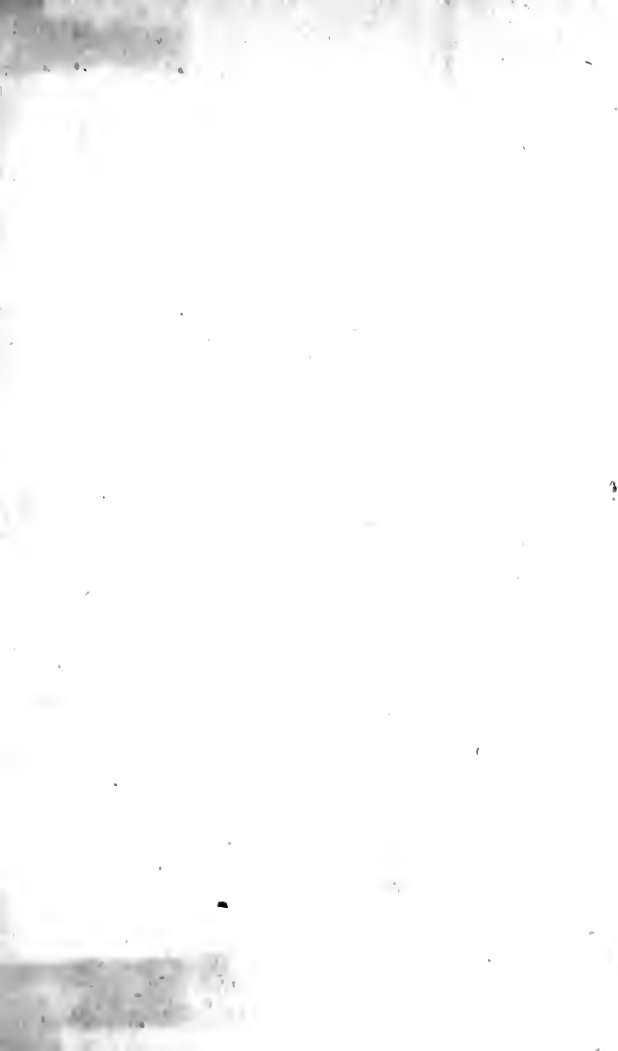


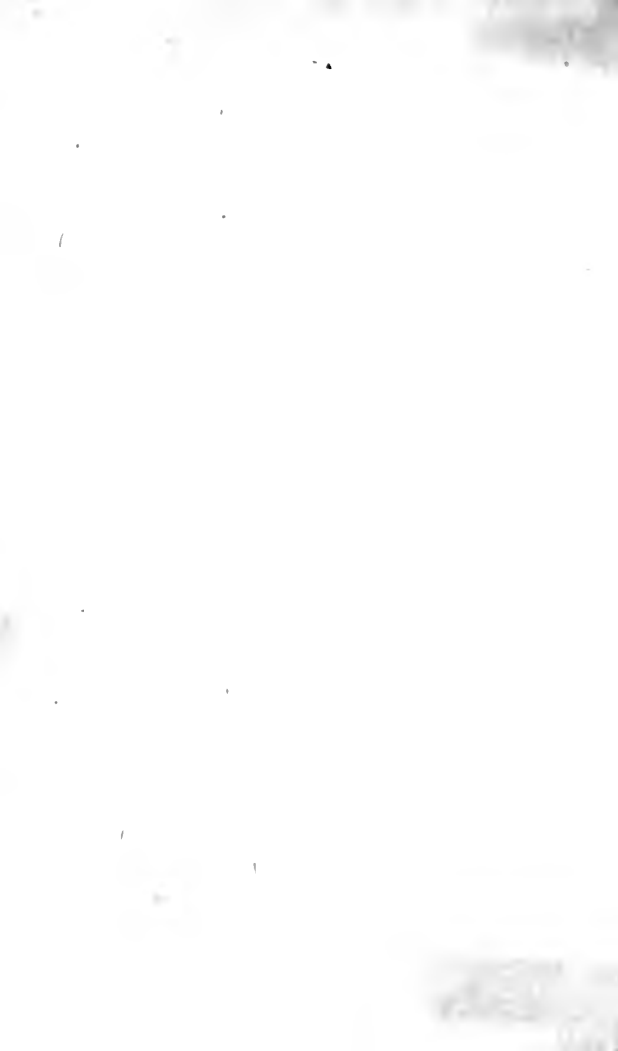


N<sup>o</sup> 171 133



Library  
of the  
University of Toronto





**Œ U V R E S**

**COMPLETTES**

**DE J. J. ROUSSEAU**

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# Œ U V R E S

C O M P L E T T E S

D E J. J. R O U S S É A U ,

C I T O Y E N D E G E N È V E .

N O U V E L L E É D I T I O N .

T O M E T R E N T E - T R O I S I È M E .

---

A P A R I S ,

chez { BÉLIN, Libraire, rue St. Jacques, n°. 26.  
CAILLE, rue de la Harpe, n°. 150.  
GRÉGOIRE, rue du Coq St. Honoré.  
VOLLAND, quai des Augustins, n°. 25.

1 7 9 3 .





RECUEIL  
DE LETTRES.

*Lettres.* Tome V.

A



# LETTRE

A Mad. D'EPINAY.

Octobre 1757

**J'**APPRENS, Madame, que votre voyage est différé, et votre fils malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrais bien que votre voyage fût rompu, mais par le rétablissement de votre santé, et non par le dérangement de la sienne.

Madame de *Houdetot* me parla mardi beaucoup de votre voyage, et m'exhorta à vous accompagner presque aussi vivement qu'avait fait *Diderot*. Cet empressement à me faire partir, qui devrait être si peu naturel à ceux qui ont de l'humanité et qui connaissent mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je ne disconviens pas que ce désir de m'avoir avec vous, ne soit obligant pour moi et ne m'honore; mais outre que vous ne m'aviez pas témoigné ce désir à moi-même avec une extrême chaleur, je ne puis souffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour

obtenir ce que personne n'eût mieux obtenu qu'elle-même. Je trouve à tout cela un air de tyrannie et d'intrigue, qui m'a donné une indignation contre vous, que je n'ai peut-être que trop exhalée, mais seulement avec votre ami et le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse : mais on n'est pas maître de ses pensées ; et tout ce que je puis faire, est de vous dire la mienne en cette occasion, pour être désabusé, si j'ai tort. Je n'ai ni l'art, ni la patience de vérifier les choses ; mais j'ai le tact assez sûr, et je suis certain que le billet de *Diderot* ne vient pas de lui. Soyez sûr qu'au lieu de tous ces mensonges détournés, si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le désiriez fort ; et que je vous serais utile, j'aurais passé par-dessus toute autre considération, et je serais parti.

Je ne sais point encore comment tout ceci finira ; mais je vous proteste avec vérité, que quoi qu'il arrive, je n'oublierai point vos bontés pour moi, et que quand vous ne voudrez pas m'avoir pour valet, vous m'aurez toujours pour ami. Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étais fait pour vous aimer du fond de mon cœur ; qu'ensuite, ayant eu

A Mad. H O U D E T O T. 5

poursuspect votre caractère, et jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude, ou à m'employer selon vos secrètes vues, je flotte depuis long-temps entre mon penchant pour vous, et les soupçons qui le contrarient. Les indiscretions de Diderot, son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âgé que lui, tout cela a changé le trouble de mon ame en une indignation, qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. Avant de savoir quels en seront les effets et les suites, je me hâte de vous déclarer que le plus ardent de mes vœux est de pouvoir vous honorer toute ma vie, et continuer à nourrir pour vous, autant d'amitié que je vous dois de reconnaissance.

A Mad. H O U D E T O T.

Octobre 1757.

**M**ADAME d'Epinaÿ ne part que demain dans la matinée : cela m'empêchera, chère comtesse, de pouvoir me rendre de bonne heure à Aubonne; à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer votre carosse entre onze heures et midi, m'attendre à la croix de

Deuil. Quoi qu'il en soit, j'irai dîner avec vous ; je vous porterai un cœur tout nouveau, dont vous serez contente ; j'ai dans ma poche une égide invincible, qui me garantira de vous. Il n'en fallait pas moins pour me rendre à moi-même ; mais j'y suis rendu, cela est sûr ; ou plutôt je suis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, et dont je suis digne dès ce moment-ci.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'hermitage, le 28 octobre 1757.

QUE de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami ! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même temps, tous les tourmens et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a fait la nouvelle de votre accident. Madame d'Epinaÿ en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de notre amie, votre cœur est fait pour les imaginer ; et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avais à-la-fois, le sentiment de votre état et le spectacle du sien : jugez de celui de votre ami. On voit bien à vos lettres, que vous

êtes de nous tous , le moins sensible à vos maux. Mais pour exciter le zèle et les soins que vous devez à votre guérison , songez , je vous en conjure , que vous avez en dépôt , l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste , quel que soit l'effet des eaux , dont j'attends tout , le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que votre cœur sera sensible , soyez sûr , mon cher et digne ami , qu'il pourra faire des heureux et l'être.

Notre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée ; j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos cœurs vous plaçaient entre eux , et nos yeux n'étaient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous , était désormais une vertu ; elle en fut si touchée , qu'elle voulut que je vous l'écrivisse , et je lui obéis volontiers. Oui , mes enfans , soyez à jamais unis ; il n'est plus d'ames comme les vôtres , et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers , dans une amitié si tendre. Je vous remercie du cœur que vous m'avez rendu , et dont le mien n'est pas indigne. L'estime que vous lui devez , et celle dont elle

m'honore, vous feront sentir toute votre vie, l'injustice de vos soupçons.

Vous savez mon raccommodement avec Grimm : j'ai cette obligation de plus à Mad. d'Épinay, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à notre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, j'ai trouvé qu'il est toujours doux de revenir à son ami ; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un cœur sensible, que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de Mad. d'Épinay pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son médecin et son ami, et par conséquent mon cortège lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me serait impossible de supporter avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et joignant aux obstacles tirés de ma situation présente, la gêne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée



de mes raisons. Là-dessus , Diderot m'écrivit un billet extravagant , dans lequel me disant *surchargé du poids des obligations que j'ai à Mad. d'Épinay*, il me représente ce voyage comme indispensable , en quelque état que soit ma santé , jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a sur-tout percé le cœur , c'est de voir que votre amie est du même avis , et m'ose donner les conseils de la servitude. On dirait qu'il y a une ligne entre tous mes amis , pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de Mad. d'Épinay. Laisant ici des gens qu'il faut entretenir , partant sans argent , sans habits , sans linge , je serai forcé de tout recevoir d'elle , et peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainsi que les cœurs ; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations , étant encore à ses gages , je ne serai plus chez elle comme son ami , mais comme son valet ; et quoi qu'il arrive , je ne veux pas l'être , ni m'aller étaler dans mon pays , à la suite d'une fermière générale. Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre , dans laquelle je lui dis mes raisons , et le laisse le maître de décider si je dois partir ou non , résolu de suivre à l'instant son avis ; mais j'es-

père qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive, et j'apprends que Mad. d'Epinaÿ part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le ferait indiscretement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici! Je verserais mes peines dans votre ame; elle entendrait la mienne, et ne donnerait point à ma juste fierté, le vil nom d'ingratitude. Quoiqu'il ensoit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits; je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent, je ne sais point mettre à prix ma liberté; et si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre, sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie; son estomac va mal; elle ne digère point, elle n'a plus d'appétit; et ce qu'il a de pis, est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses mal-saines. Elle était déjà changée avant votre accident: jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé: ou lui a conseillé les eaux de Passy; mais ce

qui importe beaucoup plus à lui conseiller , est le choix d'un médecin qui sache l'examiner et la conduire , et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu , mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est sur-tout par le soin que vous prendrez de vous , que vous l'engageriez à en prendre d'elle. Adieu , mon ami.

A Mad. H O U D E T O T.

8 novembre 1758.

**J**E viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir , et que je lui ai renvoyée à l'instant , de peur de la lire une seconde fois. Madame , tous ceux que j'aimais me haïssent , et vous connaissez mon cœur ; c'est vous en dire assez. Tout ce que j'avais appris de Mad. d'*Epinay* , n'est que trop vrai , et j'en sais davantage encore. Je ne trouve de toute part que sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance ; elle peut me consoler de tout et me rendre le courage. Hâtez - vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une

amie et un ami ? un mot , un seul mot , et je puis vivre.

Je vais déloger de l'hermitage. Mon dessein est de chercher un asyle éloigné et inconnu : mais il faut passer l'hiver , et vos défenses m'empêchent de l'aller passer à Paris. Je vais donc m'établir à Montmorenci comme je pourrai , en attendant le printemps. Ma respectable amie , je ne vous reverrai jamais : je le sens à la tristesse qui me serre le cœur ; mais je m'occuperai de vous dans ma retraite. Je songerai que j'ai deux amis au monde , et j'oublierai que j'y suis seul.

## A L A M Ê M E.

Novembre 1758.

**V**OICI la quatrième lettre que je vous écris , sans réponse. Ah ! si vous continuez de vous taire , je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis , et consultez votre bon cœur. Je puis supporter d'être abandonné de tout le monde. Mais vous ! . . . . vous qui me connaissez si bien ! Grand DIEU ! suis-je un scélérat ! un scélérat , moi ! Je l'apprends

bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte, et qui la publie. Hélas ! il est l'honnête homme, et moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étais forcé de haïr. Ah ! si je suis un méchant, que toute la race humaine est vile ! Cruelle, fallait-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur, celui qui ne vivait que pour aimer ? Adieu : je ne vous parlerai plus de moi ; mais si je ne puis vous oublier, je vous défie d'oublier à votre tour, ce cœur que vous méprisez, ni d'en trouver jamais un semblable.

## A L A M È M E.

Janvier 1758.

**V**OTRE barbarie est inconcevable ; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. Ou vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi ! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un

inéchant? (\*) Ah DIEU ! si vous le croyez , à qui donc en appellerai-je ? ... Mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère ? ... que je sente en moi le cœur d'un homme de bien ? Non : quand je tourne les yeux sur le passé , et que je vois quarante ans d'honneur , à côté d'une mauvaise lettre , je ne puis désespérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je

(\*) Notez que toutes les horribles noirceurs dont on m'accusait , se réduisaient à n'avoir pas voulu suivre à Genève mad. d'Épinay. C'était uniquement pour cela que j'étais un monstre d'ingratitude , un homme abominable. Il est vrai qu'on m'accusoit de plus , du crime horrible d'être amoureux de Mad. Houdetot , et de ne pouvoir me résoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non , il est certain que j'avais une autre puissante raison pour ne pas suivre mad. d'Épinay , qui m'en eût empêché , quand je n'en aurais eu que celle-là. Je ne pouvais , sans lui manquer , dire cette raison , qui n'avait de rapport qu'à elle. Ainsi réduit à taire les deux véritables raisons que j'avais pour rester , j'étais forcé , pour m'excuser , de battre la campagne , et de me laisser accuser par mad. d'Épinay , et par ses amis , de l'ingratitude la plus noire , précisément parce que je ne voulais pas être ingrat , ni la compromettre.

suis bien loin; je me sens accablé de mes maux. Mon ame est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un cœur innocent, toutes les horreurs du crime; je ne suis point des humiliations qui conviennent à mon infortune; et si j'espérais vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus: la pitié n'efface point le mépris; et si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Ah! méprisez-moi si vous le pouvez; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu, la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais pour m'avoir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir? Voyez ce que je vous demande; et si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fîtes

après S. Lambert , le dernier attachement de mon cœur : ni lui ni vous n'en sortirez jamais ; il faut que je m'occupe de vous sans cesse , et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir ; ne parlez plus de moi ; ne m'écrivez plus ; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami , et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous , ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité , que vous n'entendrez peut-être que de moi seul , que je sois sûr au moins , que vous daignerez recevoir mes lettres , qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire , et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une ame noire , je consens qu'avant de les lire , vous les fassiez examiner , pourvu que ce ne soit pas cet honnête homme qui se complait si fort à faire un scélérat de son ami. Que la première où l'on trouvera la moindre chose à blâmer , fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière ; il y a si longtemps que j'apprends à aimer sans retour , que mon cœur y est tout accoutumé.



## A L A M Ê M Ê.

Ce samedi 25 mars 1758.

**E**N attendant votre courier , je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre , et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous ; et si j'ai tort , dites-le moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle au progrès de votre amitié. D'abord , j'ai à vous dire que je n'exigeais point que votre amitié fît du progrès , mais seulement qu'elle ne diminuât pas ; et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant à notre dernière entrevue d'Aubonne , j'aurais juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avaient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre , et qui s'honoraient le plus réciproquement. C'est , ce me semble , avec les assurances de ce mutuel sentiment , que nous nous séparâmes , et c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement,

vos lettres ont changé de style ; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés , plus circonspects , plus conditionnels ; au bout d'un mois il s'est trouvé , je ne sais comment , que votre ami n'était plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement , et vous m'obligez de vous la demander encore ; je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté , mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguiez pas ma rupture avec votre belle-sœur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé , et de tout temps vous avez dû savoir qu'il ne saurait y avoir de paix entre *J. J. Rousseau* et les méchants.

Vous me parlez de fautes , de faiblesses , d'un ton de reproche. Je suis faible , il est vrai ; ma vie est pleine de fautes , car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connais : c'est qu'au milieu de mes fautes , je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle , dans les momens où tous les autres l'oublent. Puissiez - vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela, je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est; que quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans; qu'on ne commence pas si tard à changer; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'estiment moins que je ne vaux et sont excusables; mais pour vous, vous devez me connaître: je ne vous demande que de me juger sur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je pense de vous et de vos lettres? On dirait que vous avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, et que vous êtes bien aise de m'y donner de temps en temps, des témoignages de peu d'estime, que, quoi que vous en puissiez dire, votre cœur démen-

tira toujours. Rentrez en vous-même , je vous en conjure : vous m'avez demandé quelquefois les sentimens d'un père ; je les sens en vous parlant , même aujourd'hui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai point changé d'opinion sur votre bon cœur ; mais je vois que vous ne savez plus ni penser , ni parler , ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore par vos lettres , une ame que vous devez croire assez affligée de ses propres ennuis ? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien ? Ne sauriez-vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches ? Epargnez-moi donc ceux que vous savez bien que je ne mérite pas , et portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une : ou changez de style , ou justifiez le vôtre , ou cessez de m'écrire ; j'aime mieux renoncer à vos lettres , que d'en recevoir d'injurieuses. Je puis me passer que vous m'estimiez , mais j'ai besoin de vous estimer vous-même ; et c'est ce que je ne saurais faire , si vous manquez à votre ami.

Quant à la Julie , ne vous gênez point pour

elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins; et si je les ai suspendues après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que m'ayant tout-à-fait oublié, vous [ne vous souciez plus de rien qui vînt de moi. Adieu : je ne suis ni changeant ni subjugué comme vous; l'amitié que vous m'avez demandée et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages : mon cœur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

A. M. D'ALEMBERT.

A Montmorenci, le 25 juin 1758.

**J'**AI dû, Monsieur, répondre à votre article *Genève*. Je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion : mais vous nous donnez un conseil pernicieux; et

si mon père en avait fait autant, je n'aurais pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois, avec ce que je dois à ma patrie; quand il a fallu choisir, j'aurais fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez que trop vengé par la faiblesse de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain, les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissait peut-être, que de mon mépris pour mes adversaires. Si je n'avais consulté que ma réputation, j'aurais certainement supprimé cet écrit : mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer; en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi, et assez justifié près de vous.

A M. V E R N E S.

Montmorenci, le 4 juillet 1758.

**J**E me hâte, mon cher *Vernes*, de vous rassurer sur le sens que vous avez donné à ma dernière lettre, et qui sûrement n'était pas le mien. Soyez sûr que j'ai pour vous, toute l'estime et toute la confiance qu'un ami doit à son ami. Il est vrai que j'ai eu les mêmes sen-

tinens pour d'autres qui m'ont trompé, et que plein d'une amertume en secret dévorée, il s'en est répandu quelque chose sur mon papier; mais, mon ami, cela vous regardait si peu, que dans la même lettre je vous ai, ce me semble, assez témoigné l'ardent désir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Vous me connaissez mal; si je vous croyais capable de me tromper, je n'aurais plus rien à vous dire.

J'ai reçu l'exemplaire de M. *Duvillard*; je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adresser deux autres, non pas par la même voie dont il s'est servi, mais à l'adresse de M. *Coindet*, chez MM. *Thelusson*, *Necker et compagnie*, rue *Michel-le-Comte*, je lui en serai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article sans m'en rien dire; il a laissé des fautes que j'aurais ôtées, et il n'a pas fait des corrections et additions que je lui aurais données.

J'ai sous presse un petit écrit sur l'article *Genève* de M. d'*Alembert*. Le conseil qu'il nous donne, d'établir une comédie, m'a paru pernicieux; il a réveillé mon zèle et m'a d'autant plus indigné, que j'ai vu clairement, qu'il ne se faisait pas un scrupule de faire sa

cour à M. de *Voltaire* à nos dépens. Voilà les auteurs et les philosophes ! Toujours pour motif, quelqu'intérêt particulier, et toujours le bien public pour prétexte. Cher *Vernes*, soyons hommes et citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit mes raisons; ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche, c'est que cet écrit est de la dernière faiblesse; il se sent de l'état de langueur où je suis, et où j'étais bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnaitrez plus rien que mon cœur; mais je me flatte que c'en est assez pour me conserver le vôtre. Voulez-vous bien passer de ma part, chez M. *Marc Chapuis*, lui faire mes tendres amitiés, et lui demander s'il vent bien que je lui fasse adresser les exemplaires de cet écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine, suivant la note que je lui enverrai ?

Vous m'avez parlé ci-devant, de madame d'*Epinoüy*; l'ami *Houstan* que j'embrasse et remercie, m'en parle, et d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse dans une erreur, dont il faut que je vous



vous tire. Si madame d'*Epinay* vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus. Voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loiu que l'ouvrage dont vous me parlez, soit un roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens. Si vous veuez, je vous montrerai cet ouvrage; et si vous jugez qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaisir à votre direction. Adieu, mon ami; songez, non pas, grâces au ciel, aux ides de mars, mais aux calendes de septembre: c'est ce jour là que je vous attends.

## A S O P H I E.

Le 13 juillet 1758.

**J**E commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée: mais votre cœur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne seroit qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles.

C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentimens, et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paraître toujours ce qu'il est, deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'est parce que vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainsi, qu'avec ces lettres froides qui voulaient être obligantes, et montraient, malgré vous, que vous songiez à autre chose en les écrivant. De la franchise, ô Sophie! il n'y a qu'elle qui élève l'ame, et soutienne par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui.

Mon dessein n'est pas de vous ennuyer de fréquentes et longues lettres. Je n'espère pas même, avec toute ma discrétion, que vous lisiez toutes celles que je vous écrirai; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire, et peut-être est-il bon pour vous et pour moi, que vous ayez la complaisance de les recevoir. Je vous crois un bon naturel; c'est cette opinion qui m'attache encore à vous: mais une grande fortune sans adversités, a dû vous endurcir l'ame; vous avez trop peu

connu de maux, pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. N'ayant su partager les peines d'autrui, vous serez moins en état d'en supporter vous-même, si jamais il en vient, et il est toujours à craindre qu'il n'en vienne, car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours; et quand elles nous attaquent au milieu de ses faveurs, quelles ressources lui reste-t-il pour les guérir?

Non fidarti della sorte  
 Ancor a me già fù grata,  
 Et tu ancor abandonata  
 Sospirar potresti un di.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance !  
 En ce cas, mes soins n'auront été qu'inutiles, et il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources, qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si

je ne vis plus, relisez mes lettres; peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines; peut-être trouverez-vous dans mes maximes, des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui.

## A M. D E L E Y R E.

Montmorenci, le 5 octobre 1758.

**E**NFIN, mon cher De Leyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plus tôt des miennes et vous n'aviez pas tort; mais pour vous en donner, il fallait savoir où vous prendre, et je ne vois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu. N'ayant et ne voulant avoir désormais, pas plus de relation avec Paris qu'avec Peking, il était difficile que je pusse être mieux instruit: cependant jeudi dernier, un pensionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le pere curé, m'apprit que vous étiez à Liège; mais ce que j'aurais dû faire il y a deux mois, était à présent hors de propos, et ce n'était plus le cas de vous prévenir; car je vous avoue

que je suis et serai toujours de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étais bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous erois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisais à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les frippons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les âmes simples dans vos écrits. Cher De Leyre, défiez-vous de votre esprit satyrique; sur-tout apprenez à respecter la religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle seraient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci, le peuple et le misérable: quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir!

Je suis attendri, touché de tout ce que

vous me dites de M. G. Quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir. C'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites : la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah ! De Leyre, puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour, de vous avoir été juge trop sévère.

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles ; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fais pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez : il est lâche et faible ; les méchans n'y sont plus gourmandés ; vous ne m'y reconnaissez plus. Cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, et qu'il me servit de distraction dans des momens de douleur, où sans lui, je serais mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire ; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité ; je vous

abandonne tout le reste. Adieu : je vous embrasse de tout mon cœur.

## A M. V E R N E S.

A Montmorenci, le 22 octobre 1758.

**J**E reçois à l'instant, mon ami, votre dernière lettre, sans date, dans laquelle vous m'en annoncez une autre, sous le pli de M. de Chenonceaux, que je n'ai point reçue. C'est une négligence de ses commis, j'en suis sûr; car il vint me voir il y a peu de jours, et ne m'en parla point. Quoi qu'il en soit, ne nous exposons plus au même inconvénient; écrivez-moi directement, et n'affranchissez plus vos lettres, car je ne suis pas à portée ici d'en faire de même. Quoique ce paquet soit assez gros pour en valoir la peine, je ne crois pas que mon ami regrette l'argent qu'il lui coûtera, et je ne lui ai pas donné le droit, que je sache, de penser moins favorablement de moi. Soyez aussi plus exact aux dates, que vous êtes sujet à oublier.

L'écrit à M. d'Alembert paraît en effet à Paris, depuis le 2 de ce mois; je ne l'ai ap-

pris que le 7. Le lundi 8, je reçus le petit nombre d'exemplaires que mon libraire avait joints pour moi à cet envoi, je les ai fait distribuer le même jour et les suivans; en sorte que le débit de cet ouvrage ayant été assez rapide, tous ceux à qui j'en ai envoyé l'avaient déjà; et voilà un des désagrémens auxquels m'assujettit l'inconcevable négligence de ce libraire. Pour que vous jugiez s'il y a de ma faute dans les retards de l'envoi pour Genève, je vous envoie une de ses lettres, à demi déchirée, et que j'ai heureusement retrouvée. Si vous avez des relations en Hollande, vous m'obligerez de vous en faire informer à lui-même. Selon son compte, j'espère enfin que vous aurez reçu et distribué ceux qui vous sont adressés. Je vous dirai, sur celui de M. *Labat*, que nous ne nous sommes jamais écrit, et que nous ne sommes par conséquent en aucune espèce de relation; cependant je serai bien aise de lui donner ce léger témoignage que je n'ai point oublié ses honnêtetés. Mais, mon cher *Fernes*, *Roustant* est moins en état d'en acheter un; je voudrais bien aussi lui donner cette petite marque de souvenir; et dans la balance entre le riche et le pauvre, je penche toujours pour



le dernier. Je vous laisse le maître du choix. A l'égard de l'autre exemplaire, il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à M. *Soubeyran*, avec lequel j'ai de grands torts de négligence, et non pas d'oubli; tâchez, je vous prie, de l'engager à les oublier.

Je n'ignorais pas que l'article *Genève* était en partie de M. de *Voltaire*. Quoique j'aie eu la discrétion de n'en rien dire, il vous sera aisé de voir, par la lecture de l'ouvrage, que je savais, en l'écrivant, à quoi m'en tenir. Mais je trouverais bizarre que M. *Voltaire* crût, pour cela, que je manquerais de lui rendre un hommage que je lui offre de très-bon cœur. Au fond, si quelqu'un devait se tenir offensé, ce serait M. d'*Alembert*; car, après tout, il est au moins le père putatif de l'article. Vous verrez, dans sa lettre ci-jointe, comment il a reçu la déclaration que je lui fis dans le temps de ma résolution. Que mandit soit tout respect humain qui offense la droiture et la vérité! J'espère avoir secoué pour jamais cet indigne joug.

Je n'ai rien à vous dire sur la réimpression de l'*Economie politique*, parce que je n'ai pas reçu la lettre où vous m'en parlez. Mais je vous avoue que, sur l'offre de M. *Du-*

*villard*, j'ai cru que l'auteur pouvait lui en demander deux exemplaires, et s'attendre à les recevoir. S'il ne tient qu'à les payer, je vous prie d'en prendre le soin, et je vous ferai rembourser cette avance, avec celles que vous aurez pu faire au sujet de mon dernier écrit, et dont je vous prie de m'envoyer la note.

Je n'ai point lu le livre *de l'Esprit*; mais j'en aime et estime l'auteur. Cependant j'entends de si terribles choses de l'ouvrage, que je vous prie de l'examiner avec bien du soin, avant d'en hasarder un jugement ou un extrait dans votre recueil.

Adieu, mon cher *Vernes*. Je vous aime trop pour répondre à vos amitiés, ce langage doit être proscrit entre amis.

## A U M Ê M E.

A Montmorenci, le 21 novembre 1758.

**C**HÉR *Vernes*, plaignez-moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, et ce n'est pas le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail, et jamais mon dernier

écrit ne m'a coûté la moitié de la peine et du temps à faire, que me coûteront à répondre, les lettres qu'il m'attire. Je voudrais donner la préférence à mes concitoyens; mais cela ne se peut sans m'exposer. Car, parmi les autres lettres, il y en a de très-dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des pièges, auxquelles il faut pourtant répondre et répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc en sorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit pas attribué à négligence, et que mes compatriotes aient pour moi, plus d'indulgence que je n'ai lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai soin de répondre à tout le monde; je désire seulement qu'un délai forcé ne déplaise à personne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucune; c'est le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, et je m'en suis très-bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir est rempli. Errer est d'un mortel, et sur-tout d'un ignorant comme moi; mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes, qu'on les censure, c'est fort bien fait. Pour moi, je veux rester tranquille;

et si la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait ? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah ! dites méchant ami ! cet homme respectable, qui passe sa vie à s'oublier soi-même, doit-il être oublié des autres ? Il fallait oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot ? Je ne m'en consolerais jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez demandé pour votre recueil ; mais..... du temps ! du temps ! Hélas ! je n'en fais cas que pour le perdre. Ne trouvez-vous pas qu'avec cela, mes comptes seront bien rendus ?

A M. LE DOCTEUR  
TRONCHIN.

A Montmorenci, le 27 novembre 1758.

VOTRE lettre, Monsieur, m'aurait fait grand plaisir en tout temps, et m'en fait sur-tout aujourd'hui ; car j'y vois qu'ayant  
juger

jugé l'absent sans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout-à-fait aussi sévèrement qu'on me l'avait dit. Plus je suis indifférent sur les jugemens du public, moins je le suis sur ceux des hommes de votre ordre; mais quoiqué j'aspire à mériter l'estime des honnêtes gens, je ne sais mandier celle de personne; et j'avoue que c'est la chose du monde la moins importante, que d'être juste ou injuste envers moi.

Je ne doutais pas que vous ne fussiez de mon avis, ou plutôt que je ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. d'Alembert, et je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur, si votre sagesse et votre crédit n'empêchent pas la comédie de s'établir à Genève et de se maintenir à nos portes.

A l'égard des cercles, je conviens de leurs abus, et je n'en doutais pas; c'est le sort des choses humaines; mais je crois qu'aux cercles détruits, succéderont de plus grands abus encore. Vous faites une distinction très-judicieuse sur la différence des républiques grecques à la nôtre, par rapport à l'éducation publique: mais cela n'empêche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, et qu'elle ne l'ait même par la seule force des

choses , soit qu'on le veuille , soit qu'on ne le veuille pas. Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans et ceux des autres pays. Un horloger de Genève est un homme à présenter par-tout ; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. L'éducation d'un ouvrier tend à former ses doigts , rien de plus. Cependant le citoyen reste. Bien ou mal , la tête et le cœur se forment ; on trouve toujours du temps pour cela , et voilà à quoi l'institution doit pourvoir. Ici , Monsieur , j'ai sur vous dans le particulier , l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales : cet état des artisans est le mien , celui dans lequel je suis né , dans lequel j'aurais dû vivre , et que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique , non par une institution formelle , mais par des traditions et des maximes qui , se transmettant d'âge en âge , donnaient de bonne heure à la jeunesse , les lumières qui lui conviennent et les sentimens qu'elle doit avoir. A douze ans , j'étais un Romain ; à vingt , j'avais couru le monde , et n'étais plus qu'un polisson. Les temps sont changés , je ne l'ignore pas ; mais c'est une injustice de rejeter sur les artisans , la cor-

ruption publique ; on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Par-tout le riche est toujours le premier corrompu , le pauvre suit , l'état médiocre est atteint le dernier. Or , chez nous , l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfans restent abandonnés à eux-mêmes. Mais pourquoi le sont-ils ? Ce n'est pas la faute des cercles ; au contraire , c'est là qu'ils doivent être élevés , les filles par les mères , les garçons par les pères. Voilà précisément l'éducation moyenne qui nous convient , entre l'éducation publique des républiques grecques , et l'éducation domestique des monarchies , où tous les sujets doivent rester isolés et n'avoir rien de commun que l'obéissance.

Il ne faut pas , non plus , confondre les exercices que je conseille , avec ceux de l'ancienne gymnastique. Ceux-ci formaient une véritable occupation , presque un métier , les autres ne doivent être qu'un délassement , des fêtes , et je ne les ai proposés qu'en ce sens. Puisqu'il faut des amusemens , voilà ceux qu'on nous doit offrir. C'est une observation qu'on faisait de mon temps , que les plus habiles ouvriers de Genève étaient pré-

cisément, ceux qui brilloient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous. Preuve que ces diversions ne nuisent point l'une à l'autre, mais au contraire s'entraident mutuellement; le temps qu'on leur donne en laisse moins à la crapule, et empêche les citoyens de s'abrutir.

Adieu, Monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Puissiez-vous long-temps honorer votre patrie, et faire du bien au genre humain!

A M. M O U L T O U.

Montmorenci, le 15 décembre 1758.

Q U O I Q U E je sois incommodé et accablé d'occupations désagréables, je ne puis, Monsieur, différer plus long-temps à vous remercier de votre excellente lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché et charmé. Je l'ai relue et la relirai plus d'une fois: j'y trouve des traits dignes du sens de *Tacite* et du zèle de *Caton*; il ne faut pas deux lettres comme celle-là pour faire connaître un homme, et c'est d'après cette con-



naissance , que je m'honore de votre suffrage. O cher *Moultou* ! nouveau Gènevois , vous montrez pour la patrie , toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avaient pour la foi. Puissiez-vous l'étendre , la communiquer à tout ce qui vous environne ! Puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens , et puissions-nous en acquérir beaucoup qui vous ressemblent ! car malheureusement il nous en reste peu.

Ne sachant si M. *Vernes* vous avait remis un exemplaire de mon dernier écrit , j'ai prié M. *Coindet* de vous en envoyer un par la poste , et il m'a promis de le faire contresigner. Si par hasard vous aviez reçu les deux et que vous n'en eussiez pas disposé , vous m'obligeriez d'en rendre un à M. *Vernes* ; car j'apprends qu'il a distribué pour moi , tous ceux que je lui avais fait adresser , et qu'il ne lui en reste pas un seul. Si vous n'en avez qu'un , vous m'offenseriez de songer à le rendre : si vous n'en avez point , vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi , Monsieur , le respectable *Abauzit* daigne me lire , il daigne m'approuver ! Je puis donc me consoler de l'improbation de ceux qui me blâment ; car il est bien à

craindre que , si j'obtenais leur approbation , je ne méritasse guère la sienne. Adieu , mon cher Monsieur. Quand vous aurez un moment à perdre , je vous prie de me le donner ; il me semble qu'il ne sera pas perdu pour moi.

A M. V E R N E S.

A Montmorenci, le 6 janvier 1759.

**L**E mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus ; mais pour les gens de bien , il est le paradis sur la terre. Cher *Vernes* , vous allez être heureux ; peut-être l'êtes-vous déjà. Votre mariage n'est point secret ; il ne doit point l'être ; il a l'approbation de tout le monde , et ne pouvait manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse , quoiqu'étrangère , ne le sera point parmi nous. Le mérite et la vertu ne sont étrangers que parmi les méchants ; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part , mais qui sait bien se naturaliser par-tout ; et vous verrez que mademoiselle *C. . . .* était Gènevoise avant

de le devenir. Je m'attendris en songeant au bonheur de deux époux bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend. Cher ami ! quand pourrai-je en être témoin ? Quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfans ? Quand me dirai-je, en abordant votre chère épouse : « Voilà la » mère de famille que j'ai dépeinte ; voilà la » femme qu'il faut honorer. »

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. *Abauzit* : je ne vous en remercie pas même ; c'est insulter ses amis, que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire, et il ne suffit pas que vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le moi ; je vous enverrai celui que je m'étais réservé, et que je n'espérais pas employer si bien. Vous serez le maître de me le payer par un exemplaire de l'*Economie politique* ; car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout-à-fait à mon aise, et je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin roulait uniquement sur mon ouvrage, et contenait plusieurs objections très-judicieuses, et les-

quelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien désirer sur le *Choir littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place; je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pièces, que si je veux dîner, il faut que je le gagne; si je me repose, il faut que je jeûne, et je n'ai pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les faibles honoraires que m'ont rapporté mes écrits, m'ont laissé le loisir d'être malade, et de mettre un peu plus de graisses dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, et leur offrir l'hospitalité. Le temps s'en va et les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces temps durs de maux, de besoins, d'importunités, et croyez que je ne ferai rien si promptement et avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine, et qui malheureusement ne sera guère au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes; car il est tiré de *Platon*.

Adieu, mon bon ami; nous sommes tous deux occupés; vous, de votre bonheur;

moi , de mes peines ; mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allégent quand je songe que vous les plaignez ; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne montrez cette lettre à personne , au moins le dernier article. Adieu derechef.

A M. le comte DE S. FLORENTIN. \*

A Montmorenci , le 11 février 1759.

M O N S E I G N E U R ,

**J'**APPRENDs qu'on s'apprête à remettre à l'Opéra de Paris , une pièce de ma composition , intitulée , *le Devin du village*. Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint , vous verrez , Monseigneur , que cet ouvrage n'appartient point à l'Académie Royale de musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui défendre de le représenter , et ordonner que la partition m'en soit restituée. Il y a trois ans que j'avais écrit à M. le comte d'Argenson , pour lui demander cette

\* Cette lettre et le mémoire qui suit , furent remis par M. Sellon , résident de Genève , à M. de S. Florentin , qui promit une réponse , et qui n'en fit point.

restitution. Il ne fit aucune attention à ma lettre, ni à mon mémoire. J'espère, Monseigneur, être plus heureux aujourd'hui : car je ne demande rien que de juste, et vous ne refusez la justice à personne.

Je suis avec un profond respect, etc.

## M É M O I R E.

Au commencement de l'année 1753, je présentai à l'opéra un petit ouvrage intitulé, *le Devin du village*, qui avait été représenté devant le roi à Fontainebleau, l'automne précédent. Je déclarai aux sieurs Rebel et Francœur, alors inspecteurs de l'Académie Royale de musique, en présence de M. Duclos, de l'Académie Française, historiographe de France, que je ne demandais aucun argent de ce petit opéra ; que je me contentais pour son prix, de mes entrées franches à perpétuité ; mais que je les stipulais expressément ; à quoi il me fut répondu par ledit sieur *Rebel*, en présence du même M. *Duclos*, que cela était de droit, conforme à l'usage, et que de plus il m'était dû des honoraires qu'on aurait soin de me faire payer.

*Le Devin du village* fut joué ; et quoique

j'eusse aussi exigé que les quatre premières représentations seraient faites par les bons acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisième, et la pièce eut trente-une représentations de suite avant pâques, sans compter les trois capitations, où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étaient dus et que je n'avais point demandés, on m'apporta chez moi douze cents francs, dont je signai la quittance, telle qu'elle me fut présentée.

Le Devin du village fut repris après pâques et continué toute l'année, et même le carnaval suivant, presque sans interruption, mais dans un état qui ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle, m'a toujours forcé de m'en absenter; et c'est une année de non jouissance de mon droit, dont je ne serais que trop fondé à demander compte.

Enfin, dans le temps que, délivré de ce chagrin, je croyais pouvoir profiter sans dégoût, du privilège de mes entrées, le sieur de *Neuville* me déclara à la porte de l'opéra, qu'il avait ordre du bureau de la ville (\*) de me les refuser, convenant on même-temps,

(\*) La ville de Paris tenait alors l'opéra.

qu'un tel procédé était sans exemple ; et en effet , si telle est la distinction que réservé le bureau de la ville à ceux qui font à-la-fois , les paroles et la musique d'un opéra et aux auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de suite , il n'est pas étonnant qu'elle soit rare.

Sur cet exposé simple et fidelle , je me crois en droit de demander la restitution de mon manuscrit , et qu'il soit défendu à l'académie royale de musique de jamais représenter le Devin du village , sur lequel elle a perdu son droit , en violant le traité par lequel je le lui avais cédé ; car m'en ôter le prix convenu , c'est m'en rendre la propriété. Cela est incontestable en toute justice.

1°. Ce ne serait pas répondre que de m'opposer un réglemeut prétendu qui , dit-on , borne à une année , le droit d'entrée pour les auteurs d'opéra en un acte : réglemeut qu'on allègue sans le montrer , qui n'est connu de personne et n'a jamais eu d'exécution contre aucun auteur avant moi ; réglemeut , enfin , qui après une soigneuse vérification , se trouve n'avoir point existé quand mon accord fut fait , et qui quand on l'aurait établi depuis , ne peut avoir un effet rétroactif.

2°. Quand ce réglemeut existerait , quand



il serait en vigueur ; il ne peut avoir aucune force vis-à-vis de moi étranger , qui ne le connaissais point , et à qui on ne l'a point opposé dans le temps que , maître de mon ouvrage , je ne cédaï qu'en stipulant une condition contraire. N'a-t-on pas dérogé à ce règlement en traitant avec moi ? C'était alors qu'il fallait m'en parler. Qui a jamais onï dire qu'on annulle une conventiön expresse , par l'intention secrette de ne la pas tenir ?

3°. Pourquoi l'académie royale de musique se prévaudrait-elle contre moi , d'un règlement qu'elle-même viole à mon préjudice ? Si l'auteur des paroles et celui de la musique d'un opéra d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an , celui qui est à-la-fois l'un et l'autre , doit les avoir pour deux , à moins que la réunion des talens , qui concourt à leur perfection , ne soit un titre contre celui qui les rassemble.

4°. Si l'intention du bureau de la ville était d'en user à toute rigueur avec moi , il fallait donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'était dû. Le produit d'un grand opéra pour chacun des deux auteurs est de deux mille livres , lorsqu'il soutient treize représentations consécutives ; savoir , cent francs pour chacune

des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs. Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'était point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage, je ne voulais pas marchander sur celui-là.

Si l'on ajoute à ces raisons, que contre ce qu'on m'avait promis mon ouvrage a été mis en double dès la troisième représentation, l'on trouvera que la direction de l'opéra n'ayant observé avec moi, ni les conditions que j'avais stipulées, ni ses propres réglemens, s'est dépouillée comme à plaisir, de toute espèce de droit sur ma pièce. Il est vrai que j'ai reçu douze cents francs, que je suis prêt à rendre en recevant ma partition; espérant qu'à son tour, l'académie royale de musique voudra bien me rendre compte de cent représentations (\*) qu'elle a faites d'un ouvrage, qu'elle savait n'être pas à elle, puisqu'elle n'en voulait pas payer le prix convenu.

(\*) Il faut ajouter toutes celles de cette dernière reprise et des suivantes, où pour le coup, les directeurs, qui eux-mêmes avaient contracté avec moi, ne pouvaient ignorer qu'ils disposaient d'un bien qui ne leur appartenait pas.

Que si cette académie a des plaintes à faire contre moi , elle peut les faire par-devant les tribunaux , et non pas s'établir juge dans sa propre cause , ni se croire en droit pour cela , de s'emparer de mon bien. Si-tôt qu'on est mécontent d'un homme , il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de le voler.

## A M. L E N I E P S.

A Montmorenci , le 5 avril 1759.

**É**H vive DIEU ! mon bon ami , que votre lettre est réjouissante ! Des cinquante louis , des cent louis , des deux cents louis , des quatre mille huit cents livres ! Où prendrais-je des coffres pour mettre tout cela ? Vraiment , je suis tout émerveillé de la générosité de ces Messieurs de l'opéra. Qu'ils ont changé ! O les honnêtes gens ! il me semble que je vois déjà les monceaux d'or étalés sur ma table ! Malheureusement , un pied cloche ; mais je le ferai recloner , de peur que tant d'or ne vienne à rouler par les trous du plancher dans la cave , au lieu d'y entrer par la porte en bons monceaux bien reliés , digne et vrai coffre-fort ,

non pas tout-à-fait d'un Gènevois , mais d'un Suisse. Jusqu'ici M. *Duclos* m'a gardé le secret de ces brillantes offres ; mais puisqu'il est chargé de mes les faire , il me les fera ; je le connais bien , il ne gardera sûrement pas l'argent pour lui. O quand je serai riche , venez , venez , avec vos moustres de l'Escalade : je vous serai manger un brochet long comme ma chambre.

O ça , notre ami , c'est assez rire ; mais que l'argent vienne. Revenons aux faits. Vous verrez par le mémoire ci-joint , et par les deux lettres qui l'accompagnent , l'état de la question. Ces lettres ont resté toutes deux sans réponse. Vous me dites qu'on me blâme dans cette affaire : je serais bien curieux de savoir comment , et de quoi. Serait-ce d'être assez insolent pour demander justice , et assez fou pour espérer que l'on me la rendra ? Dans cette dernière affaire , j'ai envoyé un double de mon mémoire à M. *Duclos* qui , dans le temps , ayant pris un grand intérêt à l'ouvrage , fut le médiateur et le témoin du traité. Encore échauffé d'un entretien qui ressemblait à ceux dont vous me parlez , je marquais un peu de colère et d'indignation dans ma lettre , contre les procédés des directeurs de l'opéra.

Un peu calmé, je lui récrivis pour le prier de supprimer ma première lettre : il répondit à cette première, qu'il m'approuvait fort de réclamer tous mes droits ; qu'il n'était assurément bien permis d'être jaloux du peu que je m'étais réservé, et que je ne devais pas douter qu'il ne fît tout ce qui dépendrait de lui, pour me procurer la justice qui m'était due. Il répondit à la seconde, qu'il n'avait rien apperçu dans l'autre, que je pusse regretter d'avoir écrit ; qu'au surplus, MM. *Rebel* et *Fraucœur* ne fesaient aucune difficulté de me rendre mes entrées ; et que comme ils n'étaient pas les maîtres de l'opéra lorsqu'on me les refusa, ce refus n'était pas de leur fait. Pendant ces petites négociations, j'appris qu'ils allaient toujours leur train, sans s'embarasser non plus de moi, que si je n'avais pas existé ; qu'ils avaient remis le Devin du village. vous savez comment, sans m'écrire, sans me rien faire dire, sans m'envoyer même les billets qui m'avaient été promis en pareil cas, quand on m'ôta mes entrées : de sorte que tout ce qu'avaient fait à cet égard les nouveaux directeurs, avait été de renchérir sur la mal-honnêteté des autres. Ontré de tant d'insultes, je rejetai dans ma troisième lettre à M. *Duclos*,

l'offre tardive et forcée de me redonner la restitution de ma pièce. M. *Duclos* ne m'a plus répondu. Voilà exactement à quoi l'affaire en est restée.

Or, mon ami, voyons de me selon la rigueur du droit, en quoi je suis à blâmer. Je dis, selon la rigueur du droit, à moins que les directeurs de l'opéra ne se fassent, des insultes et des affronts qu'ils m'ont faits, un titre pour exiger de ma part des honnêtetés et des grâces. Du moment que le traité est rompu, mon ouvrage m'appartient de nouveau. Les faits sont prouvés dans le mémoire. Ai-je tort de redemander mon bien ?

Mais, disent les nouveaux directeurs, l'infraction n'est pas notre fait. Je le suppose un moment; qu'importe? Le traité en est-il moins rompu? Je n'ai point traité avec les directeurs, mais avec la direction? Ne tiendrait-il donc qu'à des changemens sur des directeurs, pour faire impunément babouneroute tous les huit jours? Je ne connais ni ne veux connaître les sieurs *Rebellet* et *Francaeur*. Que *Gautier* ou *Garguille* dirigent l'opéra, que me fait cela? J'ai cédé mon ouvrage à l'opéra, sous des conditions qui ont été violées; je l'ai vendu pour un prix qui n'a point été payé, mon ouvrage n'est donc pas à l'opéra, mais à moi: je le

redemande ; en le retenant , on le vole. Tous cela me paraît clair. Il y a plus : en ne réparant pas le tort que m'avaient fait les anciens directeurs , les nouveaux l'ont confirmé ; en cela d'autant plus inexcusables, qu'ils ne pouvaient pas ignorer les articles d'un traité fait avec eux-mêmes en personnes. Étais-je donc obligé de savoir que l'opéra , où je n'allais plus , changeait de directeurs ? Pouvais-je deviner si les derniers étaient moins iniques ? Pour l'apprendre , fallait-il m'exposer à de nouveaux affronts , aller leur faire ma cour à leur porte , leur demander humblement en grâce , de vouloir bien ne me plus voler ? S'ils voulaient garder mon ouvrage , c'était à eux de faire ce qu'il fallait pour qu'il leur appartint ; mais en ne désavouant pas l'iniquité de leurs prédécesseurs , ils l'ont partagée ; en ne me rendant pas les entrées qu'ils savaient m'être dues , ils me les ont ôtées une seconde fois. S'ils disent qu'ils ne savaient où me prendre , ils mentent ; car ils étaient environnés de gens de ma connaissance , dont ils n'ignoraient pas qu'ils pouvaient apprendre où j'étais. S'ils disent qu'ils n'y ont pas songé , ils mentent encore ; car au moins , en préparant une reprise du Devin du village , ils ne pouvaient ne pas penser à ce qu'ils devaient à l'auteur.

Mais ils n'ont parlé de ne plus me refuser les entrées , que quand ils y ont été forcés par le cri public. Il est donc faux que la violation du traité ne soit pas de leur fait. Ils ont fait davantage , ils ont rouché sur la mal-honnêteté de leurs prédécesseurs ; car en me refusant l'entrée , le sieur de *Neuville* me déclara de la part de ceux-ci , que quand on jouerait le Devin du village , on aurait soin de m'envoyer des billets. Or , non-seulement les nouveaux ne m'ont parlé ni écrit , ni fait écrire ; mais quand ils ont remis le Devin du village , ils n'ont pas même envoyé les billets que les autres avaient promis. On voit que ces gens-là , tout fiers de pouvoir être iniques impunément , se croiraient déshonorés , s'ils faisaient un acte de justice.

En recommençant à ne me plus refuser les entrées , ils appellent cela me les rendre. Voilà qui est plaisant ! Qu'ils me rendent donc les cinq années écoulées depuis qu'ils me les ont ôtées ; la jouissance de ces cinq années ne m'était-elle pas due , n'entraint-elle pas dans le traité ? Ces messieurs penseraient-ils donc être quittes avec moi , en me donnant les entrées le dernier jour de ma vie ? Mon ouvrage ne saurait être à eux ,



qu'ils ne m'en paient le prix en entier. Ils ne peuvent me , dira-t-on , me rendre le temps passé ; pourquoi me l'ont-ils ôté ? C'est leur faute , me le doivent-ils moins pour cela ? C'était à eux , par la représentation de cette impossibilité , et par de bonnes manières , d'obtenir que je voulusse bien me relâcher en cela de mon droit , ou en accepter une compensation. Mais bon ! je vauz bien la peine qu'on daigne être juste avec moi ! Soit. Voyons donc en fin de mon côté , à quel titre je suis obligé de leur faire grâce. Ma foi , puisqu'ils sont si rogues , si vains , si dédaigneux de toute justice , je demande , moi , la justice en toute rigueur ; je veux tout le prix stipulé , ou que le marché soit nul. Que si l'on me refuse la justice qui m'est due , comment ce refus fait-il mon tort , et qui est-ce qui m'ôtera le droit de me plaindre ? Qu'y a-t-il d'équitable , de raisonnable à répondre à cela ? Ne devrai-je point peut-être un remerciement à ces messieurs , lorsqu'à regret et en rechignant , ils veulent bien ne me voler qu'une partie de ce qui m'est dû ?

De nos plaideurs Manceaux les maximes m'étonnent ;

Ce qu'ils ne prennent pas , ils disent qu'ils le donnent.

Passons aux raisons de convenance. Après m'avoir ôté les entrées tandis que j'étais à Paris , me les rendre quand je n'y suis plus , n'est-ce pas joindre la raillerie à l'insulte , et ne savent-ils pas bien que je n'ai ni le moyen ni l'intention de profiter de leur offre ? Eh ! pourquoi diable irais-je si loin chercher leur opéra ? n'ai-je pas tout à ma porte , les chouettes de la forêt de Montmorenci ?

Ils ne refusent pas , dit M. Duclos , de me rendre mes entrées. J'entends bien : ils me les rendront volontiers aujourd'hui , pour avoir le plaisir de me les ôter demain , et de me faire ainsi un second affront. Puisque ces gens-là n'ont ni foi ni parole , qui est-ce qui me répondra d'eux et de leurs intentions ? Ne me sera-il pas bien agréable de ne me jamais présenter à la porte que dans l'attente de me la voir fermer une seconde fois ? Ils n'en auront plus , direz-vous , le prétexte. Eh ! pardonnez-moi , Monsieur , ils l'auront toujours ; car si-tôt qu'il faudra trouver leur opéra beau , qu'on me remène aux carrières.

Que n'ont-ils proposé cette admirable condition dans leur marché ! Jamais ils n'auraient massacré mon pauvre *Devin*. Quand ils voudront me chicaner, manqueront-ils de prétextes ? Avec des mensonges on n'en manque jamais. Nout-ils pas dit que je fesais du bruit au spectacle , et que mou exclusion était une affaire de police ?

Premièrement , ils mentent. J'en prends à témoin tout le parterre et l'amphithéâtre de ce temps-là. De ma vie je n'ai crié ni battu des mains aux Bouffons , et je ne pouvais ni rire ni bâiller à l'opéra français , puisque je n'y restais jamais , et qu'aussi-tôt que j'entendais commencer la lugubre psalmodie , je me sauvais dans les corridors. S'ils avaient pu me prendre en faute au spectacle , ils se seraient bien gardés de m'en éloigner. Tout le monde a su avec quel soin j'étais consigné , recommandé aux sentinelles. Par-tout , on n'attendait qu'un mot , qu'un geste , pour m'arrêter ; et si-tôt que j'allais au parterre , j'étais environné de mouches qui cherchaient à m'exciter. Imaginez - vous s'il fallut user de prudence , pour ne donner aucune prise sur moi. Tous leurs efforts furent vains ; car il y a long-temps que je me suis dit : *Jean-Jacques*,

*puisque tu prends le dangereux emploi de défenseur de la vérité, sois sans cesse attentif sur toi-même, soumis en tout aux loix et aux règles, afin que quand on voudra te maltraiter, on ait toujours tort. Plaise à Dieu que j'observe aussi bien ce précepte jusqu'à la fin de ma vie, que je crois l'avoir observé jusqu'ici! Aussi, mon bon ami, je parle ferme, et n'ai peur de rien. Je sens qu'il n'y a homme sur la terre, qui puisse me faire du mal justement; et quant à l'injustice, personne au monde n'en est à l'abri. Je suis le plus faible des êtres, tout le monde peut me faire du mal impunément. J'éprouve qu'on le sait bien, et les insultes des directeurs de l'opéra sont pour moi le coup de pied de l'âne. Rien de tout cela ne dépend de moi; qu'y ferais-je? Mais c'est mon affaire que quiconque me fera du mal, fasse mal, et voilà de quoi je réponds.*

Premièrement donc, ils mentent; et en second lieu, quand ils ne mentiraient pas, ils ont tort; car quelque mal que j'eusse pu dire, écrire ou faire, il ne fallait point m'ôter les entrées, attendu que l'opéra n'en étant pas moins possesseur de mon ouvrage, n'en devait pas moins payer le prix convenu. Que  
fallait-il

fallait-il donc faire? M'arrêter, me traduire devant les tribunaux, me faire mon procès, me faire pendre, écarteler, brûler, jeter ma cendre au vent, si je l'avais mérité : mais il ne fallait pas m'ôter les entrées. Aussi bien, comment, étant prisonnier ou pendu, serais-je allé faire du bruit à l'opéra? Ils disent encore : puisqu'il se déplaît à notre théâtre, quel mal lui a-t-on fait de lui en ôter l'entrée? Je réponds qu'on m'a fait tort, violence, injustice, affront; et c'est du mal que cela. De ce que mon voisin ne veut pas employer son argent, est-ce à dire que je sois en droit d'aller lui conper la bourse?

De quelque manière que je retourne la chose, quelque règle de justice que j'y puisse appliquer, je vois toujours qu'en jugement contradictoire, par-devant tous les tribunaux de la terre, les directeurs de l'opéra seraient à l'instant condamnés à restitution de ma pièce, à réparation, à dommages et intérêts. Mais il est clair que j'ai tort, parce que je ne puis obtenir justice, et qu'ils ont raison, parce qu'ils sont les plus forts. Je défie qui que ce soit au monde, de pouvoir alléguer en leur faveur, autre chose que cela.

Il faut à présent vous parler de mes *lettres*. Tome V. D

braires , et je commencerai par M. Pissot. J'ignore s'il a perdu ou gagné avec moi ; toutes les fois que je lui demandais si la vente allait bien , il me répondait , *passablement* ; sans que jamais j'en aie pu tirer autre chose. Il ne m'a pas donné un sol de mon premier discours , ni aucune espèce de présent , sinon quelques exemplaires pour mes amis. J'ai traité avec lui pour la gravure du Devin du village , sur le pied de cinq cents francs , moitié en livres et moitié en argent , qu'il s'obligea de me payer à plusieurs fois et en certains termes : il ne tint parole à aucun , et j'ai été obligé de courir long-temps après mes deux cents cinquante livres.

Par rapport à mon libraire de Hollande , je l'ai trouvé en toutes choses exact , attentif , honnête. Je lui demandai vingt-cinq louis de mon Discours sur l'inégalité ; il me les donna sur-le-champ , et il envoya de plus une robe à ma gouvernante. Je lui ai demandé trente louis de ma Lettre à M. d'*Alembert* , et il me les donna sur-le-champ ; il n'a fait à cette occasion aucun présent , ni à moi ni à ma gouvernante , (\*) et il ne le devait pas ; mais il

(\*) Depuis lors , il lui a fait une pension viagère de trois cents livres ; et je me fais un seu-

m'a fait un plaisir que je n'ai jamais reçu de *M. Pissot*, en me déclarant de bon cœur qu'il faisait bien ses affaires avec moi. Voilà, mon ami, les faits dans leur exactitude. Si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai.

Si ceux qui m'accusent de manquer de désintéressement entendent par là que je ne me verrais pas ôter avec plaisir, le peu que je gagne pour vivre, ils ont raison; et il est clair qu'il n'y a pour moi d'autre moyen de leur paraître désintéressé, que de me laisser mourir de faim. S'ils entendent que toutes ressources me sont également bonnes, et que, pourvu que l'argent vienne, je m'embarasse peu comme il vient; je crois qu'ils ont tort. Si j'étais plus facile sur les moyens d'acquérir, il me serait moins douloureux de perdre, et l'on sait bien qu'il n'y a personne de si prodigue que les voleurs. Mais quand on me dépouille injustement de ce qui m'appartient, quand on m'ôte le modique produit de mon travail, on me fait un tort qu'il ne m'est pas aisé de réparer: il m'est bien dur

sible plaisir de rendre public, un acte aussi rare de reconnaissance et de générosité.

de n'avoir pas même la liberté de m'en plaindre. Il y a long-temps que le public de Paris se fait un J. J. Rousseau à sa mode , et lui prodigue d'une main libérale , des dons dont le J. J. Rousseau de Montmorenci ne voit jamais rien. Infirme et malade les trois quarts de l'année , il faut que je trouve sur le travail de l'autre quart , de quoi pourvoir à tout. Ceux qui ne gagnent leur pain que par des voies honnêtes , connaissent le prix de ce pain , et ne seront pas surpris que je ne puisse faire du mien de grandes largesses.

Ne vous chargez point , croyez-moi , de me défendre des discours publics ; vous auriez trop à faire ; il suffit qu'ils ne vous abusent pas , et que votre estime et votre amitié me restent. J'ai à Paris et ailleurs , des ennemis cachés , qui n'oublieront point les maux qu'ils m'ont faits ; car quelquefois l'offensé pardonne , mais l'offenseur ne pardonne jamais. Vous devez sentir combien la partie est inégale entr'eux et moi. Répandus dans le monde , ils y font passer tout ce qui leur plaît , sans que je puisse ni le savoir ni m'en défendre. Ne sait-on pas que l'absent a toujours tort ? D'ailleurs , avec mon étourdie franchise ,



je commence par rompre ouvertement avec les gens qui m'ont trompé. En déclarant haut et clair , que celui qui se dit mon ami ne l'est point , et que je ne suis plus le sien , j'avertis le public de se tenir en garde contre le mal que j'en pourrais dire. Pour eux, il ne sont pas si mal-adroits que cela. C'est une si belle chose que le vernis des procédés et le ménagement de la bienséance ! La haine en tire un si com:mode parti ! On satisfait sa vengeance à son aise , en faisant admirer sa générosité. On cache doucement le poignard sous le manteau de l'amitié , et l'on sait égorger en feignant de plaindre. *Ce pauvre citoyen ! dans le fond il n'est pas méchant ; mais il a une mauvaise tête , qui le conduit aussi mal que ferait un mauvais cœur.* On lâche mystérieusement quelque mot obscur , qui bientôt est relevé , commenté , répandu par les apprentifs philosophes ; on prépare dans d'obscurs conciliabules , le poison qu'ils se chargent de répandre dans le public. Tel a la grandeur d'ame de dire mille biens de moi , après avoir pris ses mesures pour que personne n'en puisse rien croire. Tel me défend du mal dont on m'accuse , après avoir fait ensorte qu'on n'en puisse douter. Voilà ce qui s'appelle de l'ha-

bileté ! Que voulez-vous que je fasse à cela ? Entends-je de ma retraite les discours que l'on tient dans les cercles ? Quand je les entendrais , irais-je , pour les démentir , révéler les secrets de l'amitié , même après qu'elle est éteinte ? Non , cher le Nieps ; on peut repousser les coups portés par des mains ennemies ; mais quand on voit parmi les assassins , son ami le poignard à la main ; il ne reste qu'à s'envelopper la tête.

Voilà les éclaircissemens que vous m'avez demandés : je suis épouvanté de leur longueur ; mais je n'ai pu les faire en moins de paroles , et je m'y suis étendu pour n'y plus revenir.

Adieu , mon bon et digne ami : que de choses j'aurais à vous dire ! Mais votre cœur vous parlera pour le mien. Je me sens l'aube émue , il faut quitter la plume.

A M. LE MARÉCHAL  
DE LUXEMBOURG.

A Montmorenci, le 30 avril 1762.

MONSIEUR,

**J**E n'ai oublié, ni les grâces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect et la reconnaissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la volonté de tenir ma parole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, monsieur le Maréchal, cet engagement ne pouvoit être que conditionnel; et dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce serait de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison, sans savoir si j'y serais vu de vous et de madame la Maréchale, avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le désir de n'en pas être indigne. Je conçois comment on rejette avec un res-

pect froid et repossant, les avances des grands qu'on n'estime pas ; mais comment, sans m'oublier, en userais-je avec vous, Monsieur, que mon cœur honore, avec vous que je rechercherais, si vous étiez mon égal ? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien de mon état au vôtre, il faut modifier ce langage : je sais que mon respect pour votre personne, ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang ; mais je sais mieux encore, que la pauvreté qui s'avilit, devient bientôt méprisable ; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant ; et ce danger même qui me préoccupe, m'empêche de rien faire ou rien dire à propos. Déjà, sans le vouloir, je puis avoir commis quelque faute, et cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point comment on doit se conduire avec les grands, qui ne s'est point soucié de l'apprendre, et qui n'aura qu'une fois en sa vie, regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc, monsieur le Maréchal, la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir

d'une grâce à laquelle je devais si peu m'attendre , et dont je voudrais ne pas abuser. Je n'ai point , quant à moi , changé de résolution ; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si M. *Chassot* m'apprend de votre part et de celle de madame la Maréchale , que je suis toujours le bien venu , vous verrez par mon empressement à profiter de vos grâces , que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison et que je sois admis quelquefois auprès de vous , soit que je reste dans la distance qui me convient , les bontés dont vous m'avez honoré , et la manière dont j'ai tâché d'y répondre , ont mis désormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque rapproche tous les états ; quelque élevé que vous soyez , quelque obscur que je puisse être , la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : souviens-toi que si M. le maréchal duc de *Luxembourg* t'honora de sa visite , et vint s'asseoir sur ta chaise de paille , au milieu de tes pots cassés , ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune , mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquise ; ne le fais jamais

rougir de l'honneur qu'il t'a fait. Daignez ; monsieur le Maréchal , vous dire aussi quelquefois : il est dans le patrimoine de mes pères , un solitaire qui s'intéresse à moi , qui s'attendrit au bruit de ma bienfaisance , qui joint les bénédictions de son cœur , à celles des malheureux que je soulage , et qui m'honore , non parce que je suis grand , mais parce que je suis bon.

Recevez , monsieur le Maréchal , les humbles témoignages de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A M A D. L A M A R É C H A L E  
D E L U X E M B O U R G.

Au petit château de Montmorenci  
le 15 mai 1759.

**T**OUTE ma lettre est déjà dans sa date. Que cette date m'honore ! que je l'écris de bon cœur ! Je ne vous loue point , Madame , je ne vous remercie point ; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage , j'ai tout dit dans le mien.

Daignez , madame la Maréchale , agréer mon profond respect.

A M. LE CHEVALIER

D'E LORENZY.

Au petit château, le 21 mai 1759.

**J'**AI fort prudemment fait , Monsieur , de supprimer avec vous les remerciemens ; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant de livres me sont venus de votre part , que je ne sais par lequel commencer. D'ailleurs le séjour enchanté que j'habite , ne me laisse guère le courage de lire , pas même d'écrire , au moins pour le besoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné , mes pieds me font perdre l'usage de mes mains , et le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a besoin de pluie , j'en ai grand besoin aussi. Madamela maréchale m'a marqué qu'elle craignait que je ne fusse pas bien. Elle a raison , l'on n'est jamais bien quand on n'est pas à sa place ; et dès qu'on en sort , on ne sait plus comment y rentrer. Toutefois je ne saurais me repentir de la faute que je puis avoir commise ; et dussé-je m'accoutumer à

un bien être pour lequel je n'étais pas fait, je ne voudrais pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre manière, l'honneur et les grâces dont m'ont comblé M. et m. dame de Luxembourg. Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne, pas même à eux. J'ai mes règles, mon ton, mes manières, dont je ne saurais changer; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de bienveillance peuvent exciter dans une ame honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang: s'ils réussissent, je réponds qu'ils seront contents de moi.

Pour vous, Monsieur, je ne vous dis rien; j'ai trop à vous dire. Il faut se voir. On venez, ou je vais vous chercher. Bon jour.

M. d'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu sa réponse. Je m'étais tenu à l'examen de la question, j'avais oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même; il a plus parlé de moi que je n'avais parlé de lui; il a donc tort.



## DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 27 mai 1759.

MONSIEUR ;

VOTRE maison est charmante ; le séjour en est délicieux. Il le serait plus encore, si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y suivent, me laissaient un peu moins appercevoir que je ne suis pas chez moi. A cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, monsieur le Maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit ; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherais-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux ? Gens du monde et de la cour, n'allez pas vous croire plus sages que moi : nous ne différons que par nos chimères.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former

un spectacle rare et peut-être unique , dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot ) entre deux hommes d'états si divers , qu'ils ne semblaient pas faits pour avoir la moindre relation entr'eux. Mais pour cela , Monsieur, il faut rester tel que vous êtes , et me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron ; je vous promets , moi , de ne point être votre panégyriste ; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très-belle chose , et que notre société , si j'ose employer ce mot , sera pour l'un et pour l'autre , un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons , obtenir pour moi des grâces , me tirer de mon état , et que j'acquiesce à vos bienfaits , vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais , Monsieur , il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et madame la Maréchale , au milieu de la foule inséparable de votre rang , et dont vous êtes sans cesse ou-

vironnés. C'est pourtant une condition dont j'aurais peine à me départir. Je ne veux, ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent; et si j'avais cru faire pour vous une exception, je ne l'aurais jamais faite. Mon humeur qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauraient supporter; mes maximes sur lesquelles je ne veux point me contraindre, et qui sûrement offenseraient tout autre que vous, la paix sur-tout et le repos de ma vie, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monsieur le Maréchal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voie que de cette manière.

Je ne me pardonnerais jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous, avant d'accepter l'honneur de vos offres; et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir: car en sentant quels devoirs j'allais contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici,

qui n'est rien pour vous , est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que quand je n'y aurais couché qu'une nuit , le public , la postérité peut-être , me demanderaient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie ; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur , ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant , il faut que je sois justifié , ou jamais je ne saurais l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. Monsieur le Maréchal , je pourrais , il est vrai , vous parler en termes plus respectueux , mais non pas plus honorables.

A MAD. LA MARÉCHALE  
DE LUXEMBOURG.

Au petit château , le 3 juin 1759.

MADAME ,

**J'**APPRENDS que votre santé est parfaitement rétablie , et je compte au nombre de vos bienfaits , de m'en réjouir et de vous le dire. Si

chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qu'elle intéresse , songez quelquefois , je vous supplie , aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de votre parc est si bon pour les malades , qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescens ; et quant à moi , je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller. Agréez , madame la Maréchale , les assurances de mon profond respect.

A. M. VERNES.

A Montmorenci , le 14 juin 1759.

**J**E suis négligent , cher Vernes , vous le savez bien ; mais vous savez aussi que je n'oublie pas mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs lettres ni les miennes ; et quelque'exacts qu'ils puissent être , je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde , je ne m'inquiète de mes torts apparens , pourvu que je n'en aie pas de véritables , et j'espère bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. *Tronchin* vous a dit que j'avais pris le parti de ne plus

aller à Genève, il a, lui, pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas pris, quant à présent, la résolution d'aller à Genève, ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette dernière, que si je savais y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirais dès demain ; mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas : tous les Gênois n'ont pas pour moi le cœur de mon ami *Vernes* ; tout ami de la vérité trouvera des ennemis par-tout, et il m'est moins dur d'en trouver par-tout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Gênois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton, et l'on y réussit si bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous si élégans, si brillans, si agréables, que feriez-vous de ma bizarre figure et de mes maximes gothiques ? Que deviendrais-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître en plaisanteries, qui vous instruit si bien ? Vous me trouveriez fort ridicule, et moi je vous trouverais fort jolis ; nous aurions grand'peine à nous accorder ensemble. Je ne veux point vous répéter mes vieilles rabâcheries, ni aller chercher de l'humeur parmi

vous. Il vaut mieux rester en des lieux où , si je vois des choses qui me déplaisent, l'intérêt que j'y prends n'est pas assez grand pour me tourmenter. Voilà, quant à présent, la disposition où je me trouve, et mes raisons pour n'en pas changer, tant que ne convenant pas au pays où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays-ci un hôte trop insupportable, et jusqu'ici je n'y suis pas traité comme tel. Qu'es'il m'arrivait jamais d'être obligé d'en sortir, j'espère que je ne rendrais pas si peu d'honneur à ma patrie, que de la prendre pour un pis-aller.

Adieu, cher *Vernes* ; je n'ai pas oublié le temps où vous m'offrîtes de me venir voir, et où, quand je vous eus pris au mot, vous ne m'en parlâtes plus. Je n'ai rien dit, quand vous êtes resté garçon ; et si, maintenant que vous voilà marié, et que la chose est impossible, je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne désespère point d'avoir le plaisir de vous embrasser, non pas à Montinorenci, mais à Genève. Adieu, de tout mon cœur.

A M. C A R T I E R.

A Montmorenci, le 10 juillet 1759.

**J**E te remercie de tout mon cœur, mon bon patriote, et de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma santé, et des offres humaines et généreuses que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que si la chose était possible, j'accepterais ces offres avec autant et plus de plaisir de toi, que de personne au monde; mais, mon cher, on t'a mal exposé l'état de la maladie; le mal est plus grave et moins mérité, et un vice de conformation apporté dès ma naissance, achève de le rendre absolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'est la reconnaissance qu'elles m'inspirent, et le plaisir de connaître et d'estimer un de mes concitoyens de plus.

Quant à ton style, il est bon et honorable; pourquoi veux-tu t'excuser, puisqu'il est celui de l'amitié? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve, qu'en m'efforçant de l'imiter, et il ne tient qu'à toi de voir que c'est de bon cœur. Ne serais-tu point par hasard un de



nos frères les Quakers ? Si cela est , je m'en réjouis , car je les aime beaucoup ; et à cela près que je ne tutoie pas tout le monde , je me crois plus Quaker que toi. Cependant , peut-être n'est-ce pas là ce que nous faisons de mieux l'un et l'autre ; car c'est encore une autre folie que d'être sage parmi les foux. Quoi qu'il en soit , je suis très-content de toi et de ta lettre , excepté la fin , où tu te dis encore plus à moi qu'à toi ; car tu mens , et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire aussi des mensonges. Adieu , cher patriote ; je te salue et t'embrasse de tout mon cœur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

A M. L E M A R É C H A L  
D E L U X E M B O U R G .

Août 1759.

**A** ssez d'autres vous feront des complimens. Je sais combien le roi vous est cher , et vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage d'estime (\*). Je sais bien que vous êtes

(\* ) La survivance de sa charge de capitaine des gardes , accordée à M. le duc de Montmorenci.

## 82 LETTRE A LA MARÉCHALE

bon père, et ce témoignage est une grâce pour votre fils. Vous voyez que mon cœur entend le vôtre, et qu'il sait quelle sorte de plaisir vous touche le plus ; il le sait, il le sent, il s'en félicite. Ah, monsieur le Maréchal ! vous ne savez pas combien il m'est doux de voir que l'inégalité n'est pas incompatible avec l'amitié, et qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami.

### A M A D. L A M A R É C H A L E D E L U X E M B O U R G.

A Montmorenci, le 31 août 1759.

**N**ON, madame la Maréchale, vous ne me faites point de présens ; vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour ! Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assez pour croire me donner ainsi le change ? En vérité, Madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allais tout oublier, hormis mon devoir ; et comme si j'étais votre égal, mon cœur eût osé s'élever jusqu'à l'amitié. Mais vous ne voulez que de la reconnaissance : il faut bien tâcher de vous obéir.

A M. LE MARÉCHAL

DE LUXEMBOURG.

Novembre 1759.

QUELLE vie triste et pénible ! Que je pressens d'ici vos ennuis , et que je les partage ! O monsieur le Maréchal ! quand viendrez-vous reprendre ici , dans la simplicité de nos promenades champêtres , le contentement , la gaité , la sérénité d'esprit ? Je me sais presque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici sans vous : elle n'est plus parfaite , quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma dernière lettre , je n'ai point eu de rechûte , et je suis aussi bien que je puisse être pour la saison. Mais vous , Monsieur , faites-moi dire un mot de vous , je vous supplie. Je voudrais bien aussi savoir où est M. le duc de Montmorenci , et si vous ne l'attendez pas cet hiver.

A MAD. LA MARÉCHALE

## DE LUXEMBOURG.

A Montmorenci, le 15 novembre 1759.

**V**ous ne me répondez point, madame la Maréchale ; votre silence m'effraie. Il faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aie eu trop raison, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, et soyez équitable. Comblé de tant de caresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisait trouver digne ? Mais où est ma faute ? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion ? Qu'ai-je fait pour la détruire ? Elle devait ne point commencer, ou ne point finir.... Quoi, sitôt ?... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offensée, étoit-ce en les justifiant, qu'il fallait m'en punir ?

En vérité, madame la Maréchale, j'ai le regret de ne savoir de quoi m'accuser ; car dans la distance qui nous sépare, il vaudrait mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Crai-

gnant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irais me jeter à vos pieds, et je n'épargnerais ni soumissions, ni prières, pour effacer vos mécontentemens, bien ou mal fondés. Mais dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon cœur me demande ; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lettre restoit encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

A M. LE MARÉCHAL

DE LUXEMBOURG.

A Montmorenci, le 25 décembre 1759.

**J'**APPRENDS, monsieur le Maréchal, la perte que vous venez de faire (\*), et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous. Car la joie se suffit à elle-même ; mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus pré-

(\*) De Mad. la duchesse de Villeroy, sa sœur.

cieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables ! Ah ! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers , à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre , que je la trouve peu regrettable à tous égards ! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent ; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe ? En sont-elles moins naturelles ? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler , et qui sent aigrir ses propres peines , en s'attendrissant sur les leurs.

A MAD. LA MARÉCHALE

DE LUXEMBOURG.

15 Janvier 1760

**J**E vous oublie donc, madame la Maréchale ? Si vous le pensiez , vous ne daigneriez pas me le faire dire ; et si cela était , je ne vaudrais pas la peine que vous vous en apperçussiez. Taxez-moi de lenteur , mais non pas de né-

gligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi sur les faits. Vous savez que je fais pour madame *Houdetot* une copie pareille à la vôtre. Elle avait grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire plaisir. Cependant il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie : il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la première partie dans huit jours. En continuant de la même manière, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, et concluez. Quand j'aurai eu le temps de vous expliquer comment je travaille et comment je puis travailler, vous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vite. En attendant, j'ai un peu sur le cœur le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyais pas que vous me jugeassiez sans m'entendre, et que vous me jugeassiez si sévèrement. Jen'oublierai de long-temps que vous m'accusez de vous oublier. Consultez un peu là-dessus M. le Maréchal, je vous en supplie. Il y a un temps infini que je ne lui ai écrit. Demandez-lui s'il croit pour cela que je l'oublie. Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

## A M. M O U L T O U.

A Montmorenci, le 29 janvier 1760.

**S**I j'ai des torts avec vous, Monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir, et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous : car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort, et où je me reconnais si peu ? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas ; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez : je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, et je tâcherai de mériter dans la suite, que vous en pensiez autant de moi.

Il y a un peu de la faute de M. *Farre*, si je vous répons si tard. Il m'avait promis de me revenir voir, et je m'étais promis, après avoir causé un peu de temps avec lui, de lui remettre une lettre pour vous ; je l'ai attendu, et il n'est point revenu. Je l'ai reçu avec simplicité, mais avec joie ; je n'imagine pas qu'une pareille réception puisse rebuter un Gênois, et un ami de M. *Moultou*. Si cela pouvait être, mon intention serait bien



mal remplie , et j'en serais véritablement affligé.

M. *Favre* avait un extrait de votre sermon sur le luxe , il me l'a lu , et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous , Monsieur ?

Au reste vous êtes le premier , que je sache , qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs , et qu'à la fin les pauvres l'ennuient ; à la fin c'est un air , de les laisser périr , comme c'en fut d'abord un de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité , vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit , vous ne ferez que le leur faire aimer davantage ; il fallait faire voir au contraire , que l'opinion tournée en faveur de la richesse et du luxe , anéantit l'inégalité des rangs ; et que tout le crédit gagné par les riches , est perdu pour les magistrats. Il me semble qu'il y aurait là-dessus , un autre sermon bien plus utile à faire , plus

profond , plus politique encore , et dans lequel , en faisant votre cour , vous diriez des vérités très-importantes , dont tout le monde serait frappé.

Vous me parlez de ce Voltaire ! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie ; je le haïrais davantage , si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talens , qu'un opprobre de plus , qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talens ne lui servent , ainsi que ses richesses , qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Génois , il vous paie bien de l'asyle que vous lui avez donné ! Il ne savait plus où aller faire du mal ; vous serez ses dernières victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages soient tentés d'avoir un tel hôte après vous.

Ne nous faisons plus illusion , Monsieur ; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'*Alembert*. Je ne croyais pas nos progrès si grands , ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède ; il ne vous faut plus que des palliatifs , et la comédie en est un. Homme de bien , ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité ; vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore

que des esclaves ; apprenez-nous , s'il se peut , à n'être pas des méchans. *Non ad vetera instituta , quæ jam pridem , corruptis moribus , ludibrio sunt , revocans* ; mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérêt , qui seules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu , Monsieur ; je vous embrasse.

*P. S.* J'allais faire partir ma lettre quand M. Favre est entré. J'ai été charmé de voir qu'il n'était pas mécontent de moi. J'ai passé avec lui une demi-journée agréable ; nous avons parlé de vous. Il m'a dit que vous méditez un second sermon sur la même matière ; j'en suis fort aise. Bon jour.

A M. \* \* \*

Montmorenci. . . . . 1760.

**L**E mot propre me vient rarement , et je ne le regrette guère en écrivant à des lecteurs aussi clair-voyans que vous. La préface (\*) est imprimée , ainsi je n'y puis plus rien changer.

(\*) Celle de la Nouvelle Héloïse.

Je l'ai déjà consue à la première partie ; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez : mais elle ne contient rien dont je ne vous aie déjà dit ou écrit la substance, et j'espère que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même, car il est en route. Malheureusement, mes exemplaires ne viennent qu'avec ceux du libraire. J'espère pourtant faire en sorte que vous ayez le vôtre avant que le livre soit public. Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part ; mais j'y dis trop de bien et trop de mal du livre, pour la donner d'avance ; il faut lui laisser faire son effet bon ou mauvais de lui-même, et puis la donner après.

Quant aux aventures d'Edouard, il serait trop tard, puisque le livre est imprimé ; d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, et il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour madame la maréchale de Luxembourg, et qui est entre ses mains.

A l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, et du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraie point ; je suis sûr qu'on ne m'inquiétera jamais justement, et

c'est une folie de vouloir se précautionner contre l'injustice. Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire ; et qui doivent-être dites par un croyant. Je serai ce croyant là ; et si je n'ai pas le talent nécessaire , j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte , et que je voudrais cimenter de mon sang ! Mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées , et qui portent de si mauvais fruits.

Quoique je n'aie plus reçu de nouvelles de mon libraire depuis la dernière feuille , je crois son envoi en route , et j'estime qu'il arrivera à Paris vers Noël. Au reste , si vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage , je ne vois pas pourquoi vous vous abstiendriez de dire que vous l'avez lu , puisque cela ne peut que favoriser le débit. Pour moi , j'ai gardé le secret que nous nous sommes promis mutuellement ; mais si vous me permettez de le rompre , j'aurai grand soin de me vanter de votre approbation.

Un jeune Gênois , qui a du goût pour les beaux arts , a entrepris de faire graver pour ce livre , un recueil d'estampes dont je lui ai donné les sujets : comme elles ne peuvent être prêtes à temps pour paraître avec le livre , elles se débiteront à part.

A M. LE MARÉCHAL

DE LUXEMBOURG.

A Montmorenci, le 2 février 1760.

**C**OMPTEZ-VOUS les mois, monsieur le Maréchal ? Pour moi je compte les jours, et il me semble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de Pâques, pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher. J'ai donc oublié d'inscr du présent, puisque je désire l'avenir; et voilà de quoi vous êtes cause. La vie n'est plus égale quand le cœur a des besoins; alors le temps passe trop lentement ou trop vite; il n'a sa mesure fixe que pour le sage. Mais où est le sage? Que je le plains! Il est égal, parce qu'il est sensible; ses heures ont toutes la même longueur, parce qu'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrais pas pour tout au monde, un ami dont la montre irait toujours bien. Monsieur le maréchal, vous avez fort dérangé la mienne; elle retarde tous les jours davantage, elle est

prête à s'arrêter. Je voudrais aller la remonter près de vous , mais cela m'est impossible ; mon état et la saison me condamnent à vous attendre.

## A M. DE MALESHERBES.

De Montmorenci, le 6 mars 1760.

**C**OMBLÉ depuis long-temps , Monsieur ; de vos bontés , j'en profitais en silence , bien sûr que vous n'auriez pu m'en croire digne , si vous m'y eussiez cru peu sensible , et bien plus sûr encore que vous aimiez mieux mériter des remerciemens que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey , mon libraire , de vous adresser les épreuves du fade recueil qu'enfin j'o fais imprimer ; je suis même tout disposé à croire et à m'en glorifier , que cette grâce est plus accordée à moi qu'à lui. Mais , Monsieur , il n'a pu vous la demander , et je ne puis m'en prévaloir , qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse ; et c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendais cet éclaircissement d'une de ses lettres,

dont il fait mention dans une autre , et qui ne m'est pas parvenue : ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime , pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres , ne m'aveugle point sur le jugement que vous en porterez sans doute , et qui doit être confirmé par le public ; je souhaiterais seulement que ce jugement se bornât au livre , et ne s'étendît pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai , Monsieur , de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues , refermées à mon adresse , et mises à la poste , me parviendront exactement. Si les paquets étaient fort gros , nous avons un messenger qui va quatre fois la semaine à Paris , et dont l'entrepôt est à l'*hôtel de Grammont , rue St. Germain-l'Auxerrois*. Tous les paquets qu'on y porte à mon adresse , me parviennent fidèlement aussi , et même quelquefois plutôt que par la poste , parce que le messenger retourne le même jour. Recevez , Monsieur , avec mes très-humbles excuses , les assurances de ma reconnaissance et de mon profond respect.



## A U M Ê M E.

A Montmorenci, le 18 mai 1760.

**M.** Rey me marque , Monsieur, qu'il a mis à la poste, le 8 de ce mois , un paquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point reçu ce paquet , et il ne m'est rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc , Monsieur , de vous demander si vous avez reçu ce même paquet ; car comme son retard suspend tout , il m'importerait de savoir où il faut le réclamer. Le contre-seing , votre cachet , votre nom sont trop respectés pour que je puisse imaginer qu'un tel paquet se perde à la poste ; et je connais trop vos attentions , votre exactitude , pour supposer qu'il vous soit resté. Mais , Monsieur, est-il bien sûr que les envois ne passent point par quelque autre main , en sortant des vôtres , et que peut-être ces misérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre insu ? Il y a quinze jours que je reçus deux paquets consécutivement l'un le lundi, l'autre le lendemain , et je conjecturai que vous n'aviez pas arrangé ainsi cet envoi. Si cela était , il serait à croire

qu'un paquet pût se perdre , où les autres se retardent.

C'est à regret , Monsieur , que je fais passer sous vos yeux ces minuties ; mais j'y suis forcé par la chose même , et il est très-sûr que l'importunité que je vous cause , me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras :

Agréez , Monsieur , les assurances de mon profond respect.

A M. D E B A S T I D E .

Le 16 juin 1760.

**M.** Duclos vous aura dit , Monsieur , qu'il m'envoya la semaine dernière l'argent que vous lui aviez remis pour moi ; et j'ai aussi reçu avant-hier , le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique , dont je vous fais mes remerciemens. Je l'ai lu avec plaisir ; cependant , je crains que le style n'en soit un peu trop soigné. S'il était un peu plus simple , ne pensez-vous pas qu'il serait un peu plus clair ? Une longue lecture me paraît difficile à soutenir sur le ton que vous avez pris. Je crains aussi que les petites lettres dont vous coupez

les matières , ne disent pas grand'chose. Deux ou trois sujets variés , mais suivis , feraient peut-être un tout plus agréable. Si je ne sais ce que je dis , comme il est probable , acte de mon zèle , et puis jetez mon papier au feu.

Quand vous ferez imprimer *la paix perpétuelle* , vous voudrez bien Monsieur , ne pas oublier de m'en envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos. Il est très-apparent que le public ne prendrait pas le mot de *secte* dans le sens que je l'avais écrit ; au reste , ce sens peut être contre la bonne acception du mot , mais il n'est pas contre mes principes.

Il y a une note où je dis que dans vingt ans ; les Anglais auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre *le reste de leur liberté* ; car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

Quand vous me demandez de vous ouvrir mon porte-feuille , voulez-vous , Monsieur , insulter à ma misère ? Non ; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon cœur.

A MAD. LA MARÉCHALE

DE LUXEMBOURG.

Le 20 juin 1760.

**V**OICI, Madame, la troisième partie des lettres. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet ; et puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie, le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espèce, en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé. Vous voyez, madame la Maréchale ; que je ne vous rends pas le mal pour le mal ; car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse, vous et monsieur le Maréchal ; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici l'un et l'autre, à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

## A L A M Ê M E.

A Montmorency, le 6 octobre 1750.

**V**ous savez, Madame, que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterais donc de vous parler de ma santé, si elle n'étais assez bonne pour n'en rien dire. vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assez de me conserver. Vous et monsieur le Maréchal m'avez rendu l'amour de la vie; elle me sera chère tant que vous y prendrez intérêt. M. le prince de *Conti* est venu ici avec madame de *Boufflers*, et je n'ignore pas à qui s'adressait cette visite. Je ne suis point surpris que l'honneur de votre bienveillance m'en attire d'autres; mais en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les pertreaux que j'ai reçus, me confirment que monsieur le Maréchal se porte bien, et que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi, je ne sais si j'edois être bien aise ou fâché d'avoir si peu de mérite à penser continuellement à vous; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée, où votre nom

ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement et respect.

Votre copie n'est pas encore achevée ; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais cependant, Madame, vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à madame de *Houdetot*, et je tâche de n'en manquer à personne.

A M. LE MARÉCHAL  
DE LUXEMBOURG.

Le 7 octobre 1760.

**S**I j'avais à me fâcher contre vous, monsieur le Maréchal, ce serait de la trop grande exactitude à répondre, à laquelle vous m'avez accoutumé, et qui fait que je m'alarme aussitôt que vous en manquez. J'étais inquiet, et je n'avais que trop raison de l'être. Madame la Maréchale était malade, et je n'en savais rien ! La maladie de madame la princesse de *Roheck* vous tenait en peine, et je n'en savais rien ! Après cela, pensez-vous que je puisse être tranquille toutes les fois que vous tarderez à me répondre ? Comment

puis-je alors éviter de me dire, que si tout allait bien, vous auriez déjà répondu.

Madame la Maréchale est quitte de sa fièvre : mais ce n'est pas assez ; je voudrais bien apprendre aussi qu'elle est quitte de son rhume, et n'a plus besoin de garder le lit. Sans écrire vous-même, faites-moi marquer, je vous prie, par quelqu'un de vos gens, comment elle se trouve. Il faut bien que mon attachement vous coûte un peu de peine, quand il ne me laisse pas non plus sans soucis.

La nouvelle perte dont vous êtes menacé, ou plutôt que vous avez déjà faite, vous affligera sans vous surprendre : vous n'avez que trop eu le temps de la pressentir et de vous y préparer. Après l'avoir pleurée vivante, vous devez voir avec quelque sorte de consolation, le moment qui terminera ses larmes. Vivre pour souffrir, n'est pas un sort désirable ; mais ce qui est désirable et rare, est de porter jusqu'à la fin de ses peines, la sécurité qui les adoucit ; elle cessera de souffrir, sans avoir eu l'effroi de cesser de vivre. Tandis qu'elle est dans cet état paisible, mais sans ressource, le meilleur souhait qui me reste à faire pour vous et pour elle, est

de vous savoir bientôt délivré du sentiment de ses maux.

## A M. D E L A L I V E.

Le 7 octobre 1760.

**J**ÉTAIS occupé, Monsieur, au moment que je reçus votre présent, à un travail qui ne pouvait se remettre, et qui m'empêcha de vous en remercier sur-le-champ. Je l'ai reçu avec le plaisir et la reconnaissance que me donnent tous les témoignages de votre souvenir.

Venez, Monsieur, quand il vous plaira ; voir ma retraite ornée de vos bienfaits ; ce sera les augmenter, et les momens que vous aurez à perdre ne seront point perdus pour moi. Quant au scrupule de me distraire, n'en ayez point. Grâce au ciel, j'ai quitté la plume pour ne la plus reprendre ; du moins l'unique emploi que j'en fais désormais, craint peu les distractions. Que n'ai-je été toujours aussi sage ! Je serais aimé des bonnes gens ; et ne serais point connu des autres. Rentré dans l'obscurité qui me convient, je la trou-



verai toujours honorable et douce , si je n'y suis point oublié de vous.

[ A MADAME DE BOUFFLERS.

A Montmorenci, le 7 octobre 1760.

**R**ECEVEZ mes justes plaintes , Madame : j'ai reçu de la part de monsieur le prince de *Conti* , un second présent de gibier , dont sûrement vous êtes complice , quoique vous sussiez , qu'après avoir reçu le premier , j'avais résolu de n'en plus accepter d'autré. Mais S. A. S. a fait ajouter dans la lettre , que ce gibier avait été tué de sa main , et j'ai cru ne pouvoir refuser ce second acte de respect à une attention si flatteuse. Deux fois je n'ai songé qu'à ce que je devais au prince ; il sera juste à la troisième , que je songe à ce que je me dois.

Je suis vivement touché des temoignages d'estime et de bonté , dont m'a honoré S. A. et auxquels j'aurais le moins dû m'attendre ; je sais respecter le mérite jusques dans les princes , d'autant plus que quand ils en ont , il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui , qui ne soit selon

mon cœur, excepté son titre ; encore sa personne m'attire-t-elle plus que son rang ne me repousse. Mais, Madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus mes maximes, même pour lui. Je leur dois peut-être en partie l'honneur qu'il m'a fait ; c'est encore une raison pour qu'elles me soient toujours chères. Si je pensais comme un autre, eût-il daigné me venir voir ? Hé bien, j'aime mieux sa conversation que ses dons.

Ces dons ne sont que du gibier, j'en conviens ; mais qu'importe ? Ils n'en sont que d'un plus grand prix, et je n'y vois que mieux la contrainte dont on use pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'est sans conséquence. Quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien. Si-tôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande ; et quiconque en vient à demander, fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paraît inévitable. Or, Madame, quoi qu'il arrive : je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que M. le maréchal de *Luxembourg* m'envoie du gibier de sa chasse, et que je l'accepte. Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus ; car j'aurais honte de

rien refuser de sa main. Mais je suis très-sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon cœur , et pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. M. le maréchal de *Luxembourg* est avec moi dans un cas unique. Madame , je suis à lui ; il peut disposer comme il lui plaît de son bien.

Voilà une bien grande lettre , employée à ne vous parler que de moi : mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage ; et si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude , vous en verrez aisément la raison.

## A M. DE MALESHERBES.

A Montmorenci, le 5 novembre 1760.

**J**E vois , Monsieur , par la réponse dont vous m'avez honoré , que j'ai commis , sans le savoir , une indiscretion pour laquelle je vous dois , avec mes humbles excuses , ma justification autant qu'il est possible. Prenant donc la discussion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi , comme une permission d'y entrer à mon tour , j'userai de cette liberté pour vous exposer les raisons de mon sentiment , que j'estimais être aussi le vôtre , sur l'affaire en question.

Je remarquerai d'abord , qu'il y a sur le droit des gens , beaucoup de maximes incontestées , lesquelles sont pourtant et seront toujours vaines et sans effet dans la pratique , parce qu'elles portent sur une égalité supposée entre les états comme entre les hommes ; principe qui n'est vrai pour les premiers , ni de leur grandeur , ni de leur forme , ni par conséquent du droit relatif des sujets , qui dérive de l'une et de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes , qui tous ont reçu de la nature une mesure commune , et des bornes qu'ils ne peuvent passer ; mais le droit des gens , tenant à des mesures d'institutions humaines et qui n'ont point de terme absolu , varie et doit varier de nation à nation. Les grands états en imposent aux petits et s'en font respecter ; cependant ils ont besoin d'eux , et plus besoin , peut-être , que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux , mais ils se compensent ; et de-là naît le vrai droit des gens , établi , non dans les livres , mais entre les hommes. Les uns ont pour eux , les honneurs , le rang , la puissance ; les autres , le profit ignoble , et la petite utilité.

utilité. Quand les grands états voudront avoir à eux seuls leurs avantages , et partager ceux des petits , ils voudront une chose impossible ; et quoi qu'ils fassent , il ne parviendront jamais à établir dans les petites choses , cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naissent de la nature du gouvernement , ne modifient pas moins nécessairement les droits respectifs des sujets. La liberté de la presse , établie en Hollande , exige dans la police de la librairie , des réglemens différens de ceux qu'on lui donne en France , où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on voulait , par des traités de puissance à puissance , établir une police uniforme et les mêmes réglemens sur cette matière entre les deux états , ces traités seraient bientôt sans effet , ou l'un des deux gouvernemens changerait de forme ; attendu que dans tous pays il n'y a jamais de loix observées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie est prodigieux en France , presque aussi grand que dans le reste de l'Europe entière. En Hollande , il est presque nul. Au contraire , il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande

qu'en France. Ainsi l'on pourrait dire à quelque égard, que la consommation est en France, et la fabrication en Hollande, quand même la France enverrait en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays ; parce qu'où le Français est consommateur, le Hollandais n'est que facteur : la France reçoit pour elle seule ; la Hollande reçoit pour autrui. Tel est entre les deux puissances, l'état relatif de cette partie du commerce ; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudrait que la fabrique fût où est la consommation : mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la censure. Il ne saurait quand il le voudrait, adoucir cette rigueur ; car un gouvernement qui peut tout, ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens, qui ne sont pas moindres ; c'est de faire sans inconvénient, tout ce qui est utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne

doit pas permettre; et qu'il convient de tolérer: d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre, dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque à sa seule littérature, ferait scission avec le corps de la république des lettres, retomberait bientôt dans la barbarie, et perdrait même d'autres branches de commerce, auxquelles celle-là sert de contre-poids. Mais, quand un livre imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire; et la conséquence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable: car comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans le royaume, les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression faite en Hollande, d'un livre imprimé en France, fait peu de tort au libraire Français; et la réimpression faite en France, d'un livre imprimé en Hollande, ruine le libraire Hollandais. Si cette considération ne touche pas le gouvernement

de France , elle touche le gouvernement de Hollande ; et il saura bien la faire valoir , si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair.

Jesais trop bien , Monsieur , à qui je parle , pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et l'homme d'état versé dans ces matières , n'a pas besoin des éclaircissemens qui seraient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe , et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire Hollandais commerce avec un libraire Français , comme ils disent , en échange ; c'est - à - dire , lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres , alors le profit est double et commun entr'eux ; et aux frais du transport près , l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement , étaient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot et avec Durand , de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus le libraire Hollandais , qui craint la contrefaction , se met à couvert et traite avec le libraire Français , de manière que celui-ci se charge , à ses périls et risques , du débit des exemplaires qu'il reçoit , et dont



le nombre est convenu entr'eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la Julie. Il met son correspondant Français en son lieu et place : et suivant , sans le savoir , le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui , il lui envoie à-la-fois , la moitié de son édition. Par ce moyen , la contrefaction , si elle a lieu , ne nuira point au libraire d'Amsterdam , mais au libraire de Paris qui lui est substitué. Ce sera un libraire Français qui en ruinera un autre ; ou ce seront deux libraires Français qui s'entruineront mutuellement.

De tout ceci , se déduisent seulement les raisons qui me portaient à croire que vous ne permettiez point qu'on réimprimât en France, contre le gré du premier éditeur , un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me reste à vous exposer celles qui m'empêchent , et de consentir à cette réimpression , et d'en accepter aucun bénéfice , si elle se fait malgré moi. Vous dites , Monsieur , que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire Hollandais , parce que je n'ai pu lui céder que ce que j'avais , et que je n'avais pas le droit d'empêcher les libraires de Paris

de copier ou contrefaire son édition. Mais équitablement, je ne puis tirer de-là qu'une conséquence à ma charge ; car j'ai traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnais à ce que je lui ai cédé. Or, il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avais réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyais avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avais cru, il est clair que, loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut souffrir.

Si je recevais derechef d'un libraire de Paris, le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurais vendu mon manuscrit deux fois ; et comment aurais-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus et augmentés de nouvelles pièces ? Il est vrai que, n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci, passer par-dessus son opposition, dont il m'a fait le juge, et cela, par le même principe qui m'empêche, Monsieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je

me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au-delà.

Soit donc que vous jugiez à-propos de permettre ou d'empêcher la contrefaçon ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma qualité d'éditeur, ni choisir un libraire Français pour cette réimpression, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice, en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion, de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous réitérer, Monsieur, ceux de ma reconnaissance et de mon profond respect, etc.

*P. S.* Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir troublé vos délassemens par ma précédente lettre. J'attendrai, pour faire partir celle-ci, votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit. Je trouve une lâcheté qui me répugne, à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paroître et juger le livre; et puis je dirai mes raisons.

Rey me paraît fort en peine de n'avoir point reçu, Monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne devait point être inquiet de ce retard ; que le livre, par son espèce, ne pouvait souffrir de difficulté, et que sur toute matière suspecte, il était le plus circonspect de tous les écrits que j'avais publiés jusqu'ici. J'espère qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles, qui vous en ait fait penser autrement.

## A U M Ê M E.

Novembre 1760

**L**ORSQUE je reçus, Monsieur, la première feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le paquet ; et ni la lettre que je vous avais écrite, ni la réponse dont vous m'aviez honoré, ne me donnaient lieu de concevoir cette idée. Je jugeai simplement, que n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet. Cependant, voyant que vous n'aviez

pas moins en l'attention d'y faire ajouter une enveloppe contre - signée , je jugeai que celles de Rey étaient inutiles , et je lui écrivis d'envoyer désormais les feuilles sous une seule enveloppe , à votre adresse ; jugeant que vous connaissiez suffisamment au contenu , qu'il m'était destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille , je me suis félicité de ma précaution , par une autre raison à laquelle je n'avais pas songé , et dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré nos conventions , vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets , comment puis - je , Monsieur , ne m'en pas faire ni de permettre qu'ils vous soient adressés ? Quand Rey vous a demandé cette permission , nous avons songé lui et moi , que puisqu'il fallait toujours que le livre passât sous vos yeux comme magistrat , vous vous feriez un plaisir , comme ami et protecteur des lettres , d'en rendre l'envoi utile au libraire , et commode à l'éditeur. Si vous avez résolu de ne point lire l'ouvrage , peut-être en dois-je être charmé ; mais si vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée , je vous prie , Monsieur , de donner la préférence aux envois qui me sont destinés ,

afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause , et que je vous en sois obligé de meilleur cœur. J'ai trouvé la première épreuve si fautive , que j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille , afin de voir s'il n'y reste rien qui puisse exiger des cartons. En continuant ainsi, vous pourriez lire l'ouvrage moins d'ésagréablement sur la feuille que sur l'épreuve ; mais comme cela doublerait la grosseur des paquets , et que la feuille ne presse pas comme l'épreuve , si vous ne vous souciez pas de la lire , je la ferai venir à loisir par d'autres occasions. C'est de quoi je jugerai par moi-même , s'il m'arrive encore des paquets fermés , ou que la feuille ne soit pas coupée. C'est un embarras très-importun que celui de tous ces envois et renvois de feuilles et d'épreuves. Je ne le sentis jamais mieux que depuis que vous daignez vous en charger ? et il me serait très-agréable de l'épargner dans la suite à vous et à moi. Je sais aussi , par ma propre expérience et par des témoignages plus récents , que je pourrais en pareil cas , espérer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magistrat éclairé et judicieux : mais , Monsieur , je voudrais bien n'être pas gêné dans la liberté

de dire ce que je pense , ni m'exposer à me repentir d'avoir dit ce que je pensais.

Soyez bien persuadé , Monsieur , qu'on ne peut être plus reconnaissant de vos bontés , plus touché de votre estime que je le suis , ni vous honorer plus respectueusement que je le fais.

A M. V E R N E T , *professeur.*

Novembre 1760.

**S** I j'avais reçu , Monsieur , quinze jours plutôt la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois , j'aurais pu faire mention assez heureusement de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire ; et cela d'autant plus à-propos , que le livre dans lequel j'en aurais parlé , n'étant point fait pour être vu de vous , j'aurais pu vous y rendre honneur plus à mon aise , que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espèce de fade et plat roman , dont je suis l'éditeur , et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci par-là

dans ce recueil de lettres , quelques notes sur différens sujets , et celle sur le *préservatif* y serait venue à merveille ; mais il est trop tard , et je n'aurais pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mène ici durant l'hiver , ne me donne aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation ; et ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été , prend si peu de part aux affaires littéraires , que je n'espère pas être à portée de transmettre sur celle-ci , la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai sûrement pas l'occasion si je la trouve. En attendant , je me réjouis de tout mon cœur , que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie et fait retomber sur ses auteurs , l'opprobre dont ils voudraient couvrir tous les défenseurs de la foi , des mœurs et de la vertu.

Ainsi donc la satire , le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paie M. de *Voltaire* , l'hospitalité dont , par une funeste indulgence , Genève use envers lui ! Ce faufaron d'impiété , ce beau génie et cette amebasse , cet homme si grand par ses talens et si



vil par leur usage , nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs , la perte de la liberté qui en est la suite inévitable , seront chez nos neveux les mommens de sa gloire , et de sa reconnaissance envers nous. S'il reste dans leurs cœurs quelque amour pour la patrie , il en sera plus souvent maudit qu'admiré.

Ce n'est pas , Monsieur , que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état de notre ville , que vous paraissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens , de la vertu , qui respectent les loix , les magistrats , qui aiment les mœurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours , les autres augmentent , *mor. daturus progeniem vitiosiore.* La pente est donnée , rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal. La génération présente l'a commencé ; celle qui vient , l'achevera. La jeunesse qui s'élève , tirera bientôt les restes du sang patriotique qui circule encore parmi nous. Chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable. Le ridicule , ce poison du bon sens , la satire , ennemie de la paix publique , la mollesse , le faste arrogant , le luxe , ne nous forment dans l'avenir , qu'un peuple de petits plaisans , de bouffons , de baladins ,

de philosophes de ruelle et de beaux esprits de comptoirs , qui , de la considération qu'avaient ci-devant nos gens de lettres , les élèveront à la gloire des académies de Marseille et d'Angers ; qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres , comédiens que citoyens , et qui n'auraient jamais voulu sortir de leur lit à l'Escalade , moins par lâcheté que de peur de s'enrhumer. Je vous avoue , Monsieur , que tout cela n'est guère attrayant pour un homme qui a le zèle et peut-être la folie du patriotisme , et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux , des maux qu'il ne peut guérir. J'aime la paix , le repos ; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération , et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que suffoqué de je ne sais quelle petite fumée , j'en ai senti cruellement l'amertume , sans en pouvoir contracter le goût , et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de pouvoir jouir de soi. Voyant les gens-de-lettres s'entre-déchirer comme des loups , et sentant tout-à-fait éteints les restes de chaleur qui , à près de quarante ans , m'avaient mis la plume à la main , je l'ai posée ayant

cinquante ; pour ne la plus reprendre. ( \* ) Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation , plein de mes rêveries accoutumées : après quoi , loin du public et livré à la société de mes amis , j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis , et dont il est indifférent pour tout le monde et pour moi , en quel lieu les restes s'achèvent.

Je suis charmé du voyage chez les Montagnons ; cela montre que mon témoignage a quelque autorité près des personnes pour qui j'ai tant de respect , et je me réjouis pour elles , pour moi , et sur-tout pour les Montagnons , de n'avoir pas été trouvé menteur. Je ne suis point étonné que le luxe ait fait quelque progrès chez ces bonnes gens ; c'est la pente générale , c'est le gouffre où tout périt à la fin. Mais l'inclinaison devient plus ou moins rapide selon les évènements , et voilà ce qui nous avançant de deux cents ans , a accéléré d'autant notre ruine.

( \* ) Les deux écrits que j'ai publiés depuis *Emile* , ont tous deux été faits par force : l'un , pour la défense de mon honneur ; l'autre , pour l'acquit de mon devoir.

## A M. DE MALESHERBES.

A Montmorenci, le 17 novembre 1760.

**P**ARFAITEMENT sûr, Monsieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. *Rey* l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à-la-fois; et avec son étourderie ordinaire, il aura manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eût l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste, sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni désiré même, que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, Monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous, sur un livre que je publie;

j'en appelaï au vôtre , supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas , je me rétracte , et vous supplie d'ordonner du livre , comme si je n'en avais rien dit. Mes jeunes correspondans sont des protestans et des républicains. Il est très-simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir , et très-sûr qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens ; mais cela ne suffit pas toujours. Au reste , je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre , ne sera guère que dans les deux ou trois derniers volumes ; et j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des premiers.

Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissemens qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée , au-moins quant à la considération économique et politique. Il serait également contre le respect et contre la bonne foi , de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je désire de tout mon cœur , l'occasion de recevoir de vous , les lumières dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent , mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde , je pourrai être

convaincu sans être persuadé, et je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, Monsieur, avec un profond respect.

## B I L L E T

A. M. D U C L O S.

Ce mercredi 19 novembre 1760.

**E**N vous envoyant la cinquième partie, je commence par vous dire ce qui me presse le plus, c'est que je m'apperois que nous avons plus de goûts communs que je n'avais cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur : ma misanthropie vous a donné le change ; nous avons eu des amis intermédiaires, qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connaître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur ; et je le serais bien plus, si j'étais plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la Julie ; mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet ; et puis-

que l'ouvrage est bon , plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste , malgré votre sentiment , à croire cette lecture très-dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé , en voulant les instruire par des romans. C'est mettre le feu à la maison , pour faire jouer les pompes.

A la quatrième partie , vous trouvez que le style n'est pas feuillet : tant mieux. Je trouve la même chose ; mais celui qui l'a jugé tel , n'avait lu que la première partie , et j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrième partie la meilleure de tout le recueil , et j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes. Mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité , et c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvait ne pas déplaire aux dévots , et que sa femme plût aux philosophes , j'aurais peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

## A M. DE MALESHERBES.

A Montmorenci, le 28 janvier 1761.

**P**ERMETTEZ-MOI, Monsieur, de vous représenter que la seconde édition s'étant faite à mon insu, je ne dois point ménager à mes dépens, les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-mêmes assez peu d'égards pour moi, qu'aux fautes de la première édition, ils ont ajouté des multitudes de contre-sens qu'ils auraient évités, si j'avais été instruit à temps de leur entreprise, et revu leurs épreuves: ce qui était sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre, et du consentement de Rey. J'aurais pu en même-temps coudre quelques liaisons, et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coindet, qui est au fait de tout cette affaire; je me tairai encore par respect pour vous. Mais je vous avone, Monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence, sa pro-



pre réputation , à des gens à qui on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort , d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devait m'envoyer. Cette promesse eût été absurde ; car de quoi m'eût servi de les avoir ; pour n'en faire aucun usage ? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il était possible , et de manière que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués , des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres , ils sont chez moi , et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez , Monsieur , les assurances de mon profond respect , etc.

## A U M Ê M E.

A Montmorenci , 10 février 1761.

**J'**AI fait , Monsieur , tout ce que vous avez voulu ; et le consentement du sieur *Rey* ayant levé mes scrupules , je me trouve riche de vos

bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi, est au-dessus de mes remerciemens : ainsi je ne vous en ferai plus ; mais M. le maréchal de Luxembourg sait ce que je pense et ce que je sens ; il pourra vous en parler. N'aurai-je point, Monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui à Montmorenci, au prochain voyage de Pâques, ou au mois de juillet, qu'il y fait une plus longue station, et que le pays est plus agréable ? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement, et que vous vouliez bien, dans la belle saison, me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

A M A D. L A D U C H E S S E

D E M O N T M O R E N C I.

A Montmorenci, le 21 février 1761.

**J'**ÉTAIS bien sûr, Madame, que vous aimeriez la *Julie*, malgré ses défauts ; le bon naturel les efface dans les cœurs faits pour le sentir. J'ai pensé que vous accepteriez des

main de madame la maréchale de *Luxembourg*, ce léger hommage que je n'osais vous offrir moi-même. Mais en m'en faisant des remerciemens, Madame, vous prévenez les miens, et vous augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à Montmorenci, et de vous renouveler, madame la Duchesse, les assurances de mon profond respect.

## A M. MOULTOU.

A Montmorenci, le 29 mai 1761.

**V**ous pardonneriez aisément mon silence, cher *Moulton*, si vous connaissiez mon état ; mais sans vous écrire, je ne laisse pas de penser à vous, et j'ai une proposition à vous faire. Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, pour lequel je n'étais point né, je m'étais proposé, après la publication de mes rêveries sur l'éducation, de finir par une édition générale de mes écrits, dans laquelle il en serait entré quelques-uns qui sont encore en manuscrit. Si peut-être le mal qui me consume ne me laissait pas le temps de

faire cette édition moi-même, seriez-vous homme à faire le voyage de Paris, à venir examiner mes papiers dans les mains où ils seront laissés, et à mettre en état de paraître, ceux que vous jugerez bons à cela ? Il faut vous prévenir que vous trouverez des sentimens sur la religion, qui ne sont pas les vôtres, et que peut-être vous n'approuverez pas, quoique les dogmes essentiels à l'ordre moral s'y trouvent tous. Or, je ne veux pas qu'il soit touché à cet article ; il s'agit donc de savoir s'il vous convient de vous prêter à cette édition, avec cette réserve qui, ce me semble, ne peut vous compromettre en rien, quand on saura qu'elle vous est formellement imposée, sauf à vous de réfuter en votre nom et dans l'ouvrage même, si vous le jugez à propos, ce qui vous paraîtra mériter réfutation, pourvu que vous ne changiez ni supprimiez rien sur ce point ; sur tout autre, vous serez le maître.

J'ai besoin, Monsieur, d'une réponse sur cette proposition, avant de prendre les derniers arrangements que mon état rend nécessaires. Si votre situation, vos affaires ou d'autres raisons vous empêchent d'acquiescer, je ne vois que M. *Roustan* qui m'appelle son

maître, lui qui pourrait être le mien, auquel je puisse donner la même confiance, et qui, je crois, rendrait volontiers cet honneur à ma mémoire. En pareil cas, comme sa situation est moins aisée que la vôtre, on prendrait des mesures pour que ces soins ne lui fussent pas onéreux. Si cela ne vous convient ni à l'un ni à l'autre, tout restera comme il est; car je suis bien déterminé à ne confier les mêmes soins à nul homme de lettres de ce pays. Réponse précise, je vous supplie, et directe, le plus tôt qu'il se pourra, sans vous servir de la voie de M. *Coiudet*. Sur pareille matière, le secret convient, et je vous le demande. Adieu, vertueux *Moulton*; je ne vous fais pas des complimens, mais il ne tient qu'à vous de voir si je vous estime.

Vous comprenez bien que la nouvelle Héloïse ne doit pas entrer dans le recueil de mes écrits.

## A U M Ê M E.

A Montmorenci, le 24 juillet 1761.

**J**E ne doutais pas, Monsieur, que vous n'acceptassiez avec plaisir les soins que je prenais la liberté de confier à votre amitié, et votre consentement m'a plus touché que surpris. Je puis donc, en quelque temps que je cesse de souffrir, compter que si mon recueil n'est pas encore en état de voir le jour, vous ne dédaignerez pas de l'y mettre; et cette confiance m'ôte absolument l'inquiétude qu'il est difficile de n'avoir pas en pareil cas, pour le sort de ses ouvrages. Quant aux soins qui regardent l'impression, comme il ne faut que de l'amitié pour les prendre, ils seront remplis en ce pays-ci par les amis auxquels je suis attaché, et que je laisserai dépositaires de mes papiers, pour en disposer selon leur prudence et vos conseils. S'il s'y trouve en manuscrit quelque chose qui mérite d'entrer dans votre cabinet, de quoi je doute, je m'estimerai plus honoré qu'il soit dans vos mains

que dans celles du public, et mes amis penseront comme moi. Vous voyez qu'en pareil cas un voyage à Paris serait indispensable : mais vous seriez toujours maître de choisir le temps de votre commodité ; et dans votre façon de penser, vous ne tiendriez pas ce voyage pour perdu, non-seulement par le service que vous rendriez à ma mémoire, mais encore par le plaisir de connaître des personnes estimables et respectables, les seuls vrais amis que j'ai jamais eus, et qui sûrement deviendraient aussi les vôtres. En attendant, je n'épargne rien pour vous abrégér du travail. Le peu de moméns où mon état me permet de m'occuper, sont uniquement employés à mettre au net mes chiffons; et depuis ma lettre, je n'ai pas laissé d'avancer assez la besogne pour espérer de l'achever, à moins de nouveaux accidens.

Connaissez-vous un *M. Mollet*, dont je n'ai jamais entendu parler ? Il m'écrivit il y a quelque temps, une espèce de relation d'une fête militaire, laquelle me fit grand plaisir, et je l'en remerciai. Il est parti de-là pour faire imprimer, sans m'en parler, non-seulement sa lettre, mais ma réponse, qui n'était sûrement pas faite pour paraître en public.

J'ai quelquefois essuyé de pareilles mal-honnêtetés ; mais ce qui me fâche, est que celle-ci vienne de Genève. Cela m'apprendra une fois pour toutes, à ne plus écrire à gens que je ne connais point.

Voici, Monsieur, deux lettres dont je grossis à regret celle-ci : l'une est pour *M. Rouslan*, dont vous avez bien voulu m'en faire parvenir une, et l'autre pour une bonne femme qui m'a élevé, et pour laquelle je crois que vous ne regretterez pas l'augmentation d'un port de lettre, que je ne veux pas lui faire coûter, et que je ne puis affranchir avec sûreté à Montmorenci. Lisez dans mon cœur, cher *Moultou*, le principe de la familiarité dont j'use avec vous, et qui serait indiscretion pour un autre ; le vôtre ne lui donnera pas ce nom-là. Mille choses pour moi à l'ami *Vernes*. Adieu ; je vous embrasse tendrement.

A M. R. . . . .

A Montmorenci, le 24 octobre 1761.

**V**OTRE lettre, Monsieur, du 30 septembre, ayant passé par Genève, c'est-à-dire, ayant traversé deux fois la France, ne m'est par-



venue qu'ayant-hier. J'y ai vu avec une douleur mêlée d'indignation, les traitemens affreux que souffrent nos malheureux frères dans le pays où vous êtes, et qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement serait, ce me semble, de les laisser en repos, du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment, consultent bien plus leur humeur sanguinaire, que l'intérêt du gouvernement ; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se portassent à ce point de cruauté, si la conduite de nos frères n'y donnait pas quelque prétexte. Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de DIEU. Mais cependant, Monsieur, cette même parole de DIEU est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits ; et après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du Christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. L'entreprise d'enlever un homme des mains de la justice ou de ses ministres, fût-il même injustement détenu, est encore une rébellion qu'on ne peut justifier.

et que les puissances sont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations si dures, qu'elles lassent même la patience des justes. Cependant, qui veut être chrétien, doit apprendre à souffrir; et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine. Ces objections peuvent être mauvaises; mais toutefois si on me les faisait, je ne vois pas trop ce que j'aurais à répondre.

Malheureusement je ne suis pas dans le cas d'en courir le risque. Je suis très-peu connu de M....., et je ne le suis même que par quelque tort qu'il a eu jadis avec moi: ce qui ne le disposerait pas favorablement pour ce que j'aurais à lui dire; car, comme vous devez savoir, quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Je ne suis pas en meilleur prédicament auprès des ministres; et quand j'ai eu à demander à quelqu'un d'eux, non des grâces, je n'en demande point, mais la justice la plus claire et la plus due, je n'ai pas même obtenu de réponse. Je ne ferais, par un zèle indiscret, que gêner la cause pour laquelle je voudrais m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bien venus dans les cours, et ne doivent pas s'attendre

à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre ; la mienne est de dire au public des vérités dures , mais utiles ; je tâche de la remplir , sans m'embarrasser du mal que m'en veulent les méchants , et qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité , la douceur , la tolérance , autant qu'il a dépendu de moi : ce n'est pas ma faute si l'on ne m'a pas écouté ; du reste , je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales. Je ne fais ni libelles , ni satyres ; je n'attaque point un homme , mais les hommes ; ni une action , mais un vice. Je ne saurais , Monsieur , aller au-delà.

Vous avez pris un meilleur expédient , en écrivant à M..... Il est fort ami de..... et se ferait certainement écouter , s'il lui parlait pour nos frères ; mais je doute qu'il mette un grand zèle à sa reconnaissance. Mon cher Monsieur , la volonté lui manque , à moi le pouvoir ; et cependant le juste pâtit. Je vois par votre lettre que vous avez , ainsi que moi , appris à souffrir à l'école de la pauvreté. Hélas ! elle nous fait compatir aux malheurs des autres , mais elle nous met hors d'état de les soulager. Bon jour , Monsieur ; je vous salue de tout mon cœur.

A M. LE MARÉCHAL  
DE LUXEMBOURG.

A Montmorenci, le 5 novembre 1761.

**M**ONSIEUR le Maréchal, je ne suis point un sinistre interprète ; j'ai donné à votre lettre blanche le sens qu'elle devait avoir ; mais je vous avoue que l'invincible silence de madame la Maréchale m'épouvante, et me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystère, et n'en suis que plus alarmé. De grâce, faites cesser un silence aussi cruel. Quelle douleur serait la mienne, s'il durait au point de me forcer de l'entendre ! C'est ce que je n'ose même imaginer.

## R É P O N S E

## A L'ABBÉ DE JODELH.

A Montmorenci, le 16 novembre 1761.

**E**ST-IL bien naturel, Monsieur, que pour avoir des éclaircissemens sur un écrit des pasteurs de Genève, vous vous adressiez à un homme qui n'a pas l'honneur d'être de leur nombre ; et ne serait-ce pas matière à scandale, de voir un ecclésiastique dans un séminaire, demander à un hérétique des instructions sur la foi, si l'on ne présumait que c'est une ruse polie de votre zèle, pour me faire accepter les vôtres ? Mais, Monsieur ; quelque disposé que je puisse être à les recevoir dans tout autre temps, les maux dont je suis accablé me forcent de vaquer à d'autres soins que cette petite escrime de controverse, bonne seulement pour amuser les gens oisifs qui se portent bien. Recevez donc, Monsieur, mes remerciemens de votre soin pastoral, et les assurances de mon respect.

A M. LE MARÉCHAL  
DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 26 novembre 1761.

**S**AVEZ-VOUS bien, monsieur le Maréchal, que celle de toutes vos lettres dont j'avais le plus grand besoin, savoir, la dernière sans date, mais timbrée de Fontainebleau, ne m'est arrivée que depuis trois ou quatre jours, quoique je la croie écrite depuis assez long-temps? Je soupçonne par les chiffres et les renseignements dont elle est couverte, qu'elle est allée à Enghien en Flandre, avant de me parvenir. Ce sont des fatalités faites pour moi. Heureusement, il m'est venu dans l'intervalle une lettre de madame la Maréchale, qui m'a rassuré; la vôtre achève de me rendre le repos, et enfin me voilà tranquille sur la chose qui m'intéresse le plus au monde. Assurément je n'avais pas besoin qu'une pareille alarme vînt me faire sentir tout le prix de vos bontés. Monsieur le Maréchal, il me reste un seul plaisir dans la vie, c'est celui de vous aimer

et d'être aimé de vous. Je sens que si jamais je perdis celui-là , je n'aurais plus rien à perdre.

## A M. MOULTOU.

A Montmorenci, le 12 décembre 1761

**V**ous voulez, cher *Moultou*, que je vous parle de mon état. Il est triste et cruel à tous égards ; mon corps souffre, mon cœur gémit et je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines, et qui doit naturellement augmenter, mais abrégé mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurais plus pisser, est resté dans le canal de l'urèthre, et augmente considérablement la difficulté du passage ; et vous savez que dans cette partie là, les corps étrangers ne restent pas dans le même état, mais croissent incessamment, en devenant les noyaux d'autant de pierres. Dans peu de temps nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident.

Depuis long-temps j'ai quitté la plume et tout travail appliquant ; mon état me force-

rait à ce sacrifice, quand je n'en aurais pas pris la résolution. Que ne l'ai-je prise trois ans plus tôt ! Je me serais épargné les cruelles peines qu'on me donne et qu'on me prépare, au sujet de mon dernier ouvrage. Vous savez que j'ai jeté sur le papier quelques idées sur l'éducation. Cette importante matière s'est étendue sous ma plume, au point de faire un assez et trop gros livre, mais qui m'était cher, comme le plus utile, le meilleur et le dernier de mes écrits. Je me suis laissé guider dans la disposition de cet ouvrage ; et contre mon avis, mais non pas sans l'aveu du magistrat, le manuscrit a été remis à un libraire de Paris, pour l'imprimer, et il en a donné six mille francs, moitié comptant, et moitié en billets payables à divers termes. Ce libraire a ensuite traité avec un autre libraire de Hollande, pour faire en même-temps et sur ses feuilles, une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Vous croiriez là-dessus, que l'intérêt du libraire français étant de retirer et faire valoir son argent, il n'aurait eu plus grande hâte que d'imprimer et publier le livre.

Point du tout, Monsieur. Mon livre se trouve perdu, puisque je n'en ai aucun double, et



et mon manuscrit supprimé, sans qu'il me soit possible de savoir ce qu'il est devenu. Pendant deux ou trois mois, le libraire feignant de vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves, et même quelques dessins de planches; mais ces épreuves allant et revenant incessamment les mêmes, sans qu'il m'ait jamais été possible de voir une seule bonne feuille, et ces dessins ne se gravant point, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendait qu'à m'abuser par une feinte; qu'après les épreuves tirées, on défaisait les formes, au lieu d'imprimer, et qu'on ne songeait à rien moins qu'à l'impression de mon livre.

Vous me demanderez quel peut être de la part du libraire, le but d'une conduite si contraire à son intérêt apparent. Je l'ignore; il ne peut certainement être arrêté que par un intérêt plus grand, ou par une force supérieure. Ce que je sais, c'est que ce libraire dépend d'un autre libraire, nommé Guérin, beaucoup plus riche, plus accrédité, qui imprime pour la police, qui voit les ministres, qui a l'inspection de la bibliothèque de la Bastille, qui est au fait des affaires secrètes, qui a la confiance du gouvernement, et qui est absolument dévoué aux Jésuites. Or, vous savez

rez que depuis long-temps les Jésuites ont paru fort inquiets de mon traité de l'éducation ; les allarines qu'ils en ont prises , m'ont fait plus d'honneur que je n'en mérite , puisque dans ce livre il n'est pas question d'eux , ni de leurs collèges , et que je me suis fait une loi de ne jamais parler d'eux dans mes écrits , ni en bien , ni en mal. Mais il est vrai que celui-ci contient une profession de foi qui n'est pas plus favorable aux intolérans qu'aux incrédules , et qu'il faut bien à ces gens-là , des fanatiques , mais non pas des gens qui croient en DIEU. Vous saurez de plus , que ledit Guérin , par mille avances d'amitié , m'a circonvenu depuis plusieurs années , en se récriant contre les marchés que je faisais avec Rey , en le décriant dans mon esprit , et prenant mes intérêts avec une générosité sans exemple. Enfin , sans vouloir être mon imprimeur lui-même , il m'a donné celui-ci , auquel sans doute il a fait les avances nécessaires pour avoir le manuscrit : car , malheureusement pour eux , il n'était plus dans mes mains , mais dans celles de madame de Luxembourg , qui n'a pas voulu le lâcher sans argent.

Voilà les faits ; voici maintenant mes cou-

jectures. On ne jette pas six mille francs dans la rivière , simplement pour supprimer un manuscrit. Je présume que l'état de dépérissement où je suis , aura fait prendre à ceux qui s'en sont emparés , le parti de gagner du temps et différer l'impression du mien jusqu'après ma mort. Alors , maîtres de l'ouvrage , sur lequel personne n'aura plus d'inspection , ils le changeront et falsifieront à leur fantaisie , et le public sera tout surpris de voir paraître une doctrine jésuitique sous le nom de J. J. Rousseau.

Jugez de l'effet que doit faire une pareille prévoyance , sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien , sur un pauvre malade qui se sent finir , sur un auteur enfin , qui peut-être a trop cherché sa gloire , mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ses semblables. Cher *Moulton* , il faut tout mon espoir dans celui qui protège l'innocence , pour me faire endurer l'idée , qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés , pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux. Cette crainte m'agite au point que , malgré mon état , j'ose entreprendre de me remettre sur mon brouillon , pour refaire une seconde fois mon livre ; mais en pareil cas même ,

comment en tirer parti , je ne dis pas , quant à l'argent , car vu la matière et les circonstances , un tel livre doit donner au moins vingt mille francs de profit au libraire , et je ne demande qu'à pouvoir rendre les mille écus que j'ai reçus ; mais je dis , quant au crédit des opposans , qui trouveront par-tout , avec leurs intrigues , le moyen d'arrêter une édition dont ils seront instruits. Il faudrait un libraire en état de faire une pareille entreprise , et Rey pour cela peut être bon ; mais il faudrait aussi de la diligence et du secret , et l'on ne peut attendre de lui ni l'un ni l'autre. D'ailleurs , il faut du temps , et je ne sais si la nature m'en donnera ; sans compter que ceux qui ont intercepté le livre , ne seront pas , quels qu'ils soient , gens à laisser l'auteur en repos , s'il vit trop long-temps à leur gré. Souvent l'offensé pardonne ; mais l'offenseur ne pardonne jamais. Voilà mes embarras ; je crois qu'un plussage en aurait à moins. Prendre le parti de me plaindre , serait agir en enfant. *Nescit Orcus reddere prædam.* Je n'ai pour moi , que le droit et la justice , contre des adversaires qui ont la ruse , le crédit , la puissance. C'est le moyen de se faire haïr.

Cher *Moultou* , cher *Roustan* , soyez tous

deux dans cet état , ma consolation , mon espérance. Instruits de mon malheur et de sa cause , promettez-moi , si mes craintes se vérifient , que vous ne laisserez pas sans désaveu , passer sous mon nom un livre falsifié. Vous reconnaîtrez aisément mon style , et vous n'ignorez pas quels sont mes sentimens ; ils n'ont point changé. J'ai peine à croire que jamais des Jésuites y substituent assez adroitement les leurs , pour vous en imposer ; mais au-moins ils tronqueront et mutileront mon livre , et par cela seul ils le défigureront ; en ôtant mes éclaircissemens et mes preuves , ils rendront extravagant , ce qui est démontré. Protestez hautement contre une édition infidèle , désavouez-la publiquement en mon nom : cette lettre vous y autorise : une telle démarche est sans danger dans le pays où vous êtes ; et prendre la juste défense d'un ami qui n'est plus , c'est travailler à sa propre gloire. Que *Nonston* ne laisse pas avilir dans l'opprobre , la mémoire d'un homme qu'il honora du nom de son maître. Quelque peu mérité que soit de ma part un pareil titre , cela ne le dispense pas des devoirs qu'il s'est imposés en me le donnant. Rien ne l'obligeait à contracter la dette , mais maintenant il

doit la payer. Vous avez en commun celle de l'amitié, d'autant plus sacrée qu'elle eut pour premier fondement, l'estime et l'amour de la vertu. Marquez-moi si vous acceptez l'engagement. J'ai grand besoin de tranquillité, et je n'en aurai point jusqu'à votre réponse.

Parlons maintenant de votre voyage. L'espérance est la dernière chose qui nous quitte, et je ne puis renoncer à celle que vous m'avez donnée. Oh ! venez, cher *Moulton*. Qui sait si le plaisir de vous voir, de vous presser contre mon cœur, ne me rendra pas assez de force pour vous suivre dans votre retour, et pour aller au moins mourir dans cette terre chérie, où je n'ai pu vivre. C'est un projet d'enfant, je le sens ; mais quand toutes les autres consolations nous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. Venez, cher *Moulton*, voilà l'essentiel ; si nous y sommes à temps, alors nous délibérerons du reste. Quant au passe-port, ayez-le par vos amis, si cela se peut : sinon, je crois, de manière ou d'autre, pouvoir vous le procurer ; mais je vous avoue que je me sens une répugnance mortelle, à demander des grâces dans un pays où l'on me fait des injustices.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi , sur la lettre à M. de *Voltaire* , et je vous pried'en faire aussi mes très-humbles remerciemens à M. le syndic *Mussard*. Je n'ai pour raison de m'opposer à sa publication , que les égards dus à M. de *Voltaire* , et que je ne perdrai jamais , de quelque manière qu'il se conduise avec moi ; car je ne me sens porté à l'imiter en rien. Cependant , puisque cette lettre est déjà publique , il y aurait peu de mal qu'elle le devînt davantage , en devenant plus correcte ; et je ne crains sur ce point la critique de personne , honoré du suffrage de M. *Abauzit*. Faites là-dessus , tout ce qui vous paraîtra convenable. Je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai trouvé parmi mes chiffons , un petit morceau que je vous destine , puisque vous l'avez souhaité. Le morceau est très-faible ; mais il a été fait pour une occasion où il n'étoit pas permis de mieux faire , ni de dire ce que j'aurais voulu. D'ailleurs , il est lisible et complet ; c'est déjà quelque chose : de plus , il ne peut jamais être imprimé , parce qu'il a été fait de commande et qu'il m'a été payé. Ainsi c'est un dépôt d'estime et d'amitié , qui ne doit jamais passer en d'autres mains

que les vôtres ; et c'est uniquement par-là , qu'il peut valoir quelque chose auprès de vous. Je voudrais bien espérer de vous le remettre ; mais si vous m'indiquez quelque occasion pour vous l'envoyer , je vous l'enverrai.

Que Dieu bénisse votre famille croissante , et donne à ma patrie , dans vos enfans , des citoyens qui vous ressemblent ! Adieu , cher Moulton.

*P. S.* 18 déc. J'ai suspendu l'envoi de ma lettre , jusqu'à plus ample éclaircissement sur la matière principale qui la remplit ; et tout concourt à guérir des soupçons conçus mal-à-propos , bien plus sur la paresse du libraire , que sur son infidélité. Or ces soupçons ébruités deviendraient d'horribles calomnies ; ainsi , jusqu'à nouvel avis , le secret en doit demeurer entre vous et moi , sans que personne en ait le moindre vent , non pas même le cher Ronstan. Je réécrirais même ma lettre , ou j'en ferais une autre , si j'avais la force ; mais je suis accablé de mal et de travail ; et ce qui serait indiscretion avec un autre , n'est que confiance avec un homme vertueux. Dans cet intervalle , j'ai travaillé à remettre au net le morceau le plus important de moi



livre , et je voudrais trouver quelque moyen de vous l'envoyer secrètement. Quoiqu'écris fort serré , il coûterait beaucoup par la poste. Je ne suis pas à portée d'affranchir sûrement ; et si je fais contre-signer le paquet , mon secret tout au moins est aventuré. Marquez-moi votre avis là-dessus, et du secret. Adieu.

## A U M Ê M E.

A Monmorenci, le 23 décembre 1761.

C'EN est fait, cher Moulton , nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes. Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant ; et quand il en sera temps , je pourrai sans scrupule , prendre chez milord Edouard les conseils de la vertu même.

Ce qui m'humilie et m'afflige , est une fin si peu digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentimens. Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités , et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires , et l'autre un zèle plein de gé-

nérosité et de désintéressement que j'ai payé pour toute reconnaissance , d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement , quelle sombre humeur inspirée dans la solitude par un mal affreux , m'a fait inventer , pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs, dont le soupçon , changé dans mon esprit prévenu , presque en certitude , n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie ; en faisant des actions de méchant , je n'étais qu'un insensé.

Toutefois , dans l'état de dérangement où est ma tête , ne me liant plus à rien de ce que je vois et de ce que je crois , j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, et même de vous l'envoyer, très-persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage , mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance , que je vous extorque les frais immenses que ce paquet vous coûtera par la poste. Mais le temps presse ; et tout bien pesé , j'ai pensé que de tous les risques , celui que je pouvais

regarder comme le moindre, était celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurais fait mieux, si je l'avais pu sans dangers. Mais au reste en supposant, comme je l'espère, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, et je mets mes dernières fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis demain 24 décembre à la poste, sans lettre; et même il y a quelque apparence que c'est ici la dernière que je vous écrirai.

Adieu, cher Moultoù; vous concevrez aisément que la profession de foi du Vicaire Savoyard est la mienne. Je désire trop qu'il y ait un Dieu, pour ne pas le croire; et je meurs avec la ferme confiance, que je trouverai dans son sein, le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas.

J'ai toujours aimé tendrement ma patrie et mes concitoyens; j'ose attendre de leur part quelque témoignage de bienveillance pour ma mémoire. Je laisse une gouvernante presque sans récompense, après dix sept ans de services et de soins très-pénibles auprès d'un homme presque toujours souffrant. Il me serait affreux de penser qu'après m'avoir consacré ses plus belles années, elle passe-

rait ses vieux jours dans la misère et l'abandon. J'espère que cela n'arrivera pas ; je lui laisse pour protecteurs et pour appuis , tous ceux qui m'ont aimé de mon vivant. Toutefois , si cette assistance venait à lui manquer, je crois pouvoir espérer que mes compatriotes ne lui laisseraient pas mendier son pain. Engagez , je vous supplie , ceux d'entre eux , en qui vous connaissez l'ame gènevoise , à ne jamais la perdre de vue , et à se réunir , s'il le fallait , pour lui aider à couler ses jours en paix , à l'abri de la pauvreté.

Voici une lettre pour mon très - honoré disciple. Je crois que j'aurais été son maître en amitié ; en tout le reste , je me serais glorifié de prendre leçon de lui. Je souhaite fort qu'il accepte la proposition de faire la préface du recueil de mes œuvres ; et en ce cas , vous voudrez bien faire avec M. le maréchal de Luxembourg , des arrangemens pour lui faire agréer un présent sur l'édition. Au reste , si les choses ne tournaient pas comme je l'espère , pour une édition en France , je n'ai point à me plaindre de la probité de Rey , et je crois qu'il n'a pas non plus à se plaindre de mes écrits. On pourrait s'adresser à lui.

Adieu derechef. Aimez vos devoirs , cher Moulton ; ne cherchez point les vertus éclatantes. Elevez avec grand soin vos enfans ; édifiez vos nouveaux compatriotes , sans ostentation et sans dureté , et pensez quelquefois que la mort perd beaucoup de ses horreurs , quand on en approche avec un cœur content de sa vie.

Gardez-moi tous deux le secret sur ces lettres , du moins jusqu'après l'évènement , dont j'ignore encore le temps quoique sûrement peu éloigné. Je commence par les amis et les affaires , pour voir ensuite en repos avec Jean-Jaques , si par hasard il n'a rien oublié.

Si vous venez , vous trouverez le morceau que je vous destinais , parmi ce qu'il me reste encore de petits manuscrits. Si vous ne venez pas , et qu'on négligeât de vous l'envoyer , vous pouvez le demander , car votre nom y est en écrit. C'est , comme je crois vous l'avoir déjà marqué , une oraison funèbre de feu M. le duc d'Orléans.

## A M. ROUSTAN.

A Montmorenci, le 23 décembre 1761.

**M**ON disciple bien aimé quand je reçus votre dernière lettre, j'espérais encore vous voir et vous embrasser un jour ; mais le ciel en ordonne autrement ; il faut nous quitter avant que de nous connaître. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan ; quand je finissais ma courte carrière, vous commenciez la vôtre, et j'augurais que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de la culture des lettres. Je ne regarde point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Roustan, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire ; tous mes écrits ont réussi ; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des momens plus brillans que les miens ; et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce. Je n'ai vécu tranquille, heu-

reux , et n'ai eu de vrais amis , que durant mon obscurité. Depuis lors , il a fallu vivre de fumée ; et tout ce qui pouvait plaire à mon cœur , a fui sans retour. Mon enfant , fais toi petit , disait à son fils cet ancien politique ; et moi je dis à mon disciple Roustan : mon enfant , reste obscur ; profite du triste exemple de ton maître. Gardez cette lettre , Roustan , je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conseils , vous pourrez réussir sans doute ; car encore une fois , vous avez du talent , quoiqu'encore mal réglé par la fougue de la jeunesse : mais si jamais vous avez un nom , relisez ma lettre , et je vous promets que vous ne l'acheverez pas sans pleurer. Votre famille , votre fortune étroite , un émule , tout vous tentera ; résistez , et sachez que , quoiqu'il arrive , l'indigence est moins dure , moins cruelle à supporter , que la réputation littéraire.

Toutefois voulez - vous faire un essai ? L'occasion est belle ; le titre dont vous m'honorez , vous la fournit , et tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface ; faites-la même avec soin ; concertez - vous là - dessus

avec Moulton : mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur ; vous feriez plus de tort à votre réputation , que de bien à la mienne. Louez - moi d'une seule chose , mais louez - m'en de votre mieux , parce qu'elle est louable et belle , c'est d'avoir eu quelque talent et de ne m'être point pressé de le montrer , d'avoir passé sans écrire , tout le feu de la jeunesse , d'avoir pris la plume à quarante ans , et de l'avoir quittée avant cinquante ; car vous savez que telle était ma résolution , et le *Traité de l'éducation* devait être mon dernier ouvrage , quand j'aurais encore vécu cinquante ans. Ce n'est pas qu'il n'y ait chez Rey un *Traité du Contrat social* , duquel je n'ai encore parlé à personne , et qui ne paraîtra peut - être qu'après *l'Education* ; mais il lui est antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface , et puis des sermons , et jamais rien de plus. Au surplus , soyez bon père , bon mari , bon régent , bon ministre , bon citoyen , homme simple en toute chose , et rien de plus , et je vous promets une vie heureuse. Adieu , Roustan ; tel est le conseil de votre maître et ami , prêt à quitter la vie ; en ce moment



où ceux même qui n'ont pas aimé la vérité, la disent. Adieu. ( \* )

## A M. MOULTOU.

A Montmorenci , le 18 janvier 1761.

**J'**AI voulu , Monsieur , attendre , pour répondre à votre lettre du 26 décembre , de pouvoir vous donner des nouvelles précises de mon état et de mon livre.

Quant à mon état , il est de jour en jour plus déplorable , sans pourtant que les accidens aient assez changé de nature , pour que je puisse les attribuer aux suites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne sont pas fort vives , mais elles sont sans relâche ; et je ne suis ni jour ni nuit , un seul instant sans souffrir : ce qui m'aliène tout-à-fait la tête , et de toutes les situations imagina-

(\*) Cette lettre , ainsi que la précédente , trouvées dans les papiers de l'auteur , n'ont pas été envoyées à leur adresse : mais puisque Rousseau les a conservées , on n'a pas cru devoir les supprimer *Note de l'éditeur.*

bles , me met dans celle où la patience est le plus difficile ; cependant elle ne m'a pas manqué jusqu'ici , et j'espère qu'elle ne me manquera pas jusqu'à la fin. Le progrès est continuel , mais lent , et je crains que ceci ne soit encore long.

Mon livre s'imprime , quoique lentement. Il s'imprime enfin , et je suis persuadé que j'ai fait tort au libraire , en lui prêtant de mauvaises intentions , contraires à ses propres intérêts. Je le crois honnête homme , mais peu entendu. Je vois qu'il ne sait pas son métier ; et c'est ce qui m'a trompé sur ses intentions. Quant à M. Guérin , mes soupçons sur son compte sont encore plus impardonnables , puisqu'ils empoisonnaient des soins pleins de bienfaisance et d'amitié , et tout-à-fait désintéressés. M. Guérin est un homme irréprochable , qui jouit de l'estime universelle , et qui la mérite ; et quand on a vécu cinquante ans homme de bien , on ne commence pas si tard à cesser de l'être. Je sens amèrement mes torts et la bassesse de mes soupçons ; mais si quelque chose peut m'excuser , c'est mon triste état , c'est ma solitude , c'est le silence de mes amis , c'est la négligence de mon libraire ,

qui , me laissant dans une ignorance profonde de tout ce qui se faisait , me livrait sans défense à l'inquiétude de mon imagination effarouchée par mille indices trompeurs , qui me paraissaient autant de preuves. Que mon injustice et mes torts soient donc , mon cher Moulton , ensevelis par votre discrétion , dans un éternel silence. Mon honneur y est plus intéressé que celui des offensés.

Durant mes longues inquiétudes , je suis enfin venu à bout de transcrire le morceau principal ; et quoique je n'aie plus les mêmes raisons de le mettre en sûreté , je suis pourtant déterminé à vous l'envoyer ; non-seulement pour réjouir mon cœur en vous donnant cette marque d'estime et de confiance , mais aussi pour profiter de vos lumières , et vous consulter sur ce morceau là , tandis qu'il en est temps. Quant au fond des sentimens , je n'y veux rien changer , parce que ce sont les miens ; mais les raisonnemens et les preuves ont grand besoin d'un Aristarque tel que vous. Lisez-le avec attention , je vous prie ; et ce que vous trouverez à y corriger , changer , ajouter ou retrancher , marquez-le moi le plus vîte qu'il vous sera possible ; car l'imprimeur en sera là dans peu de jours ; et

pour peu que vos corrections tardent , je ne serai plus à temps d'en profiter : ce qui pourrait être un très-grand mal pour la chose ; et la chose est importante dans ce temps-ci. Ne m'indiquez pas des corrections ; faites-les-vous-même : je me réserve seulement le droit de les admettre ou de ne les pas admettre ; car pour moi , je n'en ai jamais su faire ; et maintenant épuisé , fatigué , accablé de travail et de maux , je me sens hors d'état de changer une seule ligne. J'ai eu soin de coter sur mon brouillon , les pages de votre copie ; ainsi vous n'aurez qu'à marquer la page , et transcrire en deux colonnes , sur l'une le texte , et sur l'autre vos corrections : cela me suffira pour trouver l'endroit indiqué. Mercredi 20 , le paquet sera mis ici à la poste : ainsi vous devez le recevoir trois ou quatre jours après cette lettre. N'en parlez , je vous supplie , à personne au monde ; je n'en excepte que le seul Roustan , avec lequel vous pouvez le lire , et le consulter si vous jugez à propos , et qui , j'espère , sera fidèle au secret , ainsi que vous.

Je suis sensiblement touché de l'honneur que vous voulez rendre à ma mémoire. L'estime et les regrets des hommes tels que vous ,

me suffisent ; il ne me faut point d'autre éloge. Cependant les témoignages publics de votre bon cœur flatteraient le mien , si les évènements de ma vie , qui sont propres à me faire connaître , pouvaient être exposés au public dans tout leur jour. Mais comme ce que j'ai eu de plus estimable , a été un cœur très-aimant , tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie , est enseveli dans des liaisons très-intimes , et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié , qu'on doit respecter même après qu'elle est éteinte , et sans divulguer des faits que le public ne doit jamais savoir. J'espère pouvoir un peu causer avec vous de tout cela dans nos bois , si vous avez le courage de venir ce printemps , comme vous m'en avez donné l'espérance. Parlez-moi franchement sur cela , afin que je sache à quoi je dois m'attendre. Je diffère jusqu'à votre réponse , à vous envoyer le morceau dont je vous ai parlé , parce qu'il est écrit fort au large , et ne vaut pas , en vérité , les frais de la poste.

Quant à ma lettre imprimée à M. de Voltaire , les démarches dont vous parlez , ont été déjà faites auprès de lui par d'autres et par moi-même , toujours inutilement ; ainsi

je ne pense point du tout qu'il convienne d'y revenir.

Je dois vous dire que je fais imprimer en Hollande, un petit ouvrage qui a pour titre, *Du Contrat social, ou Principes du droit politique*, lequel est extrait d'un plus grand ouvrage, intitulé, *Institutions politiques*, entrepris il y a dix ans, et abandonné en quittant la plume : entreprise qui d'ailleurs était certainement au-dessus de mes forces. Ce petit ouvrage n'est point encore connu du public, ni même de mes amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. Comme je revois aussi les épreuves, jugez si je suis occupé, et si j'en ai assez dans l'état où je suis. Adieu ; n'affranchissez plus vos lettres.

A M. DE MALESHERBES.

A Montmorenci, le 8 février 1762.

**S**I-TÔT que j'appris, Monsieur, que mon ouvrage serait imprimé en France, je prévis ce qui m'arrive, et j'en suis moins fâché que si j'en étais surpris. Mais n'y aurait-il pas moyen de remédier pour l'avenir, aux incon-

véniens que je prévois encore , si , publiant d'abord les deux premiers volumes , Duchesne et Néaulme son correspondant , restent propriétaires des deux autres ? Il résultera certainement de toutes ces cascades , des difficultés et des embarras qui pourraient tellement prolonger la publication de mon livre , qu'il serait à la fin supprimé ou mutilé , ou que je serais forcé de recourir tôt ou tard à quelque expédient , dont ces libraires croiraient avoir à se plaindre. Le remède à tout cela me paraît simple ; la moitié du livre est faite ou à-peu-près , la moitié de la somme est payée ; que le marché soit résilié pour le reste , et que Duchesne me rende mon manuscrit : ce sera mon affaire ensuite , d'en disposer comme je l'entendrai. Bien entendu que cet arrangement n'aura lieu qu'avec l'agrément de madame la maréchale , qui sûrement ne le refusera pas , lorsqu'elle saura mes raisons. Si vous vouliez bien , Monsieur , négocier cette affaire , vous soulageriez mon cœur d'un grand poids , qui m'oppressera sans relâche , jusqu'à ce qu'elle soit entièrement terminée.

Quant aux changemens à faire dans les deux premiers volumes ayant leur publica-

tion , je voudrais bien qu'ils fussent une fois tellement spécifiés , que je fusse assuré qu'on n'en exigera pas d'ultérieurs : ou , pour parler plus juste , qu'ils ne seront pas nécessaires ; car , Monsieur , je serais bien fâché que , par égard pour moi , vous laissassiez rien qui pût tirer à conséquence : il vaudrait alors cent fois mieux suivre l'idée d'envoyer toute l'édition hors du pays. C'est de quoi l'on ne peut juger , qu'après avoir vu bien précisément à quoi se réduit tout ce qu'il s'agit d'ôter ou de changer ; car je crains sur toute chose , qu'on n'y revienne à deux fois. Pour prévenir cela , je vous supplie , Monsieur , de lire ou faire lire les deux volumes en entier , afin qu'il ne s'y trouve plus rien qui n'ait été vu.

Je ne vous parlerai point de votre visite , jugeant que ce silence doit être entendu de vous. Agréez , Monsieur , mon profond respect.

Je ne vois pas qu'il soit nécessaire que vous vous donniez la peine d'envoyer ici personne pour cette affaire ; il suffira peut-être de m'envoyer une note de ce qui doit être ôté , et j'écrirai là-dessus à Duchesne , de faire les cartons nécessaires ; car , encore



une fois, Monsieur, je ne veux en cette occasion, disputer sur rien, et je serais bien fâché de laisser un seul mot qui pût faire trouver étrange qu'on eût laissé faire cette édition à Paris. Indiquez seulement ce qu'il convient qu'on ôte, et tout cela sera ôté. Une seule chose me fait de la peine, c'est qu'on ne saurait exiger de Néaulme, de faire en Hollande les mêmes cartons, et que ne les faisant pas, son édition pourrait nuire à celle de Duchesne.

## À M. MOULTOU.

A Montmorenci, le 16 février 1762.

**P**LUS de monsieur, cher Moulton, je vous en supplie; je ne puis souffrir ce mot là entre gens qui s'estiment et qui s'aiment: je tâcherai de mériter que vous ne vous en serviez plus avec moi.

Je suis touché de vos inquiétudes sur ma sûreté; mais vous devez comprendre que dans l'état où je suis, il y a plus de franchise que de courage à dire des vérités utiles, et je puis désormais mettre les hommes au

pis , sans avoir grand'chose à perdre. D'ailleurs , en tout pays , je respecte la police et les lois ; et si je parais ici les éluder , ce n'est qu'une apparence qui n'est point fondée : on ne peut être plus en règle que je le suis ; il est vrai que si l'on m'attaquait , je ne pourrais sans bassesse , employer tous mes avantages pour me défendre : mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne pourrait m'attaquer justement , et cela suffit pour ma tranquillité. Toute ma prudence dans ma conduite , est qu'on ne puisse jamais me faire mal sans me faire tort ; mais aussi je ne me dépars jamais de là. Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice , c'est tenter l'impossible , et prendre des précautions qui n'ont point de fin. J'ajouterai , qu'honoré dans ce pays de l'estime publique , j'ai une grande défense dans la droiture de mes intentions , qui se fait sentir dans mes écrits. Le Français est naturellement humain et hospitalier ; que gagnerait-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne , et ne prêche que la paix et la vertu ? Tandis que l'auteur du livre de l'Esprit vit en paix dans sa patrie , J. J. Rousseau peut espérer de n'y être pas tourmenté.

Tranquillisez-vous donc sur mon compte, et soyez persuadé que je ne risque rien. Mais pour mon livre, je vous avoue qu'il est maintenant dans un état de crise qui me fait craindre pour son sort. Il faudra peut-être n'en laisser paraître qu'une partie, ou le mutiler misérablement; et là-dessus je vous dirai que mon parti est pris. Je laisserai ôter ce qu'on voudra des deux premiers volumes, mais je ne souffrirai pas qu'on touche à la profession de foi. Il faut qu'elle reste telle qu'elle est, ou qu'elle soit supprimée; la copie qui est entre vos mains, me donne le courage de prendre ma résolution là-dessus. Nous en reparlerons quand j'aurai quelque chose de plus à vous dire; quant à présent, tout est suspendu. Le grand éloignement de Paris et d'Amsterdam fait que toute cette affaire se traite fort lentement, et tire extrêmement en longueur.

L'objection que vous me faites sur l'état de la religion en Suisse et à Genève, et sur le tort qu'y peut faire l'écrit en question, serait plus grave, si elle était fondée; mais je suis bien éloigné de penser comme vous sur ce point. Vous dites que vous avez lu vingt fois

cet écrit : hé bien , cher Moulton , lisez-*Je* encore une vingt-unième ; et si vous persistez alors dans votre opinion , nous la disenterons.

J'ai du chagrin de l'inquiétude de M. votre père , et sur-tout par l'influence qu'elle peut avoir sur votre voyage ; car , d'ailleurs , je pense trop bien de vous pour croire que , quand votre fortune serait moindre , vous en fussiez plus malheureux. Quand votre résolution sera tout-à-fait prise là-dessus , marquez-le moi , afin que je vous garde ou vous envoie le misérable chiffon auquel votre amitié veut bien mettre un prix. J'aurais d'autant plus de plaisir à vous voir , que je me sens un peu soulagé , et plus en état de profiter de votre commerce ; j'ai quelques instans de relâche que je n'avais pas auparavant. Ces instans me seraient plus chers , si je vous avais ici. Toutefois vous ne me devez rien , et vous devez tout à votre père , à votre famille , à votre état ; et l'amitié qui se cultive aux dépens du devoir , n'a plus de charmes. Adieu , cher Moulton ; je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai brûlé votre précédente lettre : mais pourquoi signer  
Avez - vous peur que je ne vous reconnaisse pas ?

## A U M É M E.

A Montmorenci , le 25 avril 1762.

**J**E voulais , mon cher concitoyen , attendre pour vous écrire , et pour vous envoyer le chiffon ci-joint , puisque vous le désirez , de pouvoir vous annoncer définitivement le sort de mon livre ; mais cette affaire se prolonge trop pour m'en laisser attendre la fin. Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement , et de faire imprimer en Hollande , comme il s'y était d'abord engagé. J'en suis charmé ; car c'était toujours malgré moi que pour augmenter son gain , il prenait le parti de faire imprimer en France , quoique de ma part , je fusse autant en règle qu'il me convient , et que je n'eusse rien fait sans l'aveu du magistrat. Mais maintenant , que le libraire a reçu et payé le manuscrit , il en est le maître. Il ne le me rendrait pas , quand je lui rendrais son argent : ce que j'ai voulu faire inutilement plusieurs fois , et ce que je ne suis plus en état de faire. Ainsi , j'ai résolu de ne plus m'inquiéter

de cette affaire , et de laisser courir sa fortune au livre , puisqu'il est trop tard pour l'empêcher

Quoique par-là toute discussion sur le danger de la profession de foi devienne inutile , puisqu'assurément , quand je la voudrais retirer , le libraire ne me la rendrait pas , jespère pourtant que vous avez mis ses effets au pis , en supposant qu'elle jeterait le peuple parmi nous , dans une incrédulité absolue ; car premièrement , je n'ôte pas à pure perte , et même je n'ôte rien , et j'établis plus que je ne détruis. D'ailleurs , le peuple aura toujours une religion positive , fondée sur l'autorité des hommes ; et il est impossible que sur mon ouvrage , le peuple de Genève en préfère une autre à celle qu'il a. Quant aux miracles , ils ne sont pas tellement liés à cette autorité , qu'on ne puisse les en détacher à certain point ; et cette séparation est très-importante à faire , afin qu'un peuple religieux ne soit pas à la discrétion des fourbes et des novateurs ; car , quand vous ne tenez le peuple que par les miracles , vous ne tenez rien. Ou je me trompe fort , ou ceux sur qui mon livre ferait quelque impression parmi le peuple , en seraient beaucoup plus gens de

bien, et n'en seraient guère moins chrétiens, ou plutôt ils le seraient plus essentiellement. Je suis donc persuadé que le seul mauvais effet que pourra faire mon livre parmi les nôtres, sera contre moi ; et même je ne doute point que les plus incrédules ne soufflent encore plus de feu que les dévots : mais cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile. Il y a long-temps que j'ai mis les hommes au pis ; et puis je vois très-bien que cela ne fera que démasquer des haines qui couvent : autant vaut les mettre à leur aise. Pouvez-vous croire que je ne m'aperçoive pas que ma réputation blesse les yeux de mes concitoyens, et que si Jean-Jaques n'était pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté ? Il n'y a pas une ville de l'Europe, dont il ne me vienne des visites à Montmorenci ; mais on n'y apperçoit jamais la trace d'un Génevois ; et quand il y en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire, qui ne sont venus que comme espions. Voilà, très-cher concitoyen, la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirer à Genève ; un seul haineux empoisonnerait tout le plaisir d'y trouver quelques amis. J'aime trop ma

patrie pour supporter de m'y voir haï. Il vaut mieux vivre et mourir en exil. Dites-moi donc ce que je risque ? Les bons sont à l'épreuve, et les autres me haïssent déjà. Ils prendront ce prétexte pour se montrer, et je saurai du moins à qui j'ai affaire. Du reste, nous n'en serons pas si-tôt à la peine. Je vois moins clair que jamais dans le sort de mon livre ; c'est un abyme de mystère, où je ne saurais pénétrer. Cependant il est payé, du moins en partie ; et il me semble que dans les actions des hommes, il faut toujours en dernier ressort, remonter à la loi de l'intérêt. Attendons.

Le *Contrat social* est imprimé, et vous en recevrez, par l'envoi de Rey, douze exemplaires, francs de port, comme j'espère ; sinon vous aurez la bonté de m'envoyer la note de vos déboursés. Voici la distribution que je vous prie de vouloir bien faire des onze qui vous resteront, le vôtre prélevé.

1 à la Bibliothèque, etc.

A propos de la bibliothèque, ne sachant point le nom des Messieurs qui en sont chargés à présent, et par conséquent ne pouvant leur écrire, je vous prie de vouloir bien leur dire de ma part, que je suis chargé par



M. le maréchal de Luxembourg, d'un présent pour la bibliothèque. C'est un exemplaire de la magnifique édition des *Fables* de la Fontaine, avec des figures d'Oudry, en quatre volumes in-folio. Ce beau livre est actuellement entre mes mains, et ces Messieurs le feront retirer quand il leur plaira. S'ils jugent à propos d'en écrire une lettre de remerciement à M. le maréchal, je crois qu'ils feraient une chose convenable. Adieu cher concitoyen ; ma feuille est finie, et je ne sais finir avec vous que comme cela. Je vous embrasse.

*P. S.* Vous verrez que cette lettre est écrite à deux reprises, parce que je me suis fait une blessure à la main droite, qui m'a long-temps empêché de tenir la plume. C'est avec regret que je vous fais coûter un si gros port ; mais vous l'avez voulu.

## A M. DE MALESHERBES.

A Montmorenci, le 7 mai 1762.

**C'**EST à moi, Monsieur, de vous remercier de ne pas dédaigner de si faibles hommages, que je voudrais bien rendre plus dignes de vous être offerts. Je crois, à propos de ce dernier

écrit , devoir vous informer d'une action du sieur Rey , laquelle a peu d'exemples chez les libraires , et ne saurait manquer de lui valoir quelque partie des bontés dont vous m'honorez. C'est , Monsieur , qu'en reconnoissance des profits qu'il prétend avoir faits sur mes ouvrages , il vient de passer en faveur de ma gouvernante , l'acte d'une pension viagère de trois cens livres , et cela de son propre mouvement , et de la manière du monde la plus obligeante. Je vous avoue qu'il s'est attaché pour le reste de ma vie , un ami par ce procédé ; et j'en suis d'autant plus touché , que ma plus grande peine , dans l'état où je suis , était l'incertitude de celui où je laisserais cette pauvre fille , après dix-sept ans de services , de soins et d'attachement. Je sais que le sieur Rey n'a pas une bonne réputation dans ce pays-ci , et j'ai eu moi-même plus d'une occasion de m'en plaindre , quoique jamais sur des discussions d'intérêt , ni sur sa fidélité à faire honneur à ses engagements. Mais il est constant aussi qu'il est généralement estimé en Hollande : et voilà ce me semble , un fait authentique qui doit effacer bien des imputations vagues. En voilà beaucoup , Monsieur , sur une affaire dont j'ai le

cœur plein ; mais le vôtre est fait pour sentir et pardonner ces choses-là.

## A M. MOULTOU.

A Montmorenci , le 30 mai 1762.

**L'**ÉTAT critique où étaient vos enfans quand vous m'avez écrit , me fait sentir pour vous la sollicitude et les allarmes paternelles. Tirez-moi d'inquiétude aussi-tôt que vous le pourrez ; car , cher *Moultou* , je vous aime tendrement.

Je suis très-sensible au témoignage d'estime que je reçois de la part de M. *Reventlauw* , dans la lettre dont vous m'avez envoyé l'extrait : mais outre que je n'ai jamais aimé la poésie française , et que n'ayant fait de vers depuis très-long-temps , j'ai absolument oublié cette petite mécanique ; je vous dirai de plus , que je doute qu'une pareille entreprise eût aucun succès ; et quant à moi du moins , je ne sais mettre en chanson , rien de ce qu'il faut dire aux princes ; ainsi je ne puis me charger du soin dont vent bien m'honorer M. de *Reventlauw*. Cependant pour lui

prouver que ce refus ne vient point de mauvaise volonté , je ne refuserai point d'écrire un mémoire pour l'instruction du jeune prince , si M. de *Reventlauw* veut m'en prier. Quant à la récompense , je sais d'où la tirer , sans qu'ils s'en donnent le soin. Aussi-bien , quelque médiocre que puisse être mon travail en lui-même , si je faisais tant que d'y mettre un prix , il serait tel que ni M. de *Reventlauw* ni le roi de Danemarck ne pourraient le payer.

Enfin , mon livre paraît depuis quelques jours , et il est parfaitement prouvé par l'événement , que j'ai payé les soins officieux d'un honnête homme , des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerais jamais d'une ingratitude aussi noire , et je porte au fond de mon cœur , le poids d'un remords qui ne me quittera plus.

Je cherche quelque occasion de vous envoyer des exemplaires , et , si je ne puis faire mieux , du moins le vôtre avant tout. Il y a une édition de Lyon , qui m'est très-suspecte , puisqu'il ne m'a pas été possible d'en voir les feuilles ; d'ailleurs , le libraire *Bruyset* qui l'a faite , s'est signalé dans cette affaire par tant de manœuvres artificieuses , nuisibles

à *Néaulme* et à *Duchesne*, que la justice, aussi-bien que l'honneur de l'auteur, demandent que cette édition soit décriée autant qu'elle mérite de l'être. J'ai grand'peur que ce ne soit la seule qui sera connue où vous êtes, et que Genève n'en soit infecté. Quand vous aurez votre exemplaire, vous serez en état de faire la comparaison, et d'en dire votre avis.

Vous avez bien prévu que je serais embarrassé du transport des Fables de la Fontaine. Moi, que le moindre tracas effarouche, et qui laisse dépérir mes propres livres dans les transports faute d'en pouvoir prendre le moindre soin; jugez du souci où me met la crainte que celui-là ne soit pas assez bien emballé pour ne pas souffrir en route, et la difficulté de le faire entrer à Paris, sans qu'il aille traînant des mois entiers, à la chambre syndicale. Je vous jure que j'aurais mieux aimé en procurer dix autres à la bibliothèque, que de faire faire une lieue à celui-là. C'est une leçon pour une autre fois.

Vous qui dites que je suis si bien voulu dans Genève, répondez au fait que je vais vous exposer. Il n'y a pas une ville dans l'Europe, dont les libraires ne recherchent

mes écrits avec le plus grand empressement. Genève est la seule où Rey n'a pu négocier des exemplaires du *Contrat social*. Pas un seul libraire n'a voulu s'en charger. Il est vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France : mais c'est précisément pour cela, qu'il devrait être bien reçu dans Genève ; car même j'y préfère hautement l'aristocratie à tout autre gouvernement. Répondez. Adieu, cher Moulton. Des nouvelles de vos enfans.

A M A D A M E

LA MARQUISE DE CRÉQUI.

Montmorenci, fin de mai 1762.

**C'**EST vous, Madame, qui m'oubliez ; je le sens fort bien : mais je ne vous laisserai pas faire ; car si j'ai peine à former des liaisons, j'en ai plus encore à les rompre, et sur-tout . . . . .

J'aurai donc soin, malgré vous, de vous faire quelquefois souvenir de moi, mais non pas de la même manière. Ayant posé la

plume pour ne la jamais reprendre, je n'aurai plus, grâces au ciel, de pareil hommage à vous offrir ( 1 ) ; mais pour ceux d'un cœur plein de respect, de reconnaissance et d'attachement, ils ne finiront pour vous, Madame, de ma part, qu'avec ma vie.

Quoi, vous voulez faire un pèlerinage à Montmorenci ? Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques génevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchasser ? Que j'attends avec empressement ce pèlerinage d'une espèce nouvelle, où l'un ne vient pas chercher le miracle, mais le faire ; car vous me trouverez mourant, et je ne doute pas que votre présence ne me ressuscite, au moins pour quinze jours. Au reste, Madame, préparez-vous à voir un joli garçon, qui s'est bien formé depuis cinq ou six ans ; j'étais un peu sauvage à la ville, mais je suis venu me civiliser dans les bois.

M. et madame de Luxembourg viennent ici mardi pour un mois. J'ai cru vous devoir cet avertissement, Madame, sur la répugnance que vous avez à vous y trouver avec eux. Mais j'avoue que les raisons que vous en

(\*) L'envoi de son *Emile*.

alléguez, me semblent très-mal fondées; et de plus, j'ai pour eux tant d'attachement et d'estime, que quand on ne m'en parle pas avec éloge, j'aimerais mieux qu'on ne m'en parlât point du tout.

Puisque vous aimez les solitaires, vous aimez aussi les promenades qui le sont; et quoique vous connaissiez le pays, je vous en promets de charmantes, que vous ne connaissez sûrement pas. J'ai aussi mon intérêt à cela; car outre l'avantage du moment présent, j'aurai encore pour l'avenir, celui de parcourir avec plus de plaisir, les lieux où j'aurai en le bonheur de vous suivre.

A M. N É A U L M E.

A Montmorenci, le 5 juin 1762.

**J**E reçois, Monsieur, à l'instant et dans le même paquet, avec six feuilles imprimées et cinq cartons, vos quatre lettres des 20, 22, 24 et 26 mai. J'y vois avec déplaisir, la continuation de vos plaintes vis-à-vis de vos deux confrères: mais n'étant entré, ni dans les traités, ni dans les négociations récipro-



ques , je me borne à désirer que la justice soit observée , et que vous soyez tous contents , sans avoir droit de m'ingérer dans une affaire qui ne me regarde pas. J'ajouterai seulement , que j'aurais souhaité , et de grand cœur , que le tout eût passé par vos mains seules , et qu'on n'eût traité qu'avec vous ; mais n'ayant pas été consulté dans cette affaire , je ne puis répondre de ce qui s'est fait à son insu.

Je vous ai dit , Monsieur , et je le répète , qu'*Emile* est le dernier écrit qui soit sorti et qui sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne comprends pas sur quoi vous pouvez inférer le contraire ; il me suffit de vous avoir dit la vérité : vous en croirez ce qu'il vous plaira.

Je suis très-fâché des embarras où vous dites être au sujet de la profession de foi ; mais comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit , en traitant pour l'impression , vous n'avez point à vous prendre à moi , des obstacles qui vous arrêtent ; et d'autant moins que les vérités hardies semées dans tous mes livres , devaient vous faire présumer que celui-là n'en serait pas exempt. Je ne vous ai ni surpris ni abusé , Monsieur ; j'en suis incapable ; je

voudrais même vous complaire : mais ce ne saurait être en ce que vous exigez de moi sur ce point ; et je m'étonne que vous puissiez croire , qu'un homme qui prend tant de mesures pour que son ouvrage ne soit point altéré après sa mort , le laisse mutiler durant sa vie.

A l'égard des raisons que vous m'exposez, vous pouviez vous dispenser de cet étalage , et supposer que j'avais pensé à ce qu'il me convenait de faire. Vous dites que les gens même qui pensent comme moi , me blâment. Je vous réponds que cela ne peut pas être ; car moi , qui sûrement pense comme moi , je m'approuve , et ne fis rien de ma vie , dont mon cœur fut aussi content. En rendant gloire à Dieu , et pariant pour le vrai bien des hommes , j'ai fait mon devoir : qu'ils en profitent ou non , qu'ils me blâment ou m'approuvent , c'est leur affaire ; je ne donnerais pas un fétu pour changer leur blâme en louange. Du reste , je les mets au pis ; que me feront-ils , que la nature et mes maux ne fassent bientôt sans eux ? Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma récompense ; elle ne dépend d'aucun pouvoir humain. Vous voyez bien , Monsieur , que mon parti est

pris. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler ; car cela serait parfaitement inutile.

A M. LE MARÉCHAL

DE LUXEMBOURG.

A Yverdon , le 15 juin 1762.

**E**NFIN j'ai mis le pied sur cette terre de justice et de liberté , qu'il ne fallait jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui . . . . Il était temps d'arriver.

Mon adresse sous le couvert de M. Daniel Roguin à Yverdon en Suisse. Les lettres ne parviennent ici qu'affranchies jusqu'à la frontière. De grâce , M. le maréchal , un mot de mademoiselle le Vasseur. J'attends sa résolution , pour prendre la mienne.

A M. L E P R I N C E

D E C O N T I.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

M O N S E I G N E U R ,

**J**E dois à V. A. S. ma vie , ma liberté ; mon honneur même , plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi , qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens les plus estimés des hommes , ont un nouveau prix pour celui qui les tient de vous. Que ne puis-je , Monseigneur , les employer au gré de ma reconnaissance ! C'est alors que je me glorifierais tous les jours de ma vie , d'être avec le plus profond respect , etc.

## DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

**V**ous l'avez voulu, madame la Maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachait à la vie ; est-ce un bien de la conserver à ce prix ? Du moins en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce sera quelque consolation dans ma misère, de songer aux motifs qui m'ont déterminé.

Etant allé à Villeroy, comme nous en étions convenus, je remis à M. le Duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, et me donna une lettre pour le secrétaire de M. le commandant de Lyon : mais, réfléchissant en chemin, que celui à qui elle était adressée, pouvait être absent ou malade, et qu'alors je serais plus embarrassé peut-être, que si M. le Duc n'avait point écrit, je pris le parti d'éviter également Lyon et Besançon, afin de n'avoir à comparaître par-devant aucun commandant ; et

prenant entre les deux une route moins suivie ; je suis venu ici sans accident , par Salins et Pontarlier. Je dois pourtant vous dire , qu'en passant à Dijon , il fallut donner mon nom , et qu'ayant pris la plume dans l'intention de substituer celui de ma mère à celui de mon père , il me fut impossible d'en venir à bout ; la main me tremblait tellement , que je fus contraint deux fois de poser la plume ; enfin le nom de *Rousseau* fut le seul que je pus écrire , et toute ma falsification consista à supprimer l'*J* , d'un de mes deux prénoms. Si-tôt que je fus parti , je croyais toujours entendre la maréchaussée à mes trousses ; et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres , je crus aussi-tôt qu'il venait m'arrêter. Quels sont donc les tourmens du crime , si l'innocence opprimée en a de tels ?

Je suis arrivé ici , dans un accablement inconcevable ; mais depuis deux jours que j'y suis , je me sens déjà beaucoup mieux : l'air natal , l'accueil de l'amitié , la beauté des lieux , la saison , tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles , que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours , que M. le Maréchal m'aura dit la même chose , je serai

tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la Maréchale, une lettre pour M. le prince de *Conti*; je vous supplie de la lui faire agréer, et d'y joindre tout ce qui vous paraîtra propre à lui montrer la reconnaissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveur et de grâces, elle est heureuse aux moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrais écrire à madame la comtesse de *Boufflers*; mais l'heure presse, et le courier ne repartira de huit jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, j'ignore en quel lieu je fixerai ma retraite; de nouvelles courses m'effraient trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon, pourvu qu'il soit ignoré, et que l'injustice et la violence ne viennent pas m'y poursuivre; et c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles; je les attends horribles; mais les jugemens du parlement de Paris ne sont pas si respectables, qu'on n'en puisse appeler à l'Europe et à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander

ma pauvre gouvernante. Dans quels embarras je l'ai laissée, et quel bonheur pour elle et pour moi, que vous ayez été à Montmorenci, dans ces temps de nos calamités !

A M. LE MARÉCHAL  
DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

**J**E vous écrivis de Dôle, monsieur le Maréchal, samedi dernier. Hier, je vous écrivis d'ici, par la route de Genève; et je vous écris aujourd'hui, par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courrier reparte. A l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours : il y en a cependant trois de préférences; mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde, pouvait me consoler de m'être éloigné de vous, ce serait de retrouver ici, dans un digne Suisse, tout l'accueil de l'amitié, et dans tous les habitans



du pays, l'hospitalité la plus douce et la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à M. Roguin, et je ne suis connu de personne que comme un de ses amis ; mais je ne pourrai éviter d'être présenté aujourd'hui ou demain à M. le baillif, qui est ici le gouverneur de la province. J'espère qu'en n'ouvrant à lui, il me gardera le secret.

Tous mes arrangemens ultérieurs dépendent tellement de la décision de mademoiselle le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant, tous les lieux des environs, où je puis chercher un asyle ; mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager ; et là-dessus, je vous supplie qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir, si elle y a la moindre répugnance : car l'empressement de l'avoir avec moi n'est que le second de mes désirs ; le premier sera toujours, qu'elle soit heureuse et contente ; et je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire, qu'elle ne s'y ennue. Si elle ne vient pas, je la regretterai toute ma vie ; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras ; cependant, qu'à

cela ne tienne ; et fût-elle ici dès demain ?

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets que j'ai laissés ; s'ils me restent , ce que mademoiselle le Vasseur ne voudra pas et qui sera d'un plus facile transport , pourrait être emballé ou encaissé , et envoyé ici par les soins de M. de Rougemont , banquier , rue Beaubourg , lequel est prévenu. Mais si le parlement juge à propos de tout confisquer et de s'enrichir de mes guenilles , il faut que je pourvoie ici peu à peu , aux choses dont j'ai un absolu besoin. Voulez-vous bien , monsieur le Maréchal , me faire donner un mot d'avis sur tout cela , et vous charger des lettres que mademoiselle le Vasseur peut avoir à m'écrire ? Car elle n'a pas mon adresse , et je souhaite qu'elle ne soit communiquée à personne , ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autorisé par vos bontés , à prendre ces sortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'histoire de mon voyage ; il n'a rien de fort intéressant. Je ne vous renouvelle plus l'exposition de mes sentimens , ils seront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous est à

l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs de ces malheurs même auxquels le cœur d'un honnête homme ne sait point se préparer, parce qu'il n'est pas fait pour l'ignominie, et qui l'absorbent tout entier, quand ils lui sont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penserai toujours à vous avec attendrissement, et ce précieux souvenir fera ma consolation dans mes misères. Mais vous, monsieur le Maréchal, daignerez-vous quelquefois vous souvenir d'un malheureux proscrit ?

## A Mlle. LE VASSEUR.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

**M**A chère enfant, vous apprendrez avec grand plaisir, que je suis en sûreté. Puissé-je apprendre bientôt que vous vous portez bien et que vous m'aimez toujours ! Je me suis occupé de vous, en partant et durant tout mon voyage ; je m'occupe à présent du soin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, et me suivez en cela que votre inclina-

tion : car quelque répugnance que j'aie à me séparer de vous, après avoir si long-temps vécu ensemble, je le puis cependant, sans inconvénient, quoiqu'avec regret ; et même votre séjour en ce pays, trouve des difficultés qui ne m'arrêteront pourtant pas, s'il vous convient d'y venir. Consultez - vous donc, ma chère enfant, et voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez, je tâcherai de vous la rendre douce, et je pourrai même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous plaira. Mais si vous aimez mieux rester, faites-le sans scrupule, et je concourrai toujours de tout mon pouvoir, à vous rendre la vie commode et agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe ; mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne sois déjà préparé. Mon enfant, ne me méprisez pas à cause de ma misère. Les hommes peuvent me rendre malheureux ; mais ils ne sauraient me rendre méchant, ni injuste ; et vous savez mieux que personne, que je n'ai rien fait contre les lois.

J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison ; j'ai toute confiance en la complaisance qu'a eue M. Dumoulin , de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auraient pu faire. Je ne présume pas que le parlement , tout injuste qu'il est , ait la bassesse de confisquer mes guenilles. Cependant , si cela arrivait, venez avec rien , mon enfant ; et je serai consolé de tout , quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les yeux et qu'on vous laisse disposer du tout , consultez messieurs Mathas , Dumoulin , de la Roche , sur la manière de vous défaire de tout cela ou de la plus grande partie , surtout des livres et des gros meubles , dont le transport coûterait plus qu'ils ne valent ; et vous ferez emballer le reste avec soin , afin qu'il me soit envoyé par une voie qui est connue de monsieur le Maréchal : mais avant tout , vous tâcherez de me faire parvenir une malle pleine de linge et de hardes , dont j'ai un très-grand besoin , donnant avec la malle un mémoire exact de tout ce qu'elle contient. Si vous venez , vous garderez ce qu'il y a de meilleur et qui occupe le moins

Je vous prie de le vouloir , pour l'apporter avec vous , ainsi que le billet que le reste aura produit , dont vous ferez usage pendant votre voyage. Si c'est joint à l'appant du compte de monsieur de la Roche , excède ce qui vous est nécessaire , vous le convertirez en lettre de change , par le moyen de laquelle on dirigera votre voyage. Car , contre mon attente , j'ai trouvé qu'il faisait ici très-cher vivre , que tout y coûtait beaucoup ; et que s'il faut nous remonter absolument en meubles et hardes , ce ne sera pas une petite affaire. Vous savez qu'il y a l'épiniette et quelques livres à restituer , et M. Mathas , et le boucher , et mon barbier à payer ; je vous enverrai un mémoire sur tout cela. Vous avez dû trouver dans le couvercle de la boîte aux bonbons , trois ou quatre écus qui doivent suffire pour le paiement du boucher.

Je ne suis point encore déterminé sur l'asyle que je choisirai dans ce pays. J'attends votre réponse pour me fixer ; car si vous ne venez pas , je m'arrangerai différemment. Je vous prie de témoigner à messieurs Mathas et Dumoulin , à madame de Verdelin , à messieurs Alamanni et Mandard , à M. et Mme. de la Roche , et généralement à

toutes les personnes qui vous paraîtront s'intéresser à mon sort , combien il m'en a coûté pour quitter si brusquement tous mes amis , et un pays où j'étais bien voulu. Vous savez le vrai motif de mon départ ; si personne n'eût été compromis dans cette malheureuse affaire , je ne serais sûrement jamais parti , n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas aussi de voir de ma part , M. le curé , et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite , et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable , dont l'exemple me rendait meilleur. M. Alamanni avait promis de me faire faire un bandage semblable à un modèle qu'il m'a montré , excepté que ce qui était à droite , devait être à gauche : je pense que ce bandage peut tres-bien se faire sans mesure exacte , en n'ouvrant pas les boutonnières ; ensorte que je les pourrais faire ouvrir ici à ma mesure. S'il voulait bien prendre la peine de m'en faire faire deux semblables , je lui en serais sensiblement obligé ; vous auriez soin de lui en rembourser le prix , et de me les envoyer dans la première mallo que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas aussi les étuis à bougies , et soyez attentif

à envelopper le tout avec le plus grand soin.

Adieu , ma chère enfant. Je me console un peu des embarras où je vous laisse , par les bontés et la protection de M. le Maréchal et de Mad. la Maréchal , qui ne vous abandonneront pas au besoin. M. et Mad. Dubettier m'ont paru bien disposés pour vous : je souhaiterais que vous fissiez les avances d'un accommodement , auquel ils se prêteront sûrement; que ne puis-je les raccommoder de même avec M. et Mad. de la Roche ! Si j'étais resté , j'aurais tenté cette bonne œuvre , et j'ai dans l'esprit que j'aurais réussi. Adieu derechef. Je vous recommande toute chose , mais sur - tout de vous conserver , et de prendre soin de vous.

A M. LE MARÉCHAL

DE LUXEMBOURG.

Yverdon , le 19 juin 1762.

**N'**AYANT plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre , monsieur le Maréchal , je me trouve forcé de vous importuner de



mes commissions , puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le baillif d'Yverdon , qui m'a fait l'accueil le plus obligeant , a le plus grand empressement de voir cet ouvrage ; et moi , j'ai le plus grand désir et le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un , à mon hôte et ami M. Roguin. Il s'agirait donc d'en faire empaqueter deux exemplaires , de les faire porter chez M. Rougemont , rue Beaubourg , en lui faisant marquer sur une carte , qu'il est prié par M. D. Roguin , de les lui faire parvenir par la voie la plus courte et la plus sûre , qui est , je pense , le carrosse de Besançon. Pardon , M. Maréchal. Je suis dans un de ces momens qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus grande fermentation dans Genève. On dit que la voix publique est pour moi ; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble ; il ne peut plus guère m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience , un mot sur la décision de Mlle. le Vasseur , dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient ; mais qu'à cela ne tienne , et qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

## A M. M O U L T O U.

A Yverdon, le 6 juillet 1762

**J**E vois bien , cher concitoyen , que tant que je serai malheureux , vous ne pourrez vous taire ; et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance , pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire , ne vous fasse pas autant de tort qu'elle vous fera d'honneur ! Il ne fallait pas moins avec votre estime , que celle de quelques vrais pères de la patrie , pour tempérer le sentiment de ma misère , dans un concours de calamités , que je n'ai jamais dû prévoir. La noble fermeté de M. Jalabert ne me surprend point ; j'ose croire que son sentiment était le plus honorable au conseil , ainsi que le plus équitable ; et pour cela même , je lui suis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent , qu'on peut dire , que s'ils gouvernaient les états , les peuples seraient heureux.

Je suis aussi fâché que touché de la dé-

marche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans cette affaire, avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me fesaient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que je ne l'ai ni sue, ni approuvée, non plus que la requête de ma famille; quoiqu'à dire le vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant, et peut-être inoui.

Plus je pèse toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence. Car enfin, que pourrais-je dire, sans renouveler le crime de Cham? Je me tairai, cher Moulton, mais mon livre parlera pour moi: chacun y doit voir avec évidence, que l'on m'a jugé sans m'avoir lu.

Donzel est venu, chargé du livre de Deluc; mais il ne m'a point dit être envoyé par lui. Ils prennent bien leur temps pour me faire des visites! Les sermons par écrit n'importunent qu'autant qu'on veut; mais que M. Deluc ne m'en vienne pas faire en personne. Il s'en retournerait peu content.

Non-seulement j'attendrai le mois de sep-

tembre avant d'aller à Genève; mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire, depuis que le conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guère en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou, dans ma situation, pour courir à de nouveaux désagrémens, quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerais toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le baillif, que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la gazette, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage conseil. Si-tôt que je saurai mon sort, j'aurai soin de vous en instruire: jusques-là, gardez-moi le secret sur ce point.

Ce réquisitoire, ou plutôt ce libelle, me poursuit d'état en état, pour me faire interdire par-tout le feu et l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le Mercure de Neuchatel. Est-il possible qu'il ne se trouvera pas, dans tout le public, un seul ami de la justice et de la vérité, qui daigne prendre la plume, et montrer les calounies de ce sot libelle, lesquelles ne pourraient, que par leur bêtise,

tise , sauver l'auteur du châtimeut qu'il recevrait d'un tribunal équitable , quand il ne serait qu'un particulier ? Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature , à faire le métier qu'il devrait punir ? Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je dois vous dire que Donzel m'a questionné si curieusement sur mes correspondances , que je l'ai jugé plus espion qu'ami.

## A U M Ê M E.

A Motiers-Travers , le 11 juillet 1762.

**A**VANT-HIER , cher Moulton , je fus averti que le lendemain devait m'arriver de Berne , l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours ; et l'on m'apprit aussi que cet ordre avait été donné à regret , aux pressantes sollicitations du conseil de Genève. Je jugeai qu'il me convenait de le prévenir ; et avant que cet ordre arrivât à Yverdon , j'étais hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier , et j'y prends haleine , jusqu'à ce qu'il plaise à

*Lettres. Tome V.* M

messieurs de Voltaire et Tronchin de m'y poursuivre et de m'en faire chasser ; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7 : n'avez-vous pas reçu la mienne du 6 ? Ma situation me force à consentir que vous écriviez , si vous le jugez à propos , pourvu que ce soit d'une manière convenable à vous et à moi , sans emportemens , sans satyres , sur-tout sans éloges . avec douceur et dignité , avec force et sagesse , enfin , comme il convient à un ami de la justice , encore plus que de l'opprimé. Du reste , je ne veux point voir cet ouvrage ; mais je dois vous avertir que si vous l'exécutez comme j'imagine , il immortalisera votre nom ( car il faut vous nommer ou ne pas écrire ). Mais vous serez un homme perdu. Pensez-y. Adieu , cher Moulton.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le pli de M. Roguin , ou ici directement ; mais écrivez rarement.

## A U M Ê M E.

A Motiers-Travers, le 15 juillet 1762.

VOTRE dernière lettre m'afflige fort, cher Moulto. J'ai tort dans les termes, je le sens bien; mais ceux d'un ami doivent-ils être si durement interprétés, et ne deviez-vous pas vous dire à vous-même: s'il dit mal, il ne pas ainsi?

Quand j'ai demandé s'il ne se trouverait pas un ami de la justice et de la vérité, pour prendre ma défense contre le réquisitoire, j'imaginai si peu que ce discours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez proposé de vous charger de ce soin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'est pas même venu dans l'esprit, qu'une pareille entreprise vous fût praticable en cette occasion; et d'autant moins que mes défenseurs, si jamais j'en ai, ne doivent point être anonymes. Mais sachant que vous voyez et connaissez des gens de lettres, j'ai pensé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux, l'idée de

faire ce que , sans imprudence , vous ne pouvez faire vous-même ; et que si le projet était bien exécuté , il vous remercierait quelque jour peut-être , de le lui avoir suggéré.

Cependant , comme personne ne connaît mieux que vous votre situation et vos risques , que d'ailleurs cette entreprise est belle et honnête , et que je ne connais personne au monde , qui puisse mieux que vous s'en tirer et s'en faire honneur , si vous avez le courage de la tenter , après l'avoir bien examinée , je ne m'y oppose pas ; persuadé que , selon l'état des choses , que je ne connais point et que vous pouvez connaître , elle peut vous être plus glorieuse que périlleuse. C'est à vous de bien peser tout , avant que de vous résoudre. Mais comme c'est votre avis que vous devez dire , et non pas le mien , je persiste dans la résolution de ne pas me mêler de votre ouvrage , et de ne le voir qu'avec le public.

Ce que M. de Voltaire a dit à Mad. d'Anville , sur la délibération du sénat de Berne à mon sujet , n'est rien moins que vrai , et il le savait mieux que personne. Le 9 de ce mois , M. le baillif d'Yverdon , homme d'un mérite rare , et que j'ai vu s'attendrir sur



mon sort jusqu'aux larmes , m'avoua qu'il devait recevoir le lendemain , et me signifier le même jour , l'ordre de sortir dans quinze jours des terres de la république. Mais il est vrai que cet avis n'a pas passé sans contradiction , ni sans marmure , et qu'il y a eu peu d'approbateurs dans le Deux-cent , et aucun dans le pays. Je partis le même jour 9 , et le lendemain j'arrivai ici , où , malgré l'accueil qu'on m'y fait , j'aurais tort de me croire plus en sûreté qu'ailleurs. Milord Maréchal attend à mon sujet des ordres du roi , et en attendant , m'a écrit la réponse la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penser que ce soit par rapport à moi que je veux suspendre notre correspondance ? Jugez-vous que j'aie trop de consolations , pour vouloir encore m'ôter les vôtres ? Si vous ne craignez rien pour vous , écrivez ; je ne demande pas mieux : et sur-tout , n'allez pas sans cesse interprétant si mal les sentimens de votre ami. Donnez mon adresse à M. Usteri. Je ne me cache point ; on m'écrit même et l'on peut m'écrire ici directement sans enveloppe ; je souhaite seulement que tous les désœuvrés ne se mettent pas à écrire comme ci-devant :

aussi-bien ne répondrai je qu'à mes amis, et je ne puis être exact, même avec eux. Adieu; aimez-moi comme je vous aime, et de grâce ne m'affligez plus.

Remerciez pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres; nous en pourrions repailler.

## A U M Ê M E

Motiers, le 24 juillet 1762.

**L**A lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Genève, au sujet du tribunal légal, qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort long-temps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, et que j'ignore quelle est aujourd'hui sa manière de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée, comme vous le jugerez à propos. Au reste, ne soyez pas surpris de me voir changer de ton; mon expulsion du canton de Berne,

laquelle vient certainement de Genève, a comblé la mesure. Un état dans lequel le poète et le jongleur règnent, ne m'est plus rien; il vaut mieux que j'y sois étranger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là, ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, si vous n'avez nulle autre raison pour la supprimer. Je jugerai désormais de sang-froid, toutes les folies qu'ils vont faire, et je les jugerai comme s'il n'était pas question de moi.

Si vous persistez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande sur toute chose, le réquisitoire de Paris, fabriqué à Montmorenci par deux prêtres déguisés, qui font la gazette ecclésiastique, et qui m'ont pris en haine, parce que je n'ai pas voulu me faire janséniste. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement; mais en montrant combien ce libelle est calomnieux et méchant, il n'est pas défendu de montrer combien il est bête. Du reste, parlez peu de Genève et de ce qui s'y est fait, de même qu'à Berne et même à Neuchâtel, où l'on vient aussi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papistes ont chez les réformés, des recors bien zélés.

Je n'aimerais pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich , ou du moins qu'il ne le fût que là ; car ce serait le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suisse et à Genève. J'aimerais bien mieux qu'il se répandît en France et en Angleterre , où je suis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adresser à Rey , sur-tout si vous vous nommez ? Car si vous gardez l'anonyme , il ne faudrait peut-être pas vous servir de lui , de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reste , travaillez avec confiance , et n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent ; vous en avez plus que vous ne pensez. D'ailleurs , l'amour du bien , la vertu , la générosité vous élèveront l'ame. Vous songerez que vous défendez l'opprimé , que vous écrivez pour la vérité , et pour votre ami ; vous traiterez un sujet dont vous êtes digne , et je suis bien trompé dans mon espérance , si vous n'effacez votre client. Sur-tout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez simple et aimez-moi. Adieu.

Convenons que nous ne parlerons plus de cet écrit dans nos lettres , de peur qu'elles ne soient vues ; car je crois qu'il faut du secret.

Après un long silence, je viens de recevoir de M. Vernes, une lettre de bavardage et de cafardise, qui m'achève de dévoiler le pauvre homme. Je m'étais bien trompé sur son compte. Ses directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponse.

## A. M. M E R C E T.

*Vitam impendere vero.*

VOTRE lettre, Monsieur, sur l'affaire de M. Pictet, est judicieuse; elle va très-bien au fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques idées, pour achever de déterminer l'état de la question.

I. La doctrine de la profession de foi du Vicaire Savoyard, est-elle si évidemment contraire à la religion établie à Genève, que cela n'ait pas même pu faire une question, et que le conseil, quand il s'agissait de l'honneur et du sort d'un citoyen, ait dû sur cet article, ne pas même consulter les théologiens?

2. Supposé que cette doctrine y soit contraire, est-il bien sûr que J. J. Rousseau en soit l'auteur ? L'est-il même qu'il soit l'auteur du livre qui porte son nom ? Ne peut-on pas faussement imprimer le nom d'un homme à la tête d'un livre qui n'est pas de lui ? Ne convenait-il pas de commencer par avoir, ou des preuves, ou la déclaration de l'accusé, avant de procéder contre sa personne ? On dirait qu'on s'est hâté de le décréter sans l'entendre, de peur de le trouver innocent.

3. Le cas du parlement de Paris est tout-à-fait différent, et n'autorise point la procédure du conseil de Genève. Le parlement ayant prétendu, je ne sais sur quel fondement, que le livre était imprimé dans le royaume, sans approbation ni permission, avait ou croyait avoir à ce titre, inspection sur le livre et sur l'auteur. Cependant tout le monde convient qu'il a commis une irrégularité choquante, en décrétant d'abord de prise-de-corps celui qu'il devait premièrement assigner pour être ouï. Si cette procédure était légitime, la liberté de tout bonnête homme serait toujours à la merci du premier imprimeur. On dira que la voix publique est unanime, et que celui à qui l'on attribue le livre ne le

désavoue pas. Mais , encore une fois , avant que de flétrir l'honneur d'un homme irréprochable , avant que d'attenter à la liberté d'un citoyen , il faudrait quelque preuve positive : or la voix publique n'en est pas une , et nul n'est tenu de répondre , lorsqu'il n'est pas interrogé. Si donc la procédure du parlement de Paris est irrégulière en ce point , comme il est incontestable , que dirons-nous de celle du conseil de Genève , qui n'a pas le moindre prétexte pour la fonder ? Quelquefois on se hâte de décréter légèrement un accusé qu'on peut saisir , de peur qu'il ne s'échappe ; mais pourquoi le décréter absent , à moins que le délit ne soit de la dernière évidence ? Ce procédé violent est sans prétexte , ainsi que sans raison. Quand le public juge avec étourderie , il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter , que le public se retracte comme il juge ; au lieu que la première maxime de tous les gouvernemens du monde , est d'entasser plutôt sottise sur sottise , que de convenir jamais qu'ils en ont fait une , encore moins de la réparer.

4. Maintenant , supposons le livre bien reconnu pour être de l'auteur dont il porte

le nom : il s'agit ensuite de savoir si la profession de foi en est aussi. Autre preuve positive et juridique, indispensable en cette occasion : car enfin l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la profession de foi ; il déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre ; et cet écrit, dans le préambule, paraît lui être adressé par un de ses concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même ; aller plus loin, c'est deviner ; et si l'on se mêle une fois de deviner dans les tribunaux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magistrats ? Si donc celui qui est nommé à la tête du livre où se trouve la profession de foi, doit être puni pour l'avoir publiée, c'est comme éditeur, et non comme auteur ; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient, comme étant la sienne, sur-tout après la déclaration qu'il fait lui-même, qu'il ne donne point cette profession de foi pour règle des sentimens qu'on doit suivre en matière de religion ; et il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Genève, des livres catholiques, même de controverse, sans que le conseil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuste partialité punit-on l'éditeur



l'éditeur Gènevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, sans rien dire aux éditeurs Gènevois d'ouvrages incontestablement hétérodoxes, imprimés dans Genève même.

5. A l'égard du *Contrat Social*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un Etat. Ce sentiment peut bien déplaire au poète *Voltaire*, au jongleur *Tronchin*, et à leurs satellites ; mais ce n'est pas par là qu'ils oseront attaquer le livre en public. L'auteur examine ensuite quelle est la religion civile, sans laquelle nul Etat ne peut être bien constitué. Il semble, il est vrai, ne pas croire que le christianisme, du moins celui d'aujourd'hui, soit cette religion civile, indispensable à toute bonne législation : et en effet, beaucoup de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte et de Rome, comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jésus-Christ. Supposons toutefois, qu'en cela l'auteur se soit trompé : il aura fait une erreur en politique ; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement,  
*Lettres*, Tome V. N

établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux : le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple ; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importerait-il beaucoup au peuple de Genève, et même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable, et son auteur criminel. Si j'étais procureur-général de la république de Genève, et qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condamner les principes établis dans cet ouvrage, je l'obligerais à s'expliquer avec clarté, ou je le poursuivrais criminellement, comme traître à la patrie, et criminel de lèse-majesté.

On s'obstine cependant à dire qu'il y a un décret secret du conseil contre *J.J. Rousseau*, et même que sa famille ayant par requête demandé communication de ce décret, elle lui a été refusée. Cette manière ténébreuse de procéder est effrayante ; elle est inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquisiteurs d'Etat à Venise. Si jamais elle s'établissait à Genève, il vaudrait mieux être né Turc que Gènevois.

Au reste, je ne puis croire qu'on érige

contre M. *Pictet*, le tribunal dont vous parlez. En tout cas, ce sera fournir à un homme ferme, qui a du sens, de la santé, des lumières, l'occasion de jouer un très-beau rôle, et de donner à ses concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques, vous aime et vous salue de tout son cœur.

## AU ROI DE PRUSSE.

A Motiers-Travers, juillet 1762.

S I R E ,

**J'**AI dit beaucoup de mal de vous ; j'en dirai peut-être encore : cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asyle dans vos États. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par-là ; cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas : mais j'ai cru devoir déclarer à votre majesté, que j'étais

en son pouvoir, et que j'y voulais être ; elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

A M. M O U L T O U :

Motiers, 3 août 1762.

**J**E soupçonne, ami, que nos lettres sont interceptées, ou du moins ouvertes ; car la dernière que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous, au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'est parvenue que six jours après sa date. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez reçu celle que je vous écrivis il y a huit ou dix jours, avec une réponse à un citoyen de Genève, qui m'avait écrit au sujet de l'affaire de *M. Pictet*. Je vous laissais le maître d'envoyer cette réponse à son adresse, ou de la supprimer, si vous le jugiez à propos.

Vous aviez raison de croire que quelqu'un qui m'écrirait à Genève, ne serait pas fort au fait de ma situation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée et timbrée de Metz, sent son *Voltaire* à pleine gorge, et je ne doute point qu'elle ne soit

de ce glorieux souverain de Genève, qui tout occupé de ses noirceurs, ne néglige pas pour cela les plaisanteries ; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut les lettres qu'on m'écrira à Genève. Mes amis savent bien que ce n'est pas là qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostillé par un anonyme que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites et de bonne main ; et je n'attends pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets et lettres vous parviennent sûrement et dans leur temps. C'est par la même défiance que je n'écris point à notre ami que je ne veux pas compromettre ; car pour vous, il est désormais trop tard. Vous êtes noté d'amitié pour moi, et c'est à Genève un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussi-tôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachetez les vôtres avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été ouvertes.

## A U M Ê M E.

Motiers, ce 10 août 1762.

**J'**AI reçu hier au soir votre lettre du 7 : ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en règle ; et si l'on n'ouvre pas nos lettres à Genève, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, et malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.

Si notre ami lisait dans mon cœur, il ne serait pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre et sans qu'on sache où il va, j'aimerais bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, et peut même m'être très-utile et très-honorable. Il est bon qu'on voie qu'il me combat et qu'il m'aime ; il est bon qu'on sache que mes amis ne me sont point attachés par esprit de parti,

mais par un sincère amour pour la vérité , lequel nous unit tous.

L'arrêt est si volumineux, que j'ai mieux aimé vous transcrire les notes. Attachez-vous sur-tout à la huitième. Quelle doctrine abominable, que celle de ce réquisitoire, qui détruit tout principe commun de société entre les fidèles et les autres hommes ! Conséquemment à cette doctrine, il faut nécessairement poursuivre et massacrer comme des loups, tous ceux qui ne sont pas jansénistes : car si la loi naturelle est criminelle, il faut brûler ceux qui la suivent, et rouer ceux qui ne la suivent pas. Ce que vous a mandé M. C... ne doit point vous retenir ; car outre que je n'ai pas grand'foi à ses almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand respect, et même avec considération, de l'avocat-général. Le tort de ce magistrat est très-grand, sans doute, d'avoir adopté ce réquisitoire sans avoir lu le livre ; mais il serait bien plus grand encore, s'il en était lui-même l'auteur. Ainsi, séparez toujours le tribunal et l'homme du libelle, et tombez sur cet horrible écrit comme il le mérite. C'est un vrai service à rendre au genre-humain, d'attirer sur cet écrit toute l'exécration

qui lui est due ; nul ménagement pour votre ami, ne doit l'emporter sur cette considération.

Je souhaiterais que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, et même le vôtre ; car il est bon qu'ils y paraissent ; et s'ils sont imprimés dehors, on ne les y laissera pas entrer. Je pense encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de son ouvrage, et il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'est-à-dire, songer à ses intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce soin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme dont je vous ai parlé ci-devant, pourrait également se charger de cette affaire. Mais comme je n'ai point de ses nouvelles, je ne me soucie pas de lui écrire le premier. A l'égard de la Suisse et de Genève, j'ai cessé de prendre intérêt à ce qu'on y pensait de moi. Ces gens-là sont si cafards, ou si faux, ou si bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite sur votre entreprise, plus je la trouve grande et belle. Jamais plus noble sujet ne put être plus dignement traité. Votre état même vous permet et vous prescrit de mettre dans vos discours une certaine élévation qui ne sérail pas à tout autre. Quelle



touchante voix que celle du chrétien , relevant les fautes de son ami ! et quel spectacle aussi de le voir couvrir l'opprimé de l'égide de l'Évangile ! Ministre du Très-Haut, faites tomber à vos pieds tous ces misérables, sinon jetez la plume et courez vous cacher ; vous ne ferez jamais rien.

Il est certain qu'il y a des gens de mauvaise humeur à Neuchatel , qui meurent d'envie d'imiter les autres, et de me chercher chicane à leur tour ; mais outre qu'ils sont retenus par d'autres gens plus sensés, que peuvent-ils me faire ? Ce n'est pas sous leur protection que je me suis mis, c'est sous celle du roi de Prusse ; il faut attendre ses ordres pour disposer de moi ; en attendant, il ne paraît pas que milord *Maréchal* soit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, et que probablement ils n'oseront pas violer. Au reste, comme l'expérience m'apprend à toujours tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de désagréable, à quoi je ne sois préparé. Il est vrai cependant que dans cette affaire-ci, j'ai trouvé la stupidité publique plus grande que je ne l'aurais attendue : car quoi de plus plaisant que de voir les dévots se faire les satellites de *Voltaire* et du parti

philosophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, et les ministres protestans se faire à ma poursuite, les archers des prêtres? La méchanceté ne me surprend plus; mais je vous avoue que la bêtise poussée à ce point, m'étonne encore. Adieu, ami; je vous embrasse.

A MAD. LA MARÉCHALE  
DE LUXEMBOURG.

A Motiers-Travers, le 14 août 1762.

**V**OICI, madame la Maréchale, une troisième lettre depuis mon arrivée à Motiers. Je vous supplie de ne pas vous rebuter de mon importunité; il est difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long silence à un si grand éloignement, que si l'on était plus à portée. Quand je vous écris, Madame, vous m'êtes présente; c'est en quelque sorte comme si vous m'écriviez. Il faut se dédommager comme on peut, de ce qu'on désire et qu'on ne saurait avoir. D'ailleurs, M. le Ma-

réchal m'a marqué qu'il croyait que vous m'aviez écrit ; et pour savoir si les lettres se perdent , il faut accuser ce qu'on reçoit , et aviser de ce qu'on ne reçoit pas.

## A MILORD MARÉCHAL.

Motiers-Travers , août 1762.

M I L O R D ,

**I**L est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses états , car c'est vous qui me la rendez précieuse ; et si elle m'eût été refusée , vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire , ce n'est pas , j'espère , une condition que S. M. entend mettre à l'asyle qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement , et de très-bon cœur , envers elle et votre excellence , à respecter comme j'ai toujours fait dans mes écrits et dans ma conduite , les loix , le prince , les honnêtes gens , et tous les devoirs de l'hospitalité. En général

j'estime peu de rois , et je n'aime pas le gouvernement monarchique ; mais j'ai suivi la règle des Bohémiens , qui dans leurs excursions , épargnent toujours la maison qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France , Louis XV n'a pas eu de meilleur sujet que moi , et sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais quant à ma manière de penser en général sur quelque matière que ce puisse être , elle est à moi , né républicain et libre : et tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite , je n'en dois aucun compte au souverain ; car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui , par un homme qui n'est pas né son sujet. Voilà mes sentimens , Milord , et mes règles. Je ne m'en suis jamais départi , et je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avais à dire , et je n'aime pas à rabâcher. Ainsi je me suis promis , et je me promets de ne plus écrire ; mais encore une fois , je ne l'ai promis qu'à moi.

Non , Milord , je n'ai pas besoin que les agréables de Motiers m'en chassent , pour désirer d'habiter la tour quarrée ; et si je l'habitais , ce ne serait sûrement pas pour

m'y rendre invisible ; car il vaut mieux être homme et votre semblable , que le *Tien* du vulgaire et *Dalay-Lama*. Mais j'ai commencé à m'arranger dans mon habitation , et je ne saurais en changer avant l'hiver , sans une incommodité qui effarouche , même pour vous. Si mes pèlerinages ne vous sont pas importuns , je ferai de mon temps un partage très-agréable , à-peu-près comme vous le marquez au roi. Ici , je ferai des lacets avec les femmes ; à *Colombier* , j'irai penser avec vous.

A M A D. L A C O M T E S S E

D E B O U F F L E R S.

Motiers-Travers , août 1762.

J'AI reçu dans leur temps, Madame , vos deux lettres , des 21 et 31 Juillet , avec l'extrait par duplicata d'un *P. S.* de *M. Hume* , que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages dont on m'accable. *M. Hume* était l'homme selon mon cœur , même avant que j'eusse le bon-

heur de vous connaître, et vos sentimens sur son compte ont encore augmenté les miens ; il est le plus vrai philosophe que je connaisse, et le seul historien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire ; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, et lui n'y a mis que ses lumières et son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré, par mon aversion même pour le mensonge ; j'ai haï le despotisme en républicain, et l'intolérance en théiste. *M. Hume* a dit : voilà ce que fait l'intolérance, et ce que fait le despotisme. Il a vu par toutes ses faces, l'objet que la passion ne m'a laissé voir qu'un côté. Il a mesuré, calculé les erreurs des hommes, en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois désiré et je désire encore voir l'Angleterre, soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui, et cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable ; et le grand éloignement des lieux suffirait seul pour le rendre tel, sur-tout à cause du tour qu'il faudrait faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi, Madame, moi qui ne puis plus ;

sans horreur , souffrir l'aspect d'une rue , moi qui mourrai de tristesse , lorsque je cesserai de voir des prés , des buissons , des arbres devant ma fenêtré , irai-je maintenant habiter la ville de Londres ? Irai-je , à mon âge et dans mon état , chercher fortune à la cour , et me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres ? Non , Madame ; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté ; mais ces restes , quoi qu'il arrive , ne seront point si mal employés. Je ne me suis que trop montré pour mon repos ; je ne commencerai vraiment à jouir de moi , que quand on ne saura plus que j'existe : or , je ne vois pas dans cette manière de penser , comment le séjour de l'Angleterre me serait possible ; car si je n'en tire pas mes ressources , il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. Il est de plus très-douteux que j'y véusse dans mon indépendance , aussi agréablement que vous le supposez. J'ai pris sur la nation Anglaise , une liberté qu'elle ne pardonne à personne , et sur-tout aux étrangers , c'est d'en dire le mal ainsi que le bien ; et vous savez qu'il faut être buse pour aller vivre en Angleterre , mal voulu du peuple Anglais. Je ne doute pas que mon

dernier livre ne m'y fasse détester, ne fut-ce qu'à cause de ma note sur le *Good natured people*. Vous m'obligerez, Madame, si vous pouvez vous informer de ce qu'il en est, et m'en instruire.

Quant à l'édition générale de mes écrits, à faire à Londres, c'est une très-bonne idée, sur-tout si ce projet peut s'exécuter en mon absence. Cependant, comme l'impression coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique et ne se fît par souscription, elle serait difficile à faire, et j'en tirerais peu de profit.

Le château de Schleyden étant moins éloigné, serait plus à ma portée; et l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai pas ici, serait dans mon état, une grande raison de préférence: mais je ne connais pas assez M. et Mad. de *la Mare*, pour savoir s'il me convient de leur avoir cette obligation: c'est à vous, Madame, et à Mad. la maréchale, à me décider là-dessus. A l'égard de la situation, je ne connais aucun séjour triste et vilain avec de la verdure; mais s'il n'y a que des sables ou des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'est qu'aller par corvées; mais sur le seul mot, s'il n'y



a pas d'autre moyen d'arriver au château , je n'irai jamais. Quant au troisième asyle, dont vous me parlez , Madame , je suis très-reconnaissant de cette offre , mais très-déterminé à n'en pas profiter. Au reste , il y a du temps pour délibérer sur les autres : car je ne suis point maintenant en état de voyager ; et quoique les hivers soient ici longs et rudes , je suis forcé d'y passer celui-ci à tout risque , ne présumant pas que le roi de Prusse , dont la réponse n'est point venue , me refuse en l'état où je suis , l'asyle qu'il a souvent accordé à des gens qui ne le méritaient guère.

Voilà , Madame , quant à présent , ce que je puis vous dire sur les soins relatifs à moi , dont vous voulez bien vous occuper. Soyez persuadée que mon sort tient bien moins à l'effet de ces mêmes soins , qu'à l'intérêt qui vous les inspire. La bonté que vous avez de vous souvenir de Mlle le *Fasseur* , l'autorise à vous assurer de son profond respect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendrisse en me parlant de vous et de vos bontés , Madame. Je bénirais un malheur qui m'a si bien appris à vous connaître , s'il ne m'eût en même-temps éloigné de vous.

## A M. M O U L T O U.

Motiers - Travers , 1 septembre 1762.

**J'**AI reçu dans son temps , mon ami , votre lettre du 21 août. J'étais alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent , parce que l'ami avec qui vous aviez confié , me marquait que vous m'écriviez par ce même ordinaire : ce qui me faisait craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paraît maintenant qu'il n'en était rien. Cependant je persiste à croire que , si nous avions à nous marquer des choses importantes , il faudrait prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaisir de passer vendredi dernier , la journée avec M. le professeur *Mess* , lequel m'a appris bien des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes , entre autres , l'histoire des deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon sujet , et votre réponse. Je suis pénétré de reconnaissance de vous voir rendre de jour en jour plus estimable et plus respectable , un ami qui m'est si cher. Pour moi , je suis persuadé que le poëte et le jongleur méditent

quelque profonde noirceur pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode. Je comprends qu'ils travailleraient plus à leur aise, si je n'avais plus d'amis là-bas. Il me vient journellement de Genève, des affluences d'espions qui font ici de moi, les perquisitions les plus exactes. Ils viennent ensuite se renommer à moi, de vous et de l'autre ami, avec une affectation qui m'avertit assez de me tenir sur la réserve. J'ai résolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainsi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me vient aussi journellement des lettres anonymes, dans lesquelles je reconnais presque par-tout, les fades plaisanteries et le goût corrompu du poëte. On a soin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayser, et de m'en rendre les ports plus ouéreux. Il m'en est venu cette semaine une, dans laquelle on cherche, fort grossièrement à la vérité, à me rendre suspect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me refuter, et dont vous m'avez envoyé un passage qui commence par ce mot, *testimonium*. J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris pour l'auteur; mais ensuite

j'ai pris le parti d'en envoyer les pièces *M. Vernct*. Il est clair qu'on cherche à me brouiller avec notre clergé : très-certainement on ne réussira pas de mon côté ; mais il est bon qu'on soit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'ensuite d'une lettre que j'avais écrite à *M. de Montmollin*, pasteur de *Motiers*, j'ai été admis sans difficulté, et même avec empressement, à la sainte table dimanche dernier, sans qu'il ait même été question d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, et que vous en désiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'est pas prudent que ni vous ni Roustan, veniez me voir cette année ; car très-certainement il est impossible que ce voyage demeure caché. Mais si je puis supporter ici la rigueur de l'hiver, et marcher encore l'année prochaine, mon projet est d'aller faire une tournée dans la Suisse, et sur-tout à Zurich. Cher ami, si vous pouviez vous arranger pour faire cette promenade avec moi, cela serait charmant. Je verserais à loisir mon ame toute entière dans la vôtre, et puis je mourrais sans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre dernière lettre ; *avec les notes que vous avez transcrit.*

Il faut *transcrites*. C'est une faute que tout le monde fait à Genève. Cherchez ou rappelez-vous les règles de la langue sur les participes déclinales et indéclinales. Il est bon d'y penser quand on imprime, sur-tout pour la première fois; car on y regarde en France: c'est pour ainsi dire la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami, l'intérêt que vous prenez à ma gloire, doit me rendre excusable, si ma tendre sollicitude pour la vôtre, va quelquefois jusqu'à la puérité.

Je ne vous parle point de la réponse du roi de Prusse. Je suppose que vous avez appris que S. M. consent qu'on ne me refuse pas le feu et l'eau.

## A M. P I C T E T.

A Motiers, le 23 septembre 1762.

**J**E suis touché, Monsieur, de votre lettre; les sentimens que vous m'y montrez, sont de ceux qui vont à mon cœur. Je sais d'ailleurs, que l'intérêt que vous avez pris à mon sort, vous en a fait sentir l'influence; et persuadé de la sincérité de cet intérêt, je ne balancerai

pas à vous confier mes résolutions, si j'en avais pris quelqu'une. Mais, Monsieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez prise de ma philosophie : j'ai été très-ému du traitement si peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie ; je le suis encore ; et quoique jusqu'à présent, cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettrait pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fusse assuré m'être uniquement dicté par la raison. D'ailleurs, Monsieur, cette persécution, bien que plus couverte, n'est pas cessée. On s'est apperçu que les voies publiques étaient trop odieuses ; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus sûr, sans attirer aux persécuteurs le blâme public ; et il faut attendre cet effet, avant de prendre une résolution que la rigueur de mon sort peut rendre superflue. Tout ce que je puis faire de plus sage dans ma situation présente, est de ne point écouter la passion, et de plier les voiles jusqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite, je puisse mieux discerner et comparer les objets. Durant la tempête, je cède sans mot dire, aux coups de la nécessité. Si quelque jour elle se calme,

je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reste , je ne vous dissimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie , me paraît très-périlleux pour moi , sans être utile à personne. On a beau se dédire en public , on ne saurait se dissimuler les outrages qu'on m'a faits ; et je connais trop les hommes , pour ignorer que souvent l'offensé pardonne , mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi aller vivre à Genève , n'est autre chose que m'aller livrer à des malveillans puissans et habiles , qui ne manqueront ni de moyens ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire ; le seul bien après lequel je soupire , est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part ; mais sûrement je ne le trouverai jamais à Genève , sur-tout tant que le poëte y régnera , et que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourrait opérer mon séjour dans la patrie , c'est un motif désormais trop élevé pour moi , et que même je ne crois pas fort solide ; car , cù le ressort public est usé , les abus sont sans remède. L'état et les mœurs ont péri chez nous ; rien ne les peut faire renaître. Je crois

qu'il nous reste quelques bons citoyens ; mais leur génération s'éteint, et celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, Monsieur, vous me faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai dit tout ce j'avais à dire, je me tais pour jamais ; ou si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre défense, et à la dernière extrémité. Au surplus, ma carrière est finie ; j'ai vécu ; il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirais à Genève, j'y voudrais être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public s'il était possible, et passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée, entre quelques amis, dont il ne tiendrait qu'à vous d'augmenter le nombre. Voilà, Monsieur, mes sentimens les plus secrets ; et mon cœur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état, il ne vous paraisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime, que je me tiendrais heureux d'en avoir à votre amitié.



## A. M. MOULTOU.

A Motiers - Travers , le 8 octobre 1762.

**J**'ai eu le plaisir , cher *Moulton* , d'avoir ici durant huit jours , l'ami *Roustan* et ses deux amis ; et tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi , m'a plus touché que surpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs , et tant mieux ; c'est grand dommage de perdre , à parler des malveillans , un temps consacré à l'amitié. *Roustan* m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage ; mais que vous profiteriez du loisir de la campagne , pour vous y mettre tout de bon. Ne vous pressez point , cher ami , travaillez à loisir ; mais réfléchissez beaucoup , car vous avez fait une entreprise aussi difficile que grande et honorable. Je persiste à croire qu'en l'exécutant comme je pense , et comme vous le pouvez laire , vous êtes un homme immortalisé et perdu. Pensez-y bien ; vous y êtes à temps encore. Mais si vous persévérez dans votre projet , gardez mieux votre secret que vous n'avez fait. Il n'est plus

temps de cacher absolument ce qui a transpiré ; mais parlez-en avec négligence , comme d'une entreprise de longue haleine , et qui n'est pas prête à mettre à fin , ni près de-là ; et cependant allez votre train. Tout cela se peut faire sans altérer la vérité ; et il n'est pas toujours défendu de la taire , quand c'est pour la mieux honorer.

M. *Vernet* m'a enfin répondu , et je suis tombé des nues à la lecture de sa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique , aussi publique , prétend-il , quel'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous sommes loin de compte assurément. Mon DIEU , que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire ! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête : ils avaient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté ; mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'ils fassent donc ; ils me mettent fort à mon aise : *Tros Rutulusre suat* , j'aurai moins à discerner où portent mes coups , et je vous réponds que tout rogues qu'ils sont , je suis fort trompé s'ils ne les sentent. Quand on veut s'ériger en juges du christianisme , il faut le connaître mieux que ne font ces messieurs ,

et je suis étouffé qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême, qu'un chrétien n'en puisse appeler. Il me semble que je vois *J. J. Rousseau* élevant une statue à son pasteur *Montmollin*, sur la tête des autres ministres; et le vertueux *Moultou* couronnant cette statue, de ses propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume; je veux même voir un peu mieux la suite de tout ceci, avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en dispensera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre, s'exhale sur le papier, je ne laisserai du moins rien paraître avant que d'en conférer avec vous.

J'avais encore je ne sais combien de choses à vous dire; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir: ils ont une longue traite à faire; ils vont à pied; ils ne faut pas les retenir. Adieu. Je vous embrasse tendrement.

## A U M Ê M E.

A Motiers - Travers , le 21 octobre , 1762.

**J'**AI eu l'ami Deluc , comme vous me l'aviez annoncé. Il m'est arrivé malade ; je l'ai soigné de mon mieux , et il est reparti bien rétabl. C'est un excellent ami , un homme plein de sens , de droiture et de vertu ; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié , de l'estime , et même du respect pour lui ; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout-à-fait si assommant qu'à Genève ; en revanche il m'a laissé ses deux livres ; j'ai même eu la faiblesse de promettre de les lire , et de plus j'ai commencé. Bon Dieu , quelle tâche ! moi qui ne dors point ! J'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudrait bien me rapprocher de vos Messieurs ; et moi aussi je le voudrais de tout mon cœur ; mais je vois clairement que ces gens-là , mal intentionnés comme ils sont , voudront me remettre sous la férule ; et s'ils n'ont pas tout-à-fait le front de demander des rétractations , de peur

que je ne les cuvoie promener, ils voudront des éclaircissemens qui cassent les vitres, et qu'assurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes; car très-certainement ils ne me feront point dire ce que je ne pense pas. D'ailleurs, n'est-il pas plaisant que ce soit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus? On commence par brûler le livre, et l'on demande les éclaircissemens après. En un mot, ces Messieurs, que je croyais raisonnables, sont cafards comme les autres, et comme eux soutiennent par la force, une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il faudra rompre; ce n'est pas la peine de renouer. Quand je vous verrai, nous causerons à fond de tout cela.

Vous avez très-bien vu l'état de la question sur le dernier chapitre du *Contrat social*, et la critique de Roustan porte à faux à cet égard; mais comme cela n'empêche pas d'ailleurs que son ouvrage ne soit bon, je n'ai pas dû l'engager à jeter au feu, un écrit dans lequel il me réfute; et c'est pourtant ce qu'il aurait dû faire, si je lui avais fait voir combien il s'est trompé. Je trouve dans cet écrit un zèle pour la liberté, qui me le fait

aimer. Si les coups portés aux tyrans doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule; je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéresser pour moi. Pour les lacets, l'usage en est consacré, et je n'en suis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de se remarier de nouveau, et de s'engager à nourrir de son lait son premier enfant. Pour vous, vous avez des filles: je déposerai dans vos mains ceux qui leur sont destinés. Adieu, cher ami.

## A U R O I D E P R U S S E.

A Motiers-Travers, le 30 octobre 1762.

S I R E ,

**V**ous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur, et je porte un cœur fait pour la reconnaissance: je veux m'acquitter avec vous, si je puis.

Vous voulez me donner du pain : n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ?

Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse. Elle n'a que trop bien fait son service, et le scèptre est abandonné. La carrière des rois de votre étoffe est grande, et vous êtes encore loin du terme. Cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour y arriver. Sondez bien votre cœur, ô Frédéric ! Pourrez-vous vous résoudre à mourir sans avoir été le plus grand des hommes ?

Puissé-je voir Frédéric, le juste et le redouté, couvrir enfin ses états d'un peuple heureux, dont il soit le père ! et Jean-Jacques Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir de joie aux pieds de son trône.

Que votre majesté, Sire, daigne agréer mon profond respect (\*).

(\*) Note de l'éditeur, Je donne ici cette lettre telle qu'elle se trouve dans un brouillon de l'auteur, par lui corrigé, et resté entre mes mains. Mais il faut aussi la donner telle qu'elle a paru dans l'édition de Genève, d'après un autre brouillon, lequel passé de mes mains en celles

## A MILORD MARÉCHAL,

*En lui envoyant la lettre précédente.*

A Motiers , le 1 novembre 1762.

**J**E sens bien , Milord , le prix de votre lettre à madame de Boufflers ; mais elle ne m'apprend rien de nouveau , et vos soins généraux de M. Moulton , n'y est plus rentré. La voici donc.

S I R E ,

« Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur , et je porte un cœur fait pour la reconnaissance ; je viens m'acquitter avec vous , si je puis.

Vous voulez me donner du pain ; n'y a-t il aucun de vos sujets qui en manque ? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse ; elle n'a que trop fait son devoir , et le sceptre est abandonné. La carrière est grande pour les rois de votre étoffe , et vous êtes encore loin du terme ; cependant le temps presse , et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout.

Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté , couvrir ses états d'un peuple nombreux , dont il soit le père ! et J. J. Rousseau , l'ennemi des rois , ira mourir aux pieds de son trône ».



néreux ne peuvent désormais pas plus me surprendre , qu'ajouter à mes sentimens. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire combien je suis touché des bienfaits du roi : mais pour vous faire mieux sentir l'effet de vos bontés et les siennes , je dois vous avouer que je ne l'aimais point auparavant , ou plutôt on m'avait trompé ; j'en laissais un autre sous son nom. Vous m'avez fait un cœur tout nouveau , mais un cœur à l'épreuve , qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans , et jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance : mais fussé-je prêt à mourir de faim , j'aimerais mieux , dans l'état actuel de ce bon prince , et ne lui étant bon à rien , aller brouter l'herbe et ronger des racines , que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis-je bien plutôt , à l'insu de lui-même et de tout le monde , aller jeter la pitte dans un trésor qui lui est nécessaire , et dont il sait si bien user ! Je n'aurais rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse , rétablir ses finances et revivifier ses états épuisés ; alors , si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés , vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici , Milord , une lettre que je vous prie de lui envoyer. Je sais quelle est sa confiance en vous , et j'espère que vous ne doutez pas de la mienne ; mais ce qui est concevable marche avant tout. La lettre ne doit être vue que du roi seul , à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à Votre Excellence , un paquet dont je la supplie d'agréer le contenu. Ce sont des fruits de mon jardin. Ils ne sont pas si doux que les vôtres : aussi n'ont-ils été arrosés que de larmes.

Milord , il n'y a pas de jours que mon cœur ne s'épanouisse en songeant à notre château-en-espagne. Ah , que ne peut-il faire le quatrième avec nous , ce digne homme que le ciel a condamné à payer si cher la gloire , et à ne connaître jamais le bonheur de la vie !  
Recevez tout mon respect.

## A M. MOULTOU.

A Motiers, le 13 novembre 1762.

**V**ous ne saurez jamais ce que votre silence m'a fait souffrir : mais votre lettre m'a rendu la vie ; et l'assurance que vous me donnez , me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise ; votre silence ne m'alarmera plus. Mais , cher ami , pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe , dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination , qui ne connaît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié , et qui n'aima jamais personne autant que vous. *Felix se nescit amari*, dit le poëte ; mais moi je dis , *felix nescit amare*. Des deux côtés , les circonstances qui ont serré notre attachement , l'ont mis à l'épreuve , et lui ont donné la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Moutmollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez. Il fera ce qu'il jugera convenable pour son avantage ; pour moi , je

ne veux pas faire un pas , ni dire un mot de plus dans toute cette affaire , et je laisserai vos gens se demener comme ils voudront , sans m'en mêler , ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant , à qui l'on commence par donner le fouet , et puis on lui fait demander pardon. Ce n'est pas tout-à-fait mon avis. Ce n'est pas moi qui veux donner des éclaircissemens ; c'est le bon homme Dehuc qui veut que j'en donne , et je suis très-fâché de ne pouvoir en cela lui complaire ; car il m'a tout-à-fait gagné le cœur ce voyage , et j'ai été bien plus content de lui que je n'espérais. Puisqu'on n'a pas été content de ma lettre , on ne le serait pas non plus de mes éclaircissemens : quoi qu'on fasse , je n'en veux pas dire plus qu'il n'y en a ; et quand on me presserait sur le reste , je craindrais que M. de Montmollin ne fût compromis : ainsi je ne dirai plus rien , c'est un parti pris.

Je trouve , en revenant sur tout ceci , que nous avons donné trop d'importance à cette affaire ; c'est un jeu de sots enfans , dont on se fâche un moment , mais dont on ne fait que rire si-tôt qu'on est de sang-froid. Je veux , pour m'égayer , battre ces gens-là par leurs

leurs propres armes ; puisqu'ils aiment tant à chicaner, nous chicanerons, et je ferai ensorte que voulant toujours attaquer, ils seront forcés de se tenir sur la défensive. Il est impossible de cette manière, que je me compromette, parce que je ne défendrai point mon ouvrage, je ne ferai qu'éplucher les leurs: et il est impossible qu'ils ne me donnent pas toutes les prises imaginables pour me moquer d'eux: car mes objections étant insolubles, ils ne les résoudreont jamais, sans dire force bêtises, dont je me réjouis d'avance de tirer parti. Gardez-vous bien d'empêcher l'ouvrage de M. Vernes de paraître. Si je le prends en gaieté, comme j'espère, il me fera faire un peu de bon sens, dont j'ai grand besoin.

Vous voyez que ce projet ne rend point votre travail inutile ; tant s'en faut. La besogne entre nous sera très-bien partagée ; vous aurez défendu l'honneur de votre ami, et moi j'aurai déarmé mes censeurs. Vous ferez mon apologie, et moi la critique de ceux qui m'auront attaqué. Vous aurez paré les coups qu'on me porte, et moi j'en aurai porté quelques-uns. Il faut que je sois devenu tout d'un coup fort malin, car je vous jure

que les mains me démangent ; le genre polémique n'est que trop de mon goût ; j'y avais renoncé pourtant. Que n'ai-je seulement un peu de santé ! Ceux qui me forcent à le reprendre, ne s'en trouveraient pas longtemps aussi-bien qu'ils l'ont espéré.

Je ne me remets point l'écriture des deux lignes qui terminent votre lettre : mais si l'on croit que la lettre de M. de Montmollin à M. Sarrazin, nous soit bonne à quelque chose, il faut la lui demander à lui-même ; car je ne veux pas faire cette démarche-là. Adieu, cher Moutou.

Je vous prie de rembourser à M. Monchon le prix d'un atlas qu'il m'a envoyé, le port dudit atlas qu'il a affranchi, et les frais de mon extrait baptistare, qu'il a pris la peine de m'envoyer aussi. Je vous dois déjà quelques ports de lettres ; ayez la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'au printemps.

J'oubliais de vous marquer que le roi de Prusse m'a fait faire par milord Maréchal, des offres très-obligeantes, et d'une manière dont je suis pénétré.

## A U M Ê M E.

A Motiers-Travers, le 15 novembre 1762.

**J**E reçois à l'instant, cher ami, une lettre de M. Deluc, que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, sans le solliciter de rien, mais le priant seulement de me faire dire ce qu'il a résolu de faire quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange aussi de mon côté, en conséquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi, de mon côté, je lui écrirai en peu de lignes, la lettre d'éclaircissement que M. Deluc souhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parce qu'il n'est pas possible de dire plus. S'il ne veut pas envoyer cette copie, moi, de mon côté, je ne dirai plus rien; j'en resterai-là, et continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait jusqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche, où je saurai si Genève m'est encore quelque chose. Si les Gênevois se conduisent comme ils le doivent, je me reconnâtrai toujours leur concitoyen, et les aimerai comme ci-devant. S'ils me mau-

quent dans cette occasion, s'ils oublient quels affronts et quelles insultes ils ont à réparer envers moi, je ne cesserai point de les aimer; mais du reste, mon parti est pris.

Je ne puis répondre à M. *Deluc* cet ordinaire; parce que ma réponse dépend de celle de M. de *Montmollin*, qui m'a fait dire simplement qu'il viendrait me voir, car depuis plusieurs semaines, l'état où je suis ne me permet pas de sortir. Or, comme la poste part dans peu d'heures, il n'est pas vraisemblable que j'aie le temps d'écrire: ainsi je n'écrirai à M. *Deluc* que jeudi au soir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne soit pas inquiet de mon silence.

Il est certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Genève, cela est bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du moment qui décidera si je suis encore Gènevois, ou si je ne le suis plus, me donnent une vive agitation de cœur. Je donnerais tout au monde pour être à la fin du mois prochain. Adieu, cher ami.



## A U M Ê M E.

A Motiers, le 25 novembre 1762.

**J**E m'étais attendu, cher ami, à ce qui vient de se passer; ainsi j'en suis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela ne se passât autrement. Mais une maxime dont je ne me départirai jamais, est de ne faire du mal à personne. Je suis charmé de ne m'en être pas départi en cette occasion; car je vous avoue que la tentation était vive. Savez-vous à quel jeu j'ai perdu M. *Marcel*? Il me paraît certain que je l'ai perdu. J'aurais cru pouvoir compter sur un ancien ami de mon père. Je soupçonne que l'amitié de M. D. L. m'a été la sienne.

Je suis charmé que vous voyez enfin que je n'en ai déjà que trop fait. Ces messieurs les Gênois le prennent en vérité sur un singulier ton. On dirait qu'il faut que j'aie encore demander pardon des affronts qu'on m'a faits. Et puis, quelle extravagante inquisition! L'on n'en ferait pas tant chez les catholiques. En vérité, ces gens-là sont bien bêtement rogues. Comment ne voient-ils pas

qu'il s'agit bien plus de leur intérêt que du mien ?

Le bon homme dispose de moi comme de ses vieux souliers ; il veut que j'aille courir à Genève, dans une saison et dans un état où je ne puis sortir, je ne dis pas de Montiers, mais de ma chambre. Il n'y a pas de sens à cela. Je souhaite de tout mon cœur de revoir Genève, et je me sens un cœur fait pour oublier leurs outrages ; mais on ne m'y verra sûrement jamais en homme qui demande grâce, ou qui la reçoit.

Vous voulez m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami ; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase, ni pour moi, ni pour les autres. J'ai l'esprit prinsautier, comme disait Montagne ; passé cela, je ne suis rien. Dans un ouvrage fait, je ne vois que ce qu'il y a ; je ne vois rien de ce qu'on y peut mettre. Si je veux toucher à votre ouvrage, je me tourmenterai beaucoup, et je le gênerai infailliblement, ne fût-ce que parce qu'il s'agit de moi : on ne sait jamais parler de soi comme il faut. Je vois que vous vous déliez de vous ; mais vous devriez vous fier un peu à moi, qui peux mieux que vous,

vous mettre à votre taux. En ceci seulement, je jugerai mieux que vous. Faites de vous-même ; vous serez moins correct, mais plus un. Au reste, revenez plusieurs fois sur votre ouvrage avant que de le donner. Je crains seulement les fautes de langue, mais si vous êtes bien attentif, elles ne vous échapperont pas. Je crains aussi un peu les boutades du feu de la jeunesse. Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, sur-tout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller avant que de revoir pour la dernière fois votre écrit, c'est celle des *Lettres Persanes*. Cette lecture est excellente à tout jeune homme qui écrit pour la première fois. Vous y trouverez pourtant quelques fautes de langue. En voici une dans la quarante-deuxième lettre. *Tel que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est un homme de robe.* La faute est de prendre pour le participe passif *méprisé* qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriser* qui y est. Les Gênois sont encore fort sujets à faire cette faute-là. Toutefois, si vous voulez absolument m'envoyer votre écrit, faites ; je ne sais lequel de vous ou de

moi me donnera le plus d'intérêt à sa lecture. Mais je vous répète que je ne vous y *puis être* d'aucune utilité.

Je vous ai parlé des offres du roi de Prusse et de ma reconnaissance. Mais voudriez-vous que je les eusse acceptées? Est-il nécessaire de vous dire ce que j'ai fait? Ces choses là devraient se deviner entre nous.

Je dois vous prévenir d'une chose. Vous avez dû voir beaucoup d'inégalité dans mes lettres; c'est qu'il y en a beaucoup dans mon humeur, et je ne la cache point à mes amis. Mais ma conduite ne se régle point sur mon humeur; elle a une règle plus constante; à mon âge, on ne change plus. Je serai ce que j'ai été. Je ne suis différent qu'en une chose; c'est que jusqu'ici j'ai eu des amis, mais à présent je sens que j'ai un ami.

Vous apprendrez avec plaisir qu'*Emile* a le plus grand succès en Angleterre. On en est à la seconde édition anglaise. Il n'y a pas d'exemple à Londres, d'un succès si rapide pour aucun livre étranger, et, *nota*, malgré le mal que j'y dis des Anglais.

## A MILORD MARÉCHAL.

A Motiers , le 26 novembre 1762.

**N**ON, Mi'ord, je ne suis ni en santé ni content; mais quand je reçois de vous quelque marque de bonté et de souvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines; au surplus, j'ai le cœur abattu, et je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne.

Mad. la comtesse de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas son adresse, puisqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grâce, Milord, ne vous servez plus de médiateur avec moi, et daignez être bien persuadé, je vous supplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement, ne sera obtenu par nul autre. Mad. de Boufflers semble oublier dans cette occasion le respect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devrais peut-être, et je crains que cette affaire

ne me brouille avec elle, si même cela n'est déjà fait.

Je ne sais, Milord, si vous songez encore à notre château-en-Espagne; mais je sens que cette idée, si elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplaît: tout me gêne: tout m'importune; je n'ai plus de confiance et de liberté qu'avec vous; et séparé par d'insurmontables obstacles, du peu d'amis qui me restent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre société. C'est, j'espère, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de personne, et ne sachant pas la langue du pays. Mais je crains que le désir d'y venir vous-même, n'ait été plutôt une fantaisie qu'un vrai projet; et je suis mortifié aussi que vous n'avez aucune réponse de M. *Hume*. Quoi qu'il en soit, si je ne puis vivre avec vous, je veux vivre seul. Mais il y a bien loin d'ici en Écosse, et je suis bien peu en état d'entreprendre un si long trajet. Pour *Colombier*, il n'y faut pas penser; j'aimerais autant habiter une ville. C'est assez d'y faire de temps en temps des voyages, lorsque je saurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle saison, pour vous y aller voir,

et décider avec vous quel parti je dois prendre, si j'ai encore long-temps à traîner mes chagrins et mes maux : car cela commence à devenir long ; et n'ayant rien prévu de ce qui m'arrive , j'ai peine à savoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de *Malesherbes* la copie de quatre lettres que je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, et n'imaginant pas que j'aurais tant à souffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractère et la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre cœur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi, me fait croire que vous ne serez pas fâché de les lire, et je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrivit de Pétesbourg, que l'impératrice fait proposer à M. d'*Alembert* d'aller élever son fils. J'ai répondu là-dessus, que M. d'*Alembert* avait de la philosophie, du savoir et beaucoup d'esprit : mais que s'il élevoit ce petit garçon, il n'en ferait ni un conquérant ni un sage ; qu'il en ferait un arlequin.

Je vous demande pardon, Milord, de mon ton familier : je n'en saurais prendre un autre, quand mon cœur s'épanche ; et quand un

homme à de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ses habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun terme fixe pour s'arrêter sans être faux. J'en pourrais cependant adopter une auprès de nous, Milord, sans courir ce risque; ce seroit celle du bon *Ibrahim*. (\*)

A MADAME LA COMTESSE  
DE BOUFFLERS.

A Motiers, le 26 novembre 1762.

**J**E reçois à l'instant, Madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois, sous le couvert de milord Maréchal, et je vous avoue qu'elle me surprend plus encore que la précédente. J'ai tant d'estime et de respect pour vous, que, dussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendraient toujours.

(\*) *Ibrahim*, esclave Turc de milord Maréchal, finissait les lettres qu'il lui adressait, par cette formule : *Je suis plus votre ami que jamais, Ibrahim*.



Je suis pénétré de reconnaissance et de respect pour le roi de Prusse; mais ses bienfaits, souvent répandus avec plus de générosité que de choix, ne sont pas une preuve bien sûre qu'on les mérite. Si je les acceptais, je croirais lui rendre autant d'honneur que j'en recevrais de lui; et je ne suis point persuadé que, par cette démarche, je fisse un si grand déplaisir à mes ennemis.

Je crois, Madame, que si j'étais dans le besoin, et que j'usse recours à vous, vous consulteriez plus votre cœur que votre fortune; mais ce que vous ne feriez pas à cet égard, peut-être devrais-je le faire. Comme je ne suis pas dans ce cas là, et que jusqu'ici mes amis ne se sont point aperçus que j'y aie été, cette délibération me paraît quant à présent fort inutile. Il me semble que je n'ai jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de mes besoins.

Vous persistez, dites-vous, à croire que ma lettre à M. de *Montmollin* était peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'était; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement.

Vous dites qu'elle a fait un mauvais effet ; mais sur qui ? Si c'est sur Mrs. d'*Alembert* et *Voltaire*, je m'en félicite. J'espère n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbat ou.

Il était inutile que cette lettre courût, et je ne l'ai j'amaïs montrée à personne. Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle a été falsifiée, et je vous l'ai dit ; cela n'emportait pas la nécessité de vous la transcrire, puisque cette pièce ayant fait ici son effet, n'importe au surplus, ni à vous, ni à moi, ni à personne. Cependant, puisqu'elle vous fait plaisir, la voilà telle que je l'ai écrite, et que je l'écrirais tout-à-l'heure, si c'était à recommencer.

J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis, mais non pas des loix. Je veux bien qu'ils me conseillent, mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, Madame, remplir avec moi le soin de l'amitié ; je vous en remercie. Vous vous en tenez là ; je vous en remercie encore : car je n'aimerais pas être obligé de marquer moi-même, la borne de votre pouvoir sur moi.

Ne parlerons-nous jamais de vous, Madame ? Il me semble pourtant que les droits

et les devoirs de l'amitié devraient être réciproques. Verrez-vous toujours mes malheurs, et ne verai-je jamais vos plaisirs, ou ceux des personnes qui vous approchent ? Vous n'avez pas besoin de mes conseils, je le sais ; mais j'aurois le plaisir de me réjouir de tout ce que vous faites de bien ; j'approuverais ; je m'attendrais, je m'égaierais de votre joie, et tous mes maux seraient oubliés.

Je n'ai jamais songé à vous demander, Madame, si l'on avait rendu à M. le prince de *Conti*, la musique que j'avais copiée pour lui. Daignez agréer les humbles remerciemens et respects de Mlle le *Vasseur*.

---

*Mlle. le Vasseur, partie en juillet 1762, par le carrosse de Paris à Dijon, pour se rendre auprès de M. Rousseau, alors en Suisse, fut insultée par deux jeunes étourdis, que M. le curé d'Amberier ne parvint à contenir qu'en portant ses plaintes à l'un des commis du bureau. Sensible à ce service, l'obligée se fit connaître à son protecteur, et lui demanda avec instance, et son nom, et son adresse. C'est à cette occasion qu'ont été écrites les trois lettres qui suivent.*

---

A M. . . . .

*Curé d'Amberier en Bugey.*

A Motiers-Travers, le 30 novembre 1762.

**J**E n'aurais pas tardé si long-temps, Monsieur, à vous témoigner ma reconnaissance des soins et des bontés que vous n'avez cessé

d'avoir pour ma gouvernante durant son voyage de Paris à Besançon, si je n'avais égaré votre adresse, qu'elle me remit en arrivant, et en me rendant compte de toutes les obligations que nous avions elle et moi, à votre humanité et à votre charité. J'ai retrouvé cette adresse hier au soir, et je me hâte de remplir un devoir qui m'est cher, en vous faisant, d'un cœur vraiment touché, les remerciemens de cette pauvre fille et les miens. Je voudrais être en état de rendre ces remerciemens moins stériles, en vous marquant par quelque retour, que vous n'avez pas obligé un ingrat. Si jamais l'occasion s'en présente, je vous demande en grâce, de ne pas oublier le citoyen de Genève, et d'être persuadé qu'il vous est acquis. Recevez, Monsieur, les respects de mademoiselle le Vasseur, et ceux d'un homme qui vous honore,

## A U M Ê M E.

A Motiers-Travers , le 25 août 1765.

**V**os bontés , Monsieur , pour ma gouvernante et pour moi , sont sans cesse présentes à mon cœur et au sien. A force d'y penser , nous voilà tentés d'en user encore , et peut-être d'en abuser. Il faut vous communiquer notre idée , afin que vous voyiez si elle ne vous sera point importune ; et si vous voudrez bien porter l'humanité jusqu'à y acquiescer.

L'état de dépérissement où je suis , ne peut durer ; et à moins d'un changement bien inattendu , je dois naturellement , avant la fin de l'hiver , trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. Mon unique regret sera de laisser cette bonne et honnête fille , sans appui et sans amis , et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession des guenilles que je puis laisser. Elle s'en tirera comme elle pourra : il ne faut pas lutter inutilement contre la nécessité. Mais comme elle est bonne catholique , elle ne veut pas rester dans un

pays d'une autre religion que la sienne , quand son attachement pour moi ne l'y retiendra plus. Elle ne voudrait pas non plus retourner à Paris ; il y fait trop cher vivre , et la vie bruyante de ce pays là n'est pas de son goût. Elle voudrait trouver dans quelque province reculée , où l'on vécut à bon compte , un petit asyle , soit dans une communauté de filles , soit en prenant son petit ménage dans un village ou ailleurs , pourvu qu'elle y soit tranquille.

J'ai pensé , Monsieur , au pays que vous habitez , lequel a , ce me semble , les avantages qu'elle cherche , et n'est pas bien éloigné d'ici. Voulez-vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection et vos conseils , devenir son patron , et lui tenir lieu de père ? Il me sembleroit que je ne serais plus en peine d'elle , en la laissant sous votre garde ; et il me semble aussi , qu'un pareil soin n'est pas moins digne de votre bon cœur que de votre ministère. C'est , je vous assure , une bonne et honnête fille , qui me sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son père , plutôt que d'un domestique à son maître. Elle a des défauts , sans doute ; c'est le sort

de l'humanité : mais elle a des vertus rares , un cœur excellent , une honnêteté de mœurs , une fidélité et un désintéressement à toute épreuve. Voilà de quoi je réponds , après vingt ans d'expérience. D'ailleurs , elle n'est plus jeune , et ne veut d'établissement d'aucune espèce. Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance , et qu'elle ne serve personne après moi. Elle n'a pas pour cela , de grandes ressources ; mais elle saura se contenter de peu. Tout son revenu se borne à une pension viagère de trois cents francs , que lui a faite mon libraire. Le peu d'argent que je pourrai lui laisser , servira pour son voyage et pour son petit emménagement. Voilà tout , Monsieur : voyez si cela pourra suffire à cette pauvre fille , pour subsister dans le pays où vous êtes , et si par la connaissance que vous avez du local , vous voudrez bien lui en faciliter les moyens. Si vous consentez , je ferai ce qu'il faut ; et je n'aurai plus de souci pour elle , si je puis me flatter qu'elle vivra sous vos yeux. Un mot de réponse , Monsieur , je vous en supplie , afin que je prenne mes arrangemens. Je vous demande pardon du désordre de ma lettre ; mais je



souffre beaucoup , et dans cet état , ma main ni ma tête ne sont pas aussi libres que je voudrais bien.

Je me flatte , Monsieur , que cette lettre vous atteste mes sentimens pour vous : ainsi je n'y ajouterai rien davantage que les assurances de mon respect.

*P. S.* Je suis obligé de vous prévenir , Monsieur , que par la Suisse , il faut affranchir jusqu'à Pontarlier. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue , il serait fort douteux si j'aurais ce bonheur une seconde fois. Je sens toute mon indiscretion ; mais , ou je me trompe fort , ou vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien.

## A U M Ê M E.

A Motiers-Travers , le 15 décembre 1763.

**S**I je ne me faisais une peine de vous importuner trop souvent , Monsieur , d'une correspondance dont vous seul faites tous les frais , je n'aurais pas tardé si long-temps à vous remercier de la réponse favorable que votre charité vous a fait faire à ma proposi-

tion , au sujet de mademoiselle le Vasseur. Je ne prévois pas encore quand elle se trouvera dans le cas de profiter de vos bontés. J'ai été fort mal l'été d'nier; mais l'automne m'a donné du relâche , au point de pouvoir faire dans le pays , quelques voyages pedestres, très-utiles à ma santé. Mais le retour de l'hiver a produit son effet ordinaire , en me remettant aussi bas que j'étais au printemps. Si je puis atteindre la belle saison , j'en espère le même soulagement qu'elle m'a souvent procuré. Mais , si dans la vie ordinaire on doit compter sur si peu de chose , la mienne est telle qu'on n'y peut compter sur rien. Dans cette position , j'ai instruit mademoiselle le Vasseur de toutes vos bontés , dont elle est pénétrée : je lui ai donné votre adresse , afin qu'elle vous écrive en cas d'accident. Tandis qu'elle serait occupé à recueillir ici mes guenilles , vous pourriez concerter avec elle , le moyen de faire son voyage , avec le plus d'économie et le plus commodément. Je pense qu'elle pourrait prendre une voiture à Neuchâtel pour Genève , et que là , vous pourriez lui en envoyer une , qui la conduirait mieux que celle qu'elle pourrait prendre à Genève même. Quoiqu'il en soit , je suis

tranquillisé par vous, sur le sort de cette pauvre fille. Je n'ai plus rien qui m'inquiète sur le mien, et je vous dois en grande partie, la paix dont je jouis dans mon triste état.

Bonjour, Monsieur; je suis plein de vous et de vos bontés, et je voudrais être un jour à portée de voir et d'embrasser un aussi digne officier de morale. Vous savez que c'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre appelait ses collègues les gens d'église. Agréez, Monsieur, mes salutations et mon respect.

## A M. M O U L T O U.

A Motiers Travers, le 19 décembre 1762.

**M**ON cher ami, j'ai été assez mal, et je ne suis pas bien. Les effets d'une fièvre causée par un grand rhume, se sont fait sentir sur la partie faible, et il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me lève pourtant, et je sors quand le temps le permet; mais je n'ai ni la tête libre, ni la machine en bon état. La rigueur de l'hiver peut causer toute cela; je suis persuadé qu'aux approches du temps doux, je serai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Genève ; il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller, parce que vous y êtes ; mais j'irai voir mon ami chez des étrangers. Du reste, ces Messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux et moi : que m'importe le reste ! Nous verrons, au surplus, ce qu'ils ont à me dire : pour moi, j'en'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le messager ; plutôt que par la poste, afin que si vous avez quelque chose à m'envoyer, vous en ayez la commodité. Du reste, il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant, que vous n'aimiez pas votre corps, et que votre intention était de le quitter un jour ; nous causerons de cela quand nous nous verrons. Mais si cette résolution pouvait transpirer chez quelqu'un de ces Messieurs, peut-être ne chercheraient-ils qu'une occasion de vous prévenir ; et il est bien difficile qu'ils ne trouvassent pas cette occasion dans l'écrit en question, s'ils l'y voulaient chercher. Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes. Pensez à cela. Il faut quitter, et non pas se faire renvoyer.

Je

Je crois que milord Maréchal pourrait aller dans quelque tems à Genève, voir milord Stanhope. S'il y va, allez le voir, et nommez-vous. C'est un homme froid, qui ne peut souffrir les complimens, et qui n'en fait à personne. Mais c'est un homme, et je crois que vous serez content de l'avoir vu. Du reste, ne parlez à personne, de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le secret, mais il n'en a parlé qu'à moi; ce qui me fait croire, ou qu'il a changé de sentiment, ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, cher Moulton; je compte les heures comme des siècles, jusqu'à la belle saison.

A U M Ê M E.

A Motiers, le 20 janvier 1763.

**J**E suis en souci, cher ami, de ce que vous m'avez marqué que ma lettre par le messenger, vous est arrivée mal cachetée. Je cachète cependant avec soin, toutes les lettres que je vous écris. Cela m'apprendra à ne plus me servir du messenger. Mais ce n'est pas assez; il faut vérifier le fait; coupez le cachet de ma

lettre , et me l'envoyez ; je verrai bien si l'on y a touché. Si on l'a fait , je crois que c'est ici , le messenger ayant différé son départ de plusieurs jours , durant lesquels il avait ma lettre , dont il aura pu parler , et que les curieux auront été tentés de lire. Quoi qu'il en soit , j'estime que dans le doute , si la lettre a été ouverte , vous ne devez point donner votre écrit , du moins quant à présent.

Comment avez - vous pu imaginer que si j'avais écrit des mémoires de ma vie , j'aurais choisi M. de Montmollin pour l'en faire dépositaire ? Soyez sûr que la reconnaissance que j'ai pour sa conduite envers moi , ne m'aveugle pas à ce point ; et quand je me choisirai un confesseur , ce ne sera sûrement pas un homme d'église : car je ne regarde pas mon cher Moutou comme tel. Il est certain que la vie de votre malheureux ami , que je regarde comme finie , est tout ce qui me reste à faire , et que l'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute* , peut être de quelque instruction à ses semblables ; mais cette entreprise a des difficultés presque insurmontables : car malheureusement , n'ayant pas toujours vécu seul , je ne saurais me peindre sans peindre beaucoup d'autres gens ; et je

n'ai pas le droit d'être aussi sincère pour eux que pour moi, du moins avec le public, et de leur vivant. Il y aurait peut-être des arrangements à prendre pour cela, qui demanderaient le concours d'un homme sûr et d'un véritable ami; ce n'est pas d'aujourd'hui que je médite sur cette entreprise, qui n'est pas si légère qu'elle peut vous paraître, et je ne vois qu'un moyen de l'exécuter, duquel je voudrais raisonner avec vous. J'ai une chose à vous proposer. Dites - moi, cher Moulton, si je reprenais assez de force pour être sur pied cet été, pourriez-vous vous ménager deux ou trois mois à me donner, pour les passer à-peu-près tête-à-tête? Je ne voudrais, pour cela, choisir, ni Motiers, ni Zurich, ni Genève; mais un lieu auquel je pense, et où les importuns ne viendraient pas nous chercher, du moins de sitôt. Nous y trouverions un hôte et un ami, et même des sociétés très-agréables, quand nous voudrions un peu quitter notre solitude. Pensez à cela, et dites-m'en votre avis. Il ne s'agit pas d'un long voyage. Plus je pense à ce projet, et plus je le trouve charmant. C'est mon dernier château-en-Espagne, dont l'exécution ne tient qu'à ma santé et à vos affaires. Pensez-y, et me répondez. Cher ami,

que je vive encore deux mois, et je meurs content.

Vous me proposez d'aller près de Genève, chercher des secours à mes maux ! Et quels secours donc ? Je n'en connais point d'autres quand je souffre, que la patience et la tranquillité. Mes amis même alors me sont insupportables, parce qu'il faut que je me gêne pour ne les pas affliger. Me croyez-vous donc de ceux qui méprisent la médecine quand ils se portent bien, et l'adorent quand ils sont malades ? Pour moi, quand je le suis, je me tiens coi, en attendant la mort ou la guérison. Si j'étais malade à Genève, c'est ici que je viendrais chercher les secours qu'il me faut.

J'écris à *Roustan*, pour lui conseiller d'ajouter quelque autre écrit au sien, pour en faire une espèce de volume, dont il sera plus aisé de tirer quelque parti que d'une petite brochure. Donnez-lui le même conseil. Si son ouvrage était de nature à pouvoir être imprimé à Paris : ( on paie mieux les manuscrits là qu'en Hollande, où rien ne met à l'abri des contrefaçons ) je pourrais le lui négocier bien plus aisément ; mais cela n'est pas possible. Tandis qu'il travaillera, le temps



du voyage de *Rez* viendra , et je lui parlerai. Je lui ai pourtant écrit ; mais il ne m'a point encore répondu. Si *Roustan* veut s'en tenir à ce qu'il a fait , il y a un *Grasset* à Lausanne , qui peut-être pourrait s'en charger ; cela serait bien plus commode et épargnerait des embarras et des frais. Il n'y a pas long - temps que *Rey* m'a refusé un excellent manuscrit au profit d'une pauvre veuve , et duquel milord *Maréchal* est dépositaire. Cela me fait craindre qu'il n'en fasse autant de celui - ci.

Adieu ; je vous embrasse. Mon état est toujours le même ; mais cependant l'hiver tend à sa fin : nous verrons ce que pourra faire une saison moins rude.

Savez-vous qu'on entreprend à Paris une édition générale de mes écrits , avec la permission du gouvernement ? Que dites - vous de cela ? Savez-vous que l'imbécille *Néaulme* et l'infatigable *Formey* travaillent à mutiler mon *Emile* , auquel ils auront l'audace de laisser mon nom , après l'avoir rendu aussi plat qu'eux.

## A U M Ê M E.

A Motiers , le 17 fevrier 1765.

**J**E me suis hâté de brûler votre lettre du 4 , comme vous le désiriez ; je serai plus , je tâcherai de l'oublier. Je ne sais ce qui vous est arrivé ; mais vous avez bien changé de langage. Il y a six mois que vous étiez indigné contre M. de *Voltaire* , de ce qu'il me supposait capable du quart des bassesses que vous me conseillez maintenant. Vos conseils peuvent être bons , mais ils ne me conviennent pas. Je sais bien , qu'après avoir donné le feu àux enfans , très-souvent à tort , on leur fait encore demander pardon ; mais outre que cet usage m'a toujours paru extravagant , il ne va pas à ma barbe grise. Ce n'est point à l'offensé , à demander pardon des outrages qu'il a reçus ; je m'en tiens là. Ce que j'ai à faire est de pardonner , et c'est ce que je fais de bon cœur , même sans qu'on me le demande. Mais que j'aie , à mon âge , solliciter comme un écolier , des certificats de consistance , il me paraît singulier que vous l'ayez

imaginé possible. Vos ministres et moi sommes loin de compte ; ils ont cru sur ma lettre à M. de *Montmollin*, avoir trouvé une occasion favorable de me faire ramper sous eux. Ils auront tout le temps de se désabuser. Puisqu'ils se sont ôté mon estime, ils s'accorderont, s'il leur plaît, de mon mépris. Je leur ai donné des témoignages publics de cette estime ; j'ai eu tort, et voilà le seul tort qui me reste à réparer.

Mon cher, je suis dans ma religion, tolérant par principes, car je suis chrétien : je tolère tout, hors l'intolérance ; mais toute inquisition m'est odieuse. Je regarde tous les inquisiteurs comme autant de satellites du diable. Par cette raison, je ne voudrais pas plus vivre à Genève qu'à Goa. il n'y a que les athées qui puissent vivre en paix dans ces pays-là, parce que toutes les professions de foi ne content rien à qui n'en a dans le cœur aucune ; et quelque peu que je sois attaché à la vie, je ne suis point curieux d'aller chercher le sort des *Serret*. Adieu donc, messieurs les brûleurs. Rousseau n'est pas votre homme ; puisque vous ne voulez point de lui parce qu'il est tolérant, il ne veut point de vous par la raison contraire.

Jecrois , mon cher *Moultou* , que si nous nous étions vus et expliqués , nous nous serions épargné bien des mal-entendus dans nos lettres. Vous ne pouvez pas vous mettre à ma place , ni voir les choses dans mon point de vue. Genève reste toujours sous vos yeux , et s'éloigne des miens tous les jours davantage ; j'ai pris mon parti.

J'ai peur que mon état qui empire sans cesse , ne n'empêche d'exécuter notre projet : en ce cas , il faudra que vous me veniez voir ; et à tout événement , ce serait toujours un préliminaire qui me ferait grand plaisir. Adieu.

J'approuve très - fort que vous ne songiez point à publier ce que vous avez fait. Tout cela ne servirait plus à rien , et vous ne feriez que vous compromettre.

## A U M Ê M E.

A Motiers , le 26 fevrier 1763.

**J**E n'ai point trouvé , cher *Moultou* , dans la lettre de M. *Deluc* , celle que vous me marquez lui avoir remise ; je comprends que vous vous êtes rayisé. Je puis avoir mis de l'humour

dans la mienne , et j'ai eu tort : je trouve au contraire , beaucoup de raison dans la vôtre ; mais j'y vois en même temps , un certain ton redressé , cent fois pire que l'humeur et les injures. J'aimerais mieux que vous eussiez déraisonné. Quand j'aurai tort , dites - moi mes vérités franchement et durement : mais ne vous redressez pas , je vous en conjure ; car cela finirait mal. Je vous aime tendrement , cherami ; et vous m'êtes d'autant plus précieux , que vous serez le dernier , et qu'après vous , j'en n'en aurai plus d'autres. Mais à mon âge , on a pris son pli ; c'est au vôtre qu'on en prend un : il faut vous accommoder de moi , tel que je suis , ou me laisser là.

J'admire avec reconnaissance et respect , les infatigables soins du bon M. *Deluc* ; mais en vérité , je suis si excédé de toutes leurs tracasseries génevoises , que je ne puis plus les souffrir. Je ne leur dis rien , je ne leur demande rien , je ne veux rien avoir à faire avec eux. Je les ai laissé brûler , décréter , censurer tout à leur aise ; que me veulent-ils de plus ? Et ces imbécilles bourgeois , qui regardent tout cel du haut de leur gloire , comme si cela ne les intéressait point , et au lieu de

réclamer hautement contre la violation des loix , s'amuse à vouloir me faire dire mou catéchisme , et à se demander ce que je ferai , tandis qu'ils demeurent les bras croisés , que me veulent-ils ? Je ne saurais le comprendre. Je croyais que les Gênois étaient des hommes , et ce ne sont que des caillettes. Je sens que mon cœur s'intéresse encore un peu à eux , par le souvenir de mon bon père , qui certainement valait mieux qu'enx tous ; mais l'intérêt devient bien faible , quand l'estime ne le soutient plus. Dans l'état où je suis , ennuyé de tout , et sur-tout de la vie , le repos et la paix sont les seuls biens que je puisse goûter encore. Voulez-vous que j'y renonce , pour aller chercher des corrections , des leçons , des réprimandes et de nouveaux affronts , parmi des gens que je méprise ? Oh ! par ma foi , non.

J'avais barbouillé une espèce de réponse à l'archevêque de Paris ; et malheureusement , dans un moment d'impatience , je l'envoyai à *Rey*. En y mieux pensant , je l'ai voulu retirer : il n'était plus temps ; il m'a marqué en réponse , qu'il avait déjà commencé. J'en suis très-fâché. Il n'est pas permis de s'échauffer en parlant de

soi ; et sur des chicanes de doctrine , on ne peut que vétyiller. L'écrit est froid et plat. J'en prévois l'effet d'avance : mais la sottise est faite ; il est inutile de se tourmenter d'un mal sans remede. Bon jour.

*Fin du Tome V des Lettres.*







